

CONTRAT DE RURALITE, DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES HAUTES TERRES D'OC



**CONTRAT DE RURALITE, DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DES HAUTES TERRES D'OC**

ENTRE

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural des Hautes Terres d'Oc

Représenté par son Président, Monsieur Jean-Marie FABRE,

Ci-après désigné par « le PETR Hautes Terres d'Oc », dûment habilité par les délibérations en date du 31/07/2020 concernant l'élection du Président du PETR et du 21/10/2021 concernant la rédaction du CRTE, d'une part,

ET

L'État,

Représenté par Madame Catherine FERRIER, Préfète du Tarn,

Et Monsieur Hugues MOUTOUH, Préfet de l'Hérault,

Ci-après désigné par « l'État » ;

ET

La Communauté de communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc,

Représentée par son Président, M. Daniel VIDAL,

Ci-après désignée par « CC des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc » ;

ET

La Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux,

Représentée par son Président, M. Jean-Marie FABRE,

Ci-après désignée par « CC Sidobre Vals et Plateaux » ;

ET

La Communauté de communes Thoré Montagne Noire,

Représentée par son Président, M. Michel CASTAN,

Ci-après désignée par « CC Thoré Montagne Noire » ;

D'autre part,

Il est convenu ce qui suit.

Table des matières

PREAMBULE.....	5
ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT	6
ARTICLE 2 : ENGAGEMENT GENERAL DES PARTIES	6
ARTICLE 3 : PROJET DE TERRITOIRE.....	6
I. DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE.....	8
1. <i>PRESENTATION INSTITUTIONNELLE</i>	<i>9</i>
1. Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural des Hautes Terres d'Oc	10
2. Compétences et priorités des Communautés de Communes	11
2. <i>EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE ET SOCIALE DU TERRITOIRE</i>	<i>15</i>
1. Une démographie qui se stabilise, un territoire qui attire des familles	16
2. L'habitat : un parc de logement en évolution	20
3. Cadre de Vie et infrastructures	22
4. Équipements et services à la population.....	24
3. <i>CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES</i>	<i>32</i>
1. Une économie dynamique marquée par des filières spécifiques.....	33
2. Les filières des matériaux	37
3. Les filières de l'agroalimentaire	40
4. L'agriculture en Hautes Terres d'Oc.....	43
5. La structuration des entreprises en association professionnelle	45
4. <i>CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME EN HAUTES TERRES D'OC.....</i>	<i>47</i>
1. Des patrimoines et une culture riche, sources de croissance pour le développement touristique	48
2. Le tourisme, un levier de croissance basé sur les atouts du territoire	51
5. <i>TRANSITION ECOLOGIQUE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</i>	<i>53</i>
1. Un territoire producteur d'énergie	54
2. La mobilité, une thématique de fond en zone rurale.....	55
3. Une qualité d'air remarquable malgré des émissions de GES relativement importantes.....	55
4. La biodiversité, une richesse incontournable en Hautes Terres d'Oc	56
5. La collecte et le traitement des déchets	57
6. Une cohérence globale dans l'aménagement du territoire	57
7. Un territoire responsable engagé pour la transition écologique	58
SYNTHESE DU DIAGNOSTIC.....	59
II. STRATEGIE DU TERRITOIRE : DEFINITION DES COMPOSANTES MAJEURES ET DES ENJEUX. 64	
1. <i>SCENARIOS TENDANCIELS : DEFINITION DES ENJEUX TERRITORIAUX.....</i>	<i>65</i>
1. Les évolutions socio-démographiques : une population vieillissante	66
2. Un tissu économique dynamique avec un âge moyen des chefs d'entreprises élevé.....	67
3. L'adaptation aux changements climatiques et sociétaux, un enjeu transversal	68
2. <i>STRATEGIE DU TERRITOIRE : AMBITIONS ET PROGRAMME D' ACTIONS</i>	<i>70</i>
AXE 1 : CONFORTER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE COMPTE TENU DES NOUVEAUX ENJEUX DEMOGRAPHIQUES	73
Mesure 1 - Structurer et développer un réseau de services et d'équipements performants et innovants	74
Mesure 2 : Revitaliser les bourgs en intégrant notamment les dynamiques petites villes de demain, bourgs centres	75
Mesure 3 – Améliorer et créer des logements	76
Mesure 4 : Développer la politique culturelle et patrimoniale pour la population locale et les touristes	77
Mesure 5 : S'appuyer sur les atouts patrimoniaux, naturels et paysagers pour développer un tourisme responsable	78
AXE 2 : VALORISER ET DEVELOPPER LE TISSU ECONOMIQUE	79
Mesure 6 : Préparer l'avenir des filières d'activité des Hautes Terres d'Oc	80
Mesure 7 : Appuyer le maintien et le développement du tissu économique local.....	81
AXE 3 : INSCRIRE LE TERRITOIRE DANS LES GRANDES MUTATIONS DU XXIEME SIECLE	82
Mesure 8 : Favoriser la mobilité sur le territoire à travers les déplacements doux, le transport à la demande et le covoiturage	83

Mesure 9 : Améliorer les performances énergétiques et l’empreinte carbone du territoire	84
Mesure 10 : Mener une politique de gouvernance alimentaire et favoriser l’accès à une alimentation de qualité	85
Mesure 11 : Développer des méthodes et des lieux de création, d’innovation et d’échanges	86
Mesure transversale : Soutien à l’ingénierie.....	87
III. ACTIONS MATURES	88
IV. BUDGET PREVISIONNEL.....	90
V. PRESENTATION DES DISPOSITIFS EN COURS	91
ARTICLE 4 : GOUVERNANCE.....	92
COMITE DE PILOTAGE	92
EQUIPE PROJET.....	93
ORGANISATION GENERALE.....	93
ARTICLE 5 : LA COOPERATION INTERTERRITORIALE.....	93
ARTICLE 6 : SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE ET EVALUATION DES INDICATEURS.....	94
ARTICLE 7 : COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE	94
ARTICLE 8 : DUREE, EVOLUTION ET FONCTIONNEMENT GENERAL DU CONTRAT	95
ARTICLE 9 : TRAITEMENT DES LITIGES	95
ANNEXES	97
<i>ANNEXE 1 : Liste des contrats et des dispositifs en cours.....</i>	<i>98</i>
<i>ANNEXE 2 : MAQUETTE FINANCIERE 2021.....</i>	<i>107</i>
<i>ANNEXE 3 : FICHES ACTIONS</i>	<i>111</i>
<i>ANNEXE 4 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS</i>	<i>160</i>

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020 et des mesures importantes visant à atténuer les conséquences de cette crise qu'ont pu prendre les acteurs locaux, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État.

Ce projet de territoire est formalisé entre la collectivité et l'État par des contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent en effet des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales.

Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités, faisant converger les priorités de l'État et les projets de territoire portés par les acteurs locaux, pour en faciliter la mise en œuvre coordonnée par l'ensemble des acteurs impliqués, dont les collectivités, l'État et les partenaires financeurs, ainsi que d'autres acteurs mobilisés ou à mobiliser.

Il s'agit à court terme d'associer les territoires au plan de relance. Ces nouveaux contrats seront un vecteur de la relance 2021-2022, et y contribueront en favorisant l'investissement public et privé dans tous les territoires.

Il s'agit aussi, dans la durée du mandat municipal 2020-2026, d'accompagner les collectivités dans leur projet de territoire, vers un nouveau modèle de développement, résilient sur le plan écologique, productif et sanitaire. Le CRTE a vocation à traiter l'ensemble des enjeux du territoire, dans une approche transversale et cohérente, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilités, de développement économique, d'emploi, d'agriculture, d'aménagement numérique. Les projets portés dans le cadre de ces contrats auront le souci de l'économie du foncier et des ressources et de l'amélioration de l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité).

Article 1 : Objet du contrat

Le présent contrat de relance et de transition écologique (« le contrat ») a pour objet de consacrer l'ambition commune des parties afin d'apporter une réponse efficiente aux conséquences de la crise que traverse notre pays, en soutenant de manière renforcée les secteurs économiques et l'emploi et en plaçant au cœur du projet de territoire l'objectif transversal de transition écologique incluant les transitions démographiques, économique et numérique.

En s'appuyant sur un diagnostic, il décrit le projet du territoire en identifiant des axes de travail et les modalités de mise en œuvre dans le territoire du PETR des Hautes Terres d'Oc et de la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire au travers d'actions concrètes à court, moyen et long terme.

Il expose l'intention des parties de s'inscrire dans la démarche et précise leurs engagements réciproques.

Article 2 : Engagement général des parties

Les parties sont garantes de la bonne mise en œuvre de la démarche et de la réalisation des actions inscrites dans le contrat.

En particulier :

- L'Etat s'engage (i) à animer le réseau des partenaires du contrat afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre du projet ; (ii) à désigner au sein de ses services un référent chargé de coordonner l'instruction et le suivi des projets ; (iii) à étudier le possible co-financement des actions inscrites dans le plan d'action de la convention qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'Etat disponibles.
- La collectivité s'engage (i) à mobiliser autant que possible les moyens humains et financiers nécessaires pour assurer le pilotage et la mise en œuvre efficace de la démarche sur le territoire ; (ii) à solliciter des moyens complémentaires nécessaires, notamment ceux du plan de relance, auprès des co-financeurs, (iii) à ne pas engager de projet de quelque nature que ce soit (urbanisme réglementaire, opération d'aménagement, etc.) qui viendrait en contradiction avec les orientations du projet.
- Les partenaires financeurs s'engagent à (i) instruire dans les meilleurs délais les propositions de projet et d'actions qui seront soumises par les Collectivités du territoire ; (ii) mobiliser leurs ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention et qu'ils auraient préalablement approuvées.

Article 3 : Projet de territoire

Le projet de territoire s'appuie sur la réalisation d'un diagnostic démographique, économique, social et paysager réalisé en concertation avec les partenaires du territoire et disponible dans son intégralité dans les pages suivantes. Au terme de celui-ci, une synthèse permet de définir les enjeux et la stratégie de territoire déclinés dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique.

Le PETR des Hautes Terres d'Oc a élaboré et rédigé en interne le CRTE. Ce travail a pu être réalisé grâce à l'appui financier de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. En effet, l'ANCT a alloué une subvention de 20.000€ qui a permis le recrutement d'un chargé de mission. Le PETR des Hautes Terres d'Oc a su mobiliser sa propre ingénierie ainsi que celle de l'Etat via les dispositifs du Plan de Relance, notamment à travers le Volontariat Territorial en Administration.

Afin d'intégrer l'ensemble des préoccupations du territoire dans une démarche inclusive de développement durable, le PETR des Hautes Terres d'Oc a animé plusieurs réunions avec les élus du territoire (Bureau Hautes Terres d'Oc, Comité Syndical et Conférences des Maires) visant à identifier les priorités d'actions du territoire et les différents projets qui seront mis en place au cours du mandat municipal et intercommunal 2020-2026.

Le Conseil de Développement des Hautes Terres d'Oc, par ses statuts, est force de propositions auprès du PETR des Hautes Terres d'Oc et formule des suggestions. Il regroupe les forces vives du territoire (chefs d'entreprises, organismes consulaires, prestataires touristiques, acteurs culturels, secteur médico-social, Espaces Francs Services, associations professionnelles ou locales, naturalistes, Fablab...). Lors de son Assemblée Générale en Août 2021, il a pu prendre connaissance du projet de rédaction du CRTE et apporter un certain nombre de propositions ou de modifications. Les habitants du territoire sont représentés ou intégrés à la rédaction du CRTE à travers le Conseil de Développement des Hautes Terres d'Oc.

Enfin, les travaux menés dans le cadre du programme Petite Ville de Demain ont permis d'enrichir la rédaction du CRTE. C'est donc un travail collaboratif et partenarial réalisé à l'échelle du territoire qui a permis de finaliser la rédaction du CRTE.



I. DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

1/ Présentation Institutionnelle

2/ Evolution Démographique et Sociale

3/ Caractéristiques Economiques du territoire

4/ Culture, Tourisme et Patrimoine

5/ Transition écologique et aménagement du territoire



1. PRESENTATION INSTITUTIONNELLE

1/ Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural des Hautes Terres d'Oc

2/Compétences et priorités de Communautés de Communes

- *La Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux*
- *La Communauté de Communes Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc*
- *La Communauté de Communes Thoré Montagne Noire*

1. Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural des Hautes Terres d'Oc

▪ Composition du PETR

Née en 1977, l'ADES (Association pour le Développement Economique et Social) était une association regroupant les élus de la montagne du Sidobre et des Monts de Lacaune et les représentants des associations et des entreprises. Elle œuvrait pour le développement économique, culturel et social de son territoire.

Au fil des évolutions législatives et surtout de la volonté des élus, elle s'est transformée pour devenir aujourd'hui un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural nommé Hautes Terres d'Oc. L'arrêté de création a été signé par le Préfet du Tarn le 26 septembre 2014.

Le Pôle territorial des Hautes Terres d'Oc contribue au développement et à l'aménagement du territoire, dans le périmètre délimité par les 2 Etablissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI) :

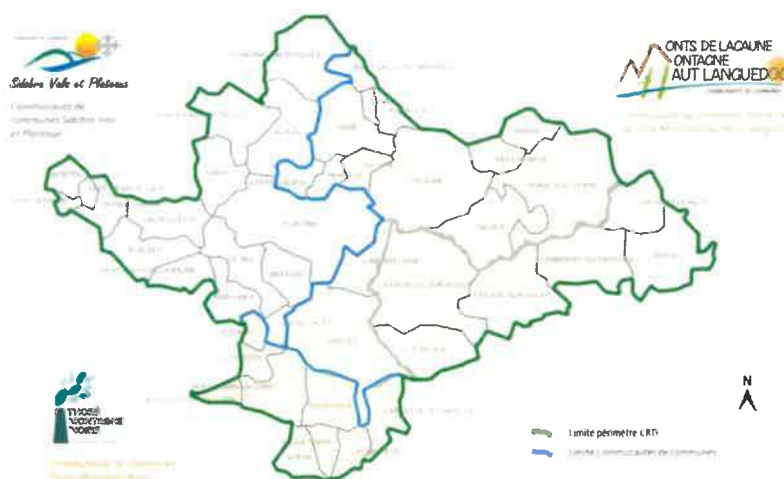
- La **Communauté de communes des Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc**.
- La **Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux**.

Une convention lie le PETR avec la **Communauté de Communes Thoré Montagne Noire** afin de mener ensemble des missions de développement.

Le Pôle d'Equilibre Territorial Rural des Hautes Terres d'Oc et la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire regroupent 45 communes du Tarn et de l'Hérault, sur 1411km² et comptent 25 647 habitants au recensement de 2018¹.

Le périmètre élargi ainsi défini sera qualifié sous l'appellation « Hautes Terres d'Oc » dans le développement du présent contrat par soucis de lisibilité.

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural des Hautes Terres d'Oc a été retenu comme animateur du CRTE à l'échelle du territoire des trois communautés de communes évoquées ci-dessus.



Carte de présentation du territoire du CRTE

¹ Observatoire des Territoires ANCT – Portrait PETR HTO – Octobre 2021

- Les compétences et les missions du PETR des Hautes Terres d'Oc :

Compétences obligatoires :

Le Pôle territorial des Hautes Terres d'Oc a pour objet de définir les conditions du développement économique, écologique, culturel et social dans son périmètre. Le projet de territoire, qu'il élabore pour le compte et en partenariat avec les EPCI qui le composent, devra préciser les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique.

Le Pôle territorial des Hautes Terres d'Oc a également compétence en matière de Schéma de cohérence territoriale (SCOT) : définition et mise en œuvre de la concertation, élaboration, approbation, suivi, analyse des résultats de l'application, révision et modification du schéma de cohérence territoriale.

Compétence optionnelle :

Animation d'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : Les Communautés de Communes membres du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc ont choisi de transférer cette compétence au Pôle Territorial.

Missions :

Le PETR des Hautes Terres d'Oc s'appuie sur 4 commissions afin de remplir ses missions :

Tourisme - Culture

Urbanisme - Services - Habitat

Vie sociale - Enfance - Jeunesse - Enseignement

Economie - Agriculture - Forêt - Environnement

2. Compétences et priorités des Communautés de Communes

- Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux

Composition et compétences :

La communauté de communes Sidobre-Vals et Plateaux résulte de la fusion au 1er janvier 2017 des communautés de communes "Sidobre-Val d'Agout" et "Vals et Plateaux des Monts de Lacaune".

La communauté de communes regroupe 16 communes : Brassac, Burlats, Le Bez, Cambounès, Fontrieu, Lacaze, Lacrouzette, Lasfaillades, Le Masnau-Massuguiès, Montfa, Roquecourbe, Saint-Germier, Saint-Jean de Vals, Saint-Pierre de Trivisy, Saint-Salvy de la Balme et Vabre.

Le siège social se situe 54 route du Lignon, Vialavert, 81260 LE BEZ.

Les compétences de la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux seront détaillées dans les statuts qui seront annexés au présent contrat.

Caractéristiques géographiques du territoire :

La Communauté de Communes Sidobre, Vals et Plateaux se trouve à la fois sous l'influence de l'Agglomération de Castres-Mazamet et au croisement d'entités paysagères caractéristiques de moyenne montagne. Elle regroupe l'un des plus importants gisements de granit d'Europe, dont bénéficie plusieurs industries du granit ainsi que le secteur du tourisme.

Les modes d'urbanisation sont contrastés. On retrouve dans la partie la plus à l'ouest une urbanisation de

type périurbaine. On note entre autres les éléments suivants :

- Une continuité urbaine entre Burlats et Castres,
- Une extension autour des bourgs qui colonise peu à peu les coteaux et les crêtes, avec une dispersion de l'habitat,
- Un axe routier départemental important, la RD622,

C'est dans la frange ouest de la Communauté de Communes que la densité de population est la plus élevée. Elle se distingue par une augmentation des logements et de la population.

Au nord et à l'est, une zone plus rurale et parfois enclavée se situe au croisement de plusieurs entités paysagères caractéristiques de la moyenne montagne. Plateaux ondulés, vallées encaissées, vallons plus évasés... Le relief conjugué au climat de montagne participe à un certain enclavement du territoire. Les espaces naturels alternent avec les espaces agricoles et les forêts. La zone Nord-Est jalonnée de hameaux, comporte 3 bourgs principaux : Saint-Pierre-de-Trivisy, Vabre et Lacaze. Dans l'ensemble, l'augmentation de logements reste faible sur cette partie du territoire par rapport à la partie sous influence des agglomérations. Le tissu urbain des bourgs et hameaux n'a pas subi de forte modification et a gardé son caractère.

On observe différentes typologies de structures urbaines dans cette Communauté de Communes :

- Des bourgs éclatés en plusieurs entités : Burlats, Le Bez avec une dissémination des constructions récentes et une dilution du tissu urbain avec la création de lotissements.
- Des hameaux (Guyor sur Le Bez) qui attirent davantage des populations que les centres-bourgs du fait de leur proximité avec l'axe à destination de Castres.
- Les bourgs ateliers : Lacrouzette, Roquecourbe, avec des espaces urbains marqués par un enrichissement des bâtiments industriels.
- Un bourg rural, Brassac, qui associe les caractéristiques de la ville atelier et celles du pôle de services, commerces et équipements, organisé autour d'un cœur de ville et doté d'un patrimoine architectural valorisant (Château de la Marquise, pont du XII^{ème} siècle).

Sur le plan du patrimoine, on notera la maison Adélaïde à Burlats, architecture romane du XII^{ème} siècle, le Château de Lacaze, élu "Pôle d'Excellence Rurale", et, plus contemporain, le musée du Protestantisme à Fontrieu et le bâtiment qui abrite les services de la Communauté de Communes (Le Bez).

Le Sidobre abrite plusieurs carrières de granit et une centaine d'ateliers de transformations. Cette ressource est à l'origine de la principale filière économique du territoire, véritable pôle d'emplois.

- Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc

Composition et compétences :

Est créée depuis le 1er janvier 2017, une communauté de communes qui prend la dénomination de « Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc » issue de la fusion de la Communautés de Communes des Monts de Lacaune et de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc, conformément à l'arrêté inter-préfectoral du 8 août 2016. L'arrêté inter-préfectoral du 7 décembre 2018 a étendu le périmètre au 1^{er} janvier 2019 avec le rattachement de la commune de Saint Salvi de Carcavès.

Cette communauté de communes est constituée 20 communes : Anglès, Barre, Berlats, Cambon-Et-Salvergues, Castanet-Le-Haut, Escroux, Espérausses, Fraïsse-Sur-Agoût, Gijounet, La Salvetat-Sur-Agoût, Lacaune, Le Soulié, Lamontelarié, Moulin-Mage, Murat-Sur-Vèbre, Nages, Rosis, Saint-Salvi-De-Carcavès, Senaux Et Viane.

Les compétences de la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc seront détaillées dans les statuts qui seront annexés au présent contrat.

Caractéristiques géographiques du territoire :

Point de jonction entre Massif Central et Bas Languedoc, croisement entre Tarn et Hérault et sous une double influence climatique, il s'agit d'un vaste territoire situé à un point stratégique de multiples carrefours qui ont fait la force du développement de la ville de Lacaune et de ses alentours. Entourée de monts et plateaux, cette commune constitue un pôle important pour l'équilibre global du territoire.

L'urbanisation est fortement marquée par des infrastructures et un habitat de tourisme et de villégiature qui, à l'instar des communes périurbaines, se diffuse sur les coteaux et se dissocie du tissu urbain traditionnel des villages. Ce phénomène est particulièrement visible aux abords des Lacs de la Raviège, du Laouzas et à La-Salvetat-sur-Agoût.

Le tissu resserré des bourgs abrite une part importante de bâtisses souvent réservées à un habitat saisonnier. Le territoire est parsemé de bâtiments professionnels parfois vacants ou vieillissant qui constituent des opportunités de reconversion (axe Lacaune-Murat-sur-Vèbre). Malgré ces phénomènes, les cœurs de villages sont relativement soignés et les éléments de patrimoine valorisés.

Les mutations socio-économiques participent aux fluctuations démographiques. La partie héraultaise bénéficie notamment d'une légère augmentation du nombre d'habitants. La part de résidences secondaires reste importante dans tout le périmètre de cette Communauté de communes.

Lacaune accueille en son sein des activités industrielles et assure les fonctions de pôle d'emplois et de services, commerces et équipements, particulièrement grâce à la filière économique des salaisons de Lacaune. Bourg d'importance, le tissu urbain souffre d'un habitat parfois peu investi et d'une forte présence routière.

Le secteur du Laouzas, voué au tourisme, accueille des hébergements touristiques et de villégiatures, divers équipements de loisirs (plages, activités de nature et liées à l'eau...) et de valorisation du patrimoine (mégolithes).

▪ Communauté de Communes Thoré Montagne Noire

Composition et compétences :

La Communauté de communes de la Haute vallée du Thoré a été créée le 10 décembre 2004.

En 2013, la commune du Bout du Pont de l'Arn l'a rejoint, suivie en 2017 par les communes du Rialet et du Vintrou.

En septembre 2017, la communauté a adopté de nouveaux statuts et a choisi de se dénommer dorénavant Communauté de communes Thoré Montagne Noire.

La Communauté de communes Thoré Montagne Noire se compose maintenant de neuf communes : le Vintrou, le Rialet, Bout du Pont de l'Arn, Saint Amans Valtoiret, Albine, Sauveterre, Lacabarède, Rouairoux et Labastide-Rouairoux.

Les compétences de la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire seront détaillées dans les statuts

qui seront annexés au présent contrat.

Caractéristiques géographiques du territoire :

Le territoire intercommunal est composé de 9 communes réparties de part et d'autre du Thoré, allant du plateau d'Anglès, au Nord, à la Montagne Noire, au Sud. Principalement boisé sur ses flancs par des forêts denses et homogènes (résineux et feuillus), le fond de la Vallée du Thoré abrite les bourgs principaux, bordés d'un chapelet de hameaux et d'écarts agricoles.

Le bassin de Mazamet s'est développé de façon considérable autour de l'industrie du délainage et du textile dans la seconde moitié du XIXème. Les villages de la Vallée ont bénéficié de ce développement, abritant de nombreuses usines jusqu'au déclin de cette industrie à partir des années 1970.

Aujourd'hui, ce territoire de vie s'articule autour de la RD 612, axe de liaison entre Béziers et Castres. L'Ouest de la Communauté de communes, en périphérie de Mazamet, concentre la majeure partie des industries, commerces et emplois et bénéficie d'une attractivité résidentielle en plein essor. Le développement démographique est stable dans les autres bourgs, qui souffrent d'un vieillissement de la population et de l'éloignement des services.

L'activité économique actuelle est importante : un pôle commercial attractif sur la commune de Bout du Pont de l'Arn, une activité artisanale et industrielle croissante distribuée le long de l'axe de la route départementale, des installations de TPE dans les secteurs des services, de l'agroalimentaire ou de l'artisanat dans l'ensemble des bourgs.

L'agriculture est aujourd'hui essentiellement tournée vers l'élevage, tendant à se diversifier vers une production végétale.



2. EVOLUTIONS DEMOGRAPHIQUE ET SOCIALE DU TERRITOIRE

Pour rappel, le périmètre défini par l'appellation « Hautes Terres d'Oc » dans le développement du présent diagnostic intègre aux données concernant les Communautés de Communes du PETR les données relatives à la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire.

1/ Une démographie qui se stabilise, un territoire qui attire des familles

2/ L'habitat : un parc de logement en évolution

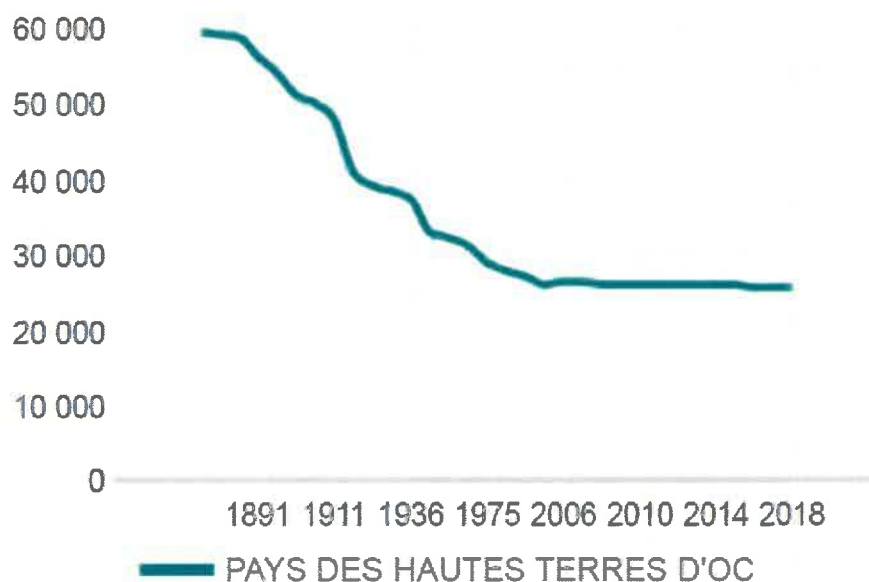
3/ Cadre de Vie et infrastructures

4/ Équipements et services à la population

1. Une démographie qui se stabilise, un territoire qui attire des familles

Les Hautes Terres d'Oc comptent aujourd'hui près de 26 000 habitants au dernier recensement de 2018 correspondant à une densité de population moyenne de 18.2 habitants au km². Ces données font des Hautes Terres d'Oc un territoire rural organisé autour de centres bourgs.

La population sur le territoire a connu une baisse importante de population depuis le siècle dernier avec une tendance à la stabilisation depuis le début des années 2000.



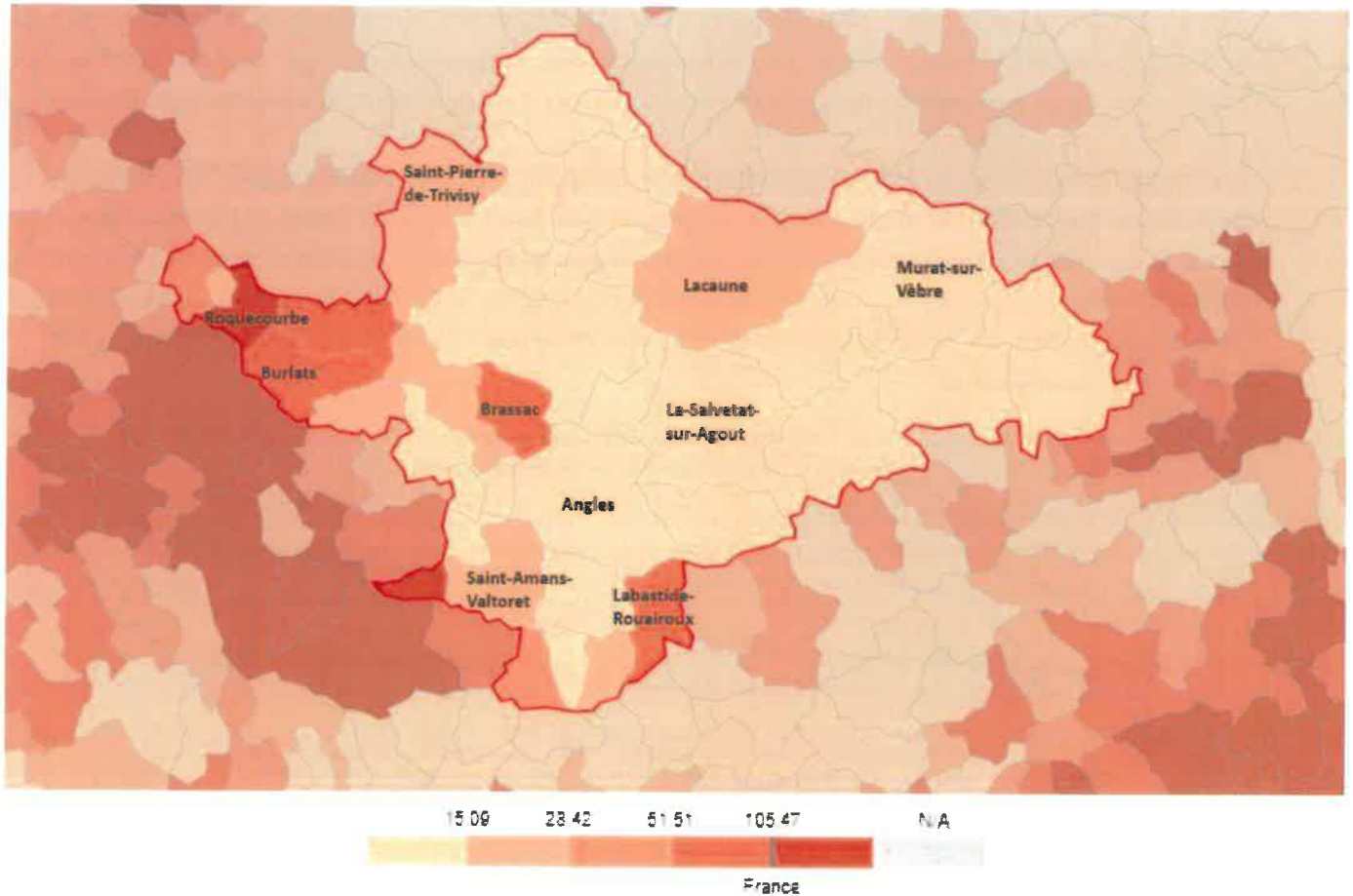
La population des Hautes Terres d'Oc de 1891 à 2018² - INSEE

▪ Une population concentrée sur le Sud et l'Ouest du territoire

8 communes du territoire comptent plus de 1 000 habitants et rassemblent plus de la moitié de la population du territoire (53 %). Il s'agit de Lacaune (2 478 habitants), Roquecourbe (2 202 habitants), Burlats (2 092 habitants), Lacrouzette (1 639 habitants), Labastide-Rouairoux (1 414 habitants), Brassac (1 297 habitants), Bout-du-pont-de-Larn (1 260 habitants) et La-Salvetat-sur-Agout (1 136 habitants).

Plus du tiers de la population est regroupé dans sept communes, situées à proximité directe de l'agglomération Castres-Mazamet : Burlats, Lacrouzette, Roquecourbe, St-Salvy-de-la-Balme et Le Bez étant en bordure de la commune de Castres, Bout-du-pont-de-Larn et Saint-Amans-Valtoret étant limitrophes de la commune de Mazamet.

² Observatoire des Territoires ANCT – Portrait PETR HTO – Octobre 2021



Nombre d'habitants au km² à l'échelle du territoire des Hautes Terres d'Occ³

Le reste de la population est majoritairement localisé dans les centres bourgs du territoire, en particulier à Lacaune, La-Salvetat-sur-Agout, Brassac, Murat-sur-Vèbre, Vabre, Viane, St-Pierre-de-Trivisy, Anglès et Labastide-Rouairoux. Cette organisation en centres bourgs est caractéristique des zones rurales, ces communes de taille variable représentant des pôles de services qui contribuent à mailler le territoire. Les communes de Brassac, Lacaune, Murat-sur-Vèbre et La-Salvetat sur Agout sont d'ailleurs engagées dans le programme « *Petites Villes de Demain* » et dans les contrats « *Bourgs-Centres Occitanie* » au même titre que la commune de Vabre pour ce dernier.

En matière de densité de population, 28 communes sur 45 présentent une densité inférieure à 20 habitants/km². Certaines communes, proches de l'agglomération Castres-Mazamet, ont une densité bien plus élevée que la moyenne du territoire, les communes les plus denses étant Roquecourbe et Bout-du-pont-de-Larn (respectivement 132.2 hab/km² et 165.1 hab/km²). A l'inverse, les communes situées en altitude présentent une densité très faible au regard des moyennes nationales. Citons à titre d'exemple Cambon-et-Salvergues avec 1 hab/km² ou encore Le Masnau-Massuguiès avec 5.6 hab/km².

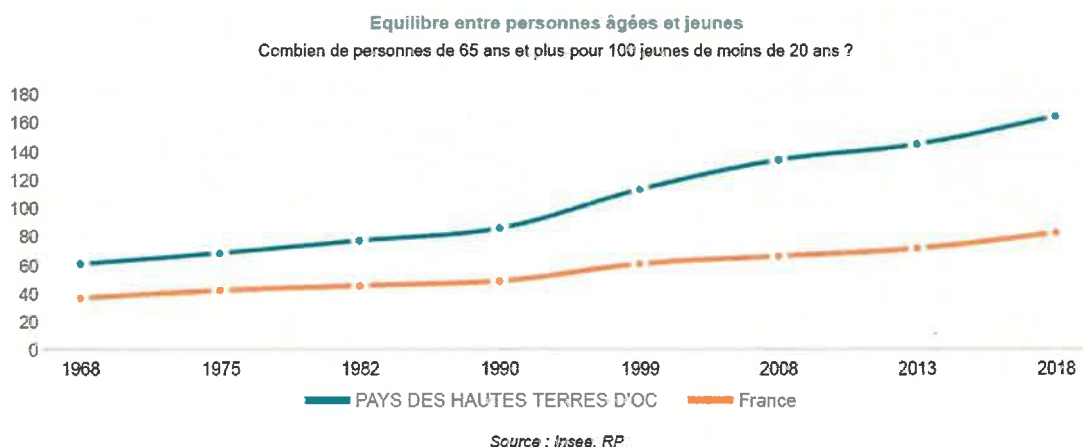
▪ Structure démographique du territoire

D'après les chiffres du recensement de 2018, près de 2 habitants sur 3 du territoire ont plus de 45 ans. En poussant l'analyse l'on s'aperçoit que 37% de la population a plus de 65 ans.

³ Ibid.

Les classes d'âges les plus jeunes sont moins représentées. Ainsi, près de 14% de la population est âgé de moins de 15 ans quand 11% de celle-ci a entre 15 et 29 ans sur le PETR ce qui représente respectivement 4 et 6,5 points de moins qu'au national. Le creux observé dans la pyramide des âges pour les 15-29 ans s'explique en partie par l'absence de lycées et d'établissements d'enseignement supérieur sur le territoire.

Les Hautes Terres d'Oc ont un indice de jeunesse moyen de 47 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus. A titre de comparaison, le département du Tarn présente un indice de jeunesse moyen⁴ de 69 jeunes/100 personnes de 60 ans ou plus. Les communes les plus jeunes en matière de population sont essentiellement situés dans l'Ouest du territoire. Il s'agit de Montfa, St-Germier, St-Jean-de-Vals, Le Bez et Burlats qui ont même un indice de jeunesse en 2018 plus élevé que celui de la ville de Castres (entre 69 et 136 contre 69 pour Castres).



Evolution de l'Indice de Jeunesse Moyen en France et sur le territoire des Hautes Terres d'Oc - INSEE⁵

Le vieillissement de la population se traduit par un solde naturel négatif pour presque l'ensemble des communes. Seules les communes de l'ouest du territoire ont un nombre de naissances supérieur aux décès.

Ce solde naturel négatif est partiellement compensé par le solde migratoire bien que le taux de variation annuel moyen du territoire reste négatif à hauteur de -0,21% contre un solde positif national à hauteur de 0,35%. Précisons que ce chiffre est dû pour -0,53% au solde naturel et est compensé par le solde migratoire à hauteur de +0,32%.

Une évolution sensible des nouveaux arrivants à la suite de la crise sanitaire de la Covid a pu être relevé sur le territoire mais ne se voit pas dans les statistiques de 2018. Cette arrivée de nouveaux arrivants semblant se répartir équitablement entre installations au titre de l'habitat principal et de l'habitat secondaire. Ce constat s'appuie sur les retours des élus du territoire. Ils le constatent au vu des prises de contact, des ventes immobilières, des participants aux événements locaux ou encore des effectifs des classes. A titre d'exemple, la commune de Fraïsse-sur-Agout (344 habitants) a accueilli 7 nouveaux élèves à l'école à la rentrée 2021.

En outre, dans ce contexte d'augmentation du nombre de logements vacants, la Communauté de Communes Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc mène par exemple une réflexion pour favoriser le parcours résidentiel et faciliter l'accès à la propriété.

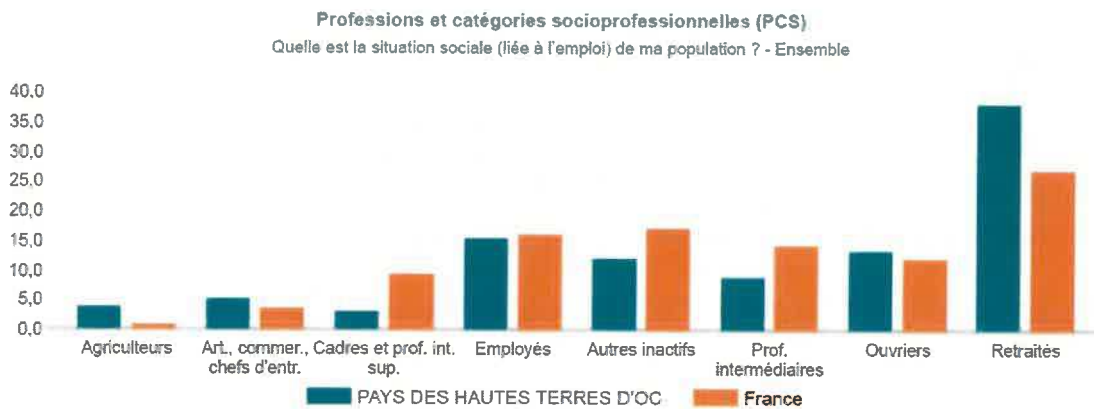
⁴ L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

⁵ Observatoire des Territoires ANCT – Portrait PETR HTO – Octobre 2021

Le territoire attire principalement des actifs qui s’installent sur le territoire à proximité d’un nouvel emploi ou pour bénéficier d’une qualité de vie reconnue. Ces derniers se concentrent en grande partie dans les centres bourgs, le long de l’axe Castres-Brassac-Lacaune-Murat-sur-Vèbre, à La-Salvetat-sur-Agout et le long de la D612 entre Labastide-Rouairoux et Bout-du-Pont-de-Larn.

- La répartition de la population active

Le vieillissement de la population se reflète dans la répartition des catégories socioprofessionnelles avec près de 40 % de la population du territoire qui est retraité. Les autres CSP les plus représentées sur le territoire étant les employés à hauteur de 15,4%, les ouvriers pour 13,4% de la population et les autres inactifs pour 12,1% de la population. Cette part d’inactifs, si elle semble élevée, est à pondérer au regard des chiffres nationaux et départementaux avec 17% d’autres inactifs au niveau national et respectivement 15,3% et 19,9% dans le Tarn et l’Hérault.



Source : Insee, RP - 2018

Répartition des catégories socioprofessionnelles en France et sur le territoire des HTO – INSEE⁶

Le nombre d’artisans, commerçants et chefs d’entreprises est légèrement supérieur à celui des agriculteurs exploitants avec des moyennes supérieures aux statistiques nationales. Cependant, le territoire présente un taux de Cadres et professions intermédiaires supérieures plus de trois fois moins élevé que le national (3% de la population des Hauts Terres d’Oc contre 9,5% de la population française).

- Des ménages de plus en plus petits et nombreux

La population du territoire nous l’avons vu a connu une diminution pendant plusieurs décennies avant de se stabiliser depuis le début des années 2000. Dans le même temps, le nombre de ménages a augmenté pour compter 11 546 résidences principales en 2018 soulignant ce phénomène.

Cette tendance s’explique par le desserrement des ménages : la taille des ménages est passée de 3,4 personnes en 1968 à 2,1 personnes en 2018, cette diminution apparaissant plus importante qu’à l’échelle de la France. Le vieillissement de la population et l’installation de retraités expliquent cette baisse du nombre de personnes par ménages.

Le desserrement des ménages et l’arrivée de nouveaux habitants exigent ainsi une offre en logements suffisante et satisfaisante sur le territoire et cela même en cas de stagnation de la population.

⁶ Ibid.

Période	Propriétaires occupants (personnes par ménage)		Locatif social (personnes par ménage)		Locatif privé (personnes par ménage)	
	PAYS DES HAUTES TERRES D'OC		PAYS DES HAUTES TERRES D'OC		PAYS DES HAUTES TERRES D'OC	
	France	France	France	France	France	France
2008	2,3	2,4	2,0	2,4	2,0	2,0
2013	2,2	2,4	1,7	2,3	2,0	1,9
2018	2,1	2,3	1,8	2,3	2,0	1,9

Source : Insee. RP

Taille moyenne des ménages selon le statut d'occupation – INSEE⁷

2. L'habitat : un parc de logement en évolution

▪ Un habitat caractéristique des zones de montagne

L'habitat des Hautes Terres d'Oc se caractérise par le savoir-faire séculaire lié au bâti ancien dispersé en milieu rural et plus dense dans les bassins d'attractivité.

Ainsi, entre 2007 et 2017, le parc de logements du territoire a augmenté dans sa globalité en incluant les résidences secondaires (+ 1 273 logements) pour atteindre 20 498⁸ logements suite au développement de la construction et au chargement d'usage du bâti. Actuellement majoritaires, les résidences principales faiblement locatives sont talonnées par les résidences secondaires et les logements vacants qui nécessitent une réhabilitation. Ce besoin justifie le lancement d'une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

▪ De plus en plus de résidences principales mais une offre locative encore faible

Le taux de résidence principale est de 55,7 %. Même si ce nombre a augmenté, la part de constructions neuves est faible. Au cours des dix dernières années, moins de 2000 permis de construire ont été accordés au sein des Hautes Terres d'Oc, ce qui représente environ 4% des permis de construire accordés dans le Tarn. Les résidences principales sont majoritairement habitées par des propriétaires occupants (3/4 des résidences principales) dont l'âge moyen est de 62 ans sur le territoire contre 52 ans en moyenne en France.

La part de locataires est quant à elle relativement faible : 18 %, contre 39,9% au national. De manière générale, l'offre locative sur le territoire est peu développée et souvent jugée insatisfaisante par les populations arrivantes.

En proportion avec la population (11 612 ménages tous types confondus), le nombre de logements sociaux sur le territoire correspond à 1,56% des logements contre 3,96% à l'échelle du département du Tarn, avec seulement 326 HLM et 73 logements conventionnés en 2019. Cette tendance peut s'expliquer par une sollicitation très forte des organismes en charge des logements sociaux dans des zones urbaines aux besoins importants aujourd'hui.

⁷ Ibid.

⁸ Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

▪ Une part importante de résidences secondaires

Sur l'ensemble du parc de logements du territoire, 36%⁹ sont des résidences secondaires tandis qu'à l'échelle nationale cette part ne représente que 9,7%. Ce taux peut approcher les 70% dans certaines communes de la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc. En d'autres termes, cela représente plus de 8000¹⁰ résidences secondaires sur le territoire des Hautes Terres d'Oc. Une étude est en cours pour mieux connaître les propriétaires et les caractéristiques de ces résidences secondaires.

▪ Les logements vacants : un fort potentiel en nombre de logements mais des réhabilitations souvent difficiles

Avec près de 1700¹¹ logements vacants représentant 8,3% des logements du territoire, une problématique se pose à propos de la réhabilitation de ces derniers :

- Un tiers d'entre eux, situés en centres bourgs, ne disposent pas d'extérieur ou garage.
- Organisés sur plusieurs étages, ils n'ont qu'une faible surface de plancher.
- 60% de ces logements ont été construits avant 1915 et dans 40% des cas sont de qualité médiocre.
- Les travaux nécessaires pour rénover et maîtriser les consommations d'énergies y sont généralement très importants et coûteux.

Globalement, ils ne correspondent plus aux souhaits des nouveaux habitants.

▪ Un territoire engagé dans l'amélioration du confort des logements

L'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) du PETR des Hautes Terres d'Oc et celle de la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire ont permis d'aider les propriétaires du territoire à améliorer leurs logements, en mobilisant notamment les dispositifs mis en place par l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat). Ces opérations jouent un rôle majeur dans le maintien et l'accueil des populations.

Sur la période des 5 années de l'OPAH du PETR des Hautes Terres d'Oc, 800 évaluations énergétiques ont été réalisées pour environ 600 dossiers agréés par les services de l'ANAH. En incluant les chiffres de l'OPAH Thoré-Montagne Noire, cela représente plus de 10 millions d'euros de travaux hors taxes, pour plus de 6 millions d'euros de subventions.

Grâce à ces OPAH, plus de 1000 personnes ont bénéficié d'aides financières pour rénover leurs logements (environ 5% de la population du territoire). Ce sont principalement :

- retraités
- employés
- personnes seules ou en couple (nombre moyen de personnes par ménage : 1,9).

Avec une estimation d'au moins 650 logements à rénover et conscients de ce besoin, les élus souhaitent s'engager de nouveau dans cette thématique à travers une nouvelle OPAH. L'étude pré-opérationnelle est en cours de réalisation pour le territoire du PETR des Hautes Terres d'Oc et elle sera menée en 2022 pour la Communauté de Communes Thoré-Montagne Noire.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

3. Cadre de Vie et infrastructures

▪ Le cadre de vie, une composante essentielle de l'attractivité des territoires

Grâce aux soins apportés aux cœurs de villages et aux infrastructures liées, les Hautes Terres d'Oc bénéficient d'un cadre de vie particulièrement agréable et se positionnent comme un territoire attractif pour attirer de nouveaux habitants et des familles.

Des aménagements de centres bourgs liés à la qualité de vie

Agir sur le cadre de vie des habitants des Hautes Terres d'Oc, c'est préserver et reconquérir l'attractivité des communes du territoire avec une attention particulière pour leur centre dont l'aménagement facilite les rencontres et les croisements entre les habitants.

A travers l'aménagement, la modernisation et l'entretien des infrastructures, c'est aussi encourager les déplacements doux, privilégier la proximité, l'accessibilité, la convivialité et la solidarité. C'est indirectement renforcer les centralités pour limiter l'étalement urbain et la consommation foncière qui se fait souvent au détriment de terres agricoles. Enfin, c'est un enjeu patrimonial : préserver un patrimoine bâti ou naturel cohérent et maintenir le lien avec l'histoire locale.

Ces aménagements permettent donc de conserver les espaces de vie partagés attractifs afin de maintenir la population sur le territoire et d'en attirer de nouvelles.

Contribuer au bien vivre-ensemble grâce aux aménagements

L'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire nécessite de s'emparer de la question de leur intégration au sein de la vie locale. Se saisir de l'arrivée de nouveaux arrivants pour redimensionner les services présents sur le territoire est une opportunité pour les localités en développement notamment en matière de mobilités (transports en commun, mobilités actives, intermodalité) mais aussi en matière de santé, d'emplois, d'alimentation ou d'éducation.

Il est donc important de développer des espaces permettant des apports mutuels et facilitant les échanges à travers des aménagements complémentaires :

- La création d'infrastructures de mobilité actives ou de voies vertes participent ainsi à ce développement plus harmonieux à l'échelle locale entre ville et campagne tout en activant un potentiel de croissance touristique.
- La rénovation ou la création d'espaces de vie partagés pour accueillir les nombreuses associations du territoire et favoriser les initiatives collaboratives contribue également à développer une mixité entre les populations.
- Le soutien aux cafés ou multiservices pour créer du lien social et faire revivre les communes rurales comme à Murat-sur-Vèbre à travers le programme 1000 Cafés.
- L'aménagement et la rénovation d'espaces de cultures, sports et loisirs pour permettre à chacun de pratiquer ses passions dans un cadre sécurisé et accessible.

▪ Des équipements qui réduisent les distances

Autre dimension indispensable à l'attractivité et à l'ancrage territorial des populations, l'entretien et le développement des infrastructures et des réseaux qui sont nécessaires à l'équipement des habitants et des entreprises pour réduire les distances et faciliter les connexions avec les grands pôles économiques.

Réseaux et téléphonie : un territoire bientôt désenclavé

En termes de téléphonie mobile, les zones blanches apparaissent majoritairement résorbées. Le réseau est accessible dans les centres-bourgs et les principaux hameaux mais l'itinérance n'est pas tout le temps assurée.

Pour le Haut débit, les centres-bourgs disposent de plus de 70% de locaux équipés en 3 Mb/s. Cependant, le nord, le centre et l'Est du territoire ne disposent pas encore de connexion haut débit "satisfaisante". Citons par exemple les communes d'Espérausses, d'Anglès, de Fontrieu, de Berlats, de Lamontélarie ou encore de Gijounet.

Les Schémas Directeurs Territoriaux d'Aménagement Numérique du Tarn et de l'Hérault prévoient de couvrir d'ici 2022 au minimum les centres-bourgs de la technologie de la fibre optique. Les travaux ont été entamés dans plusieurs centres-bourgs. D'ici la fin du contrat, le numérique participera encore davantage au désenclavement du territoire, contribuant à réduire les distances avec les grands pôles économiques et à faciliter le travail à distance.

Un réseau routier de moyenne montagne vital pour l'économie

La présence de filières industrielles (granit, bois, salaisons, eau, textile) implique un trafic de poids lourds important qui amène à une usure souvent rapide de la voirie. Or, un réseau routier en bon état est essentiel à la vie et au développement des Hautes Terres d'Oc. L'entretien et l'aménagement des routes existantes est donc une priorité afin de conserver une connexion avec les grands axes de communications (routiers, aériens, ferroviaires...) et de rester compétitif sur le plan économique.

Face à ces besoins, des investissements réguliers pour l'entretien et l'aménagement des routes sont réalisés à travers le territoire pour développer le réseau actuel et permettre une amélioration du service rendu aux usagers actuels ou futurs (Gain de temps, de frais, de traction, de confort, de sécurité...).

Le bon entretien du réseau routier est par ailleurs indispensable au développement touristique du territoire pour faciliter la venue d'une population de touristes venant découvrir les Hautes Terres d'Oc. Le caractère pittoresque des routes du territoire présente par ailleurs un potentiel certain en matière de cyclotourisme (en témoigne les passages réguliers du Tour de France) ou de tourisme moto.

Une gestion de l'eau cohérente

Les communautés de communes assurent leurs missions de mises aux normes en matière d'assainissement collectif et de contrôle s'il s'agit d'assainissement non collectif afin de garantir une sécurité environnementale. Même si le territoire est situé en zone de vigilance élevage, peu de pression est exercée sur la ressource. L'état chimique et écologique de l'eau est globalement bon en témoigne la richesse piscicole des cours d'eau.

La préservation de la ressource en eau est essentielle d'autant que le territoire abrite de nombreux ouvrages de prélèvements pour l'alimentation en eau potable et que certains cours d'eau sont répertoriés comme des réserves écologiques.

4. Équipements et services à la population

L'analyse des services à la population est ici proposée en deux temps. Une première analyse par thématique est d'abord réalisée et une approche par public viendra compléter ce premier niveau de lecture.

▪ Un tissu d'équipements dense et performant

Les équipements et les services constituent un point essentiel pour la qualité de vie des habitants du territoire. Cette question est par ailleurs primordiale pour les familles avec des enfants, les jeunes et la population vieillissante. Le territoire des Hautes Terres d'Oc s'est emparé de cette thématique de longue date afin de rester attractif vis-à-vis des nouvelles populations.

Une offre d'équipements publics qui évolue pour répondre aux nouveaux besoins

Il s'agit d'un travail de longue haleine entrepris sur le territoire afin de faciliter l'accès aux services aux publics y compris dans les zones géographiques mal desservies. Pour ce faire, de nombreux relais de services publics en milieu rural répondent à un besoin de proximité, dont 5 Espaces France Services à Brassac, Lacaune, Vabre, Saint-Pierre-de-Trivisy et la Salvétat ainsi que 2 Espaces de Vie Sociale (EVS) itinérants qui sillonnent les Communautés de Communes pour venir à la rencontre de la population et échanger sur leurs besoins. Un projet d'EVS est en réflexion sur la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire.

Le territoire est doté d'une Maison du Département implantée à Brassac, service public de proximité, composée d'une équipe pluridisciplinaire en charge de l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement de la population sur les domaines de la solidarité.

L'enseignement sur le territoire

En ce qui concerne l'enseignement, les Hautes Terres d'Oc comptent 32 écoles maternelles et élémentaires, dont deux classes spécialisées (SESSD). Seules les communes de Lacaune et Roquecourbe ont des écoles maternelles et primaires séparées. Les communes mènent des programmes de modernisation ou de reconstruction des bâtiments scolaires afin de conserver des structures attractives pour la population.

On compte trois collèges sur le territoire. Celui de Lacaune a la particularité d'offrir un internat de semaine, 1 section SEGPA et un dispositif d'accompagnement des adolescents en surpoids RéPOPP. Un CFA implanté à Lacrouzette enseigne les métiers de la pierre à travers 2 CAP et un Brevet Professionnel.

Les lycées les plus proches sont situés hors du territoire à Castres, Mazamet, St-Amans-Soult (lycées généraux) et à Albi, St Affrique, St-Pons-de-Thomières et Saint-Amans-Soult (lycées professionnels). Ils sont facilement accessibles grâce aux lignes de transport en commun régulières. Aussi, à proximité du territoire, la Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation de St Sernin sur Rance forme aux métiers de la chasse et de la nature jusqu'au niveau baccalauréat professionnel et BTS.

Au total, les effectifs dans les écoles maternelles et élémentaires ont baissé de 5 % entre 2009 et 2015 sur les Hautes Terres d'Oc. Depuis, on assiste à une stabilisation des effectifs. Dans les communes à proximité des agglomérations Castres-Mazamet, les effectifs ont légèrement augmenté de manière constante depuis dix ans, malgré la fermeture de classes. On peut noter des baisses d'effectifs sur les communes de Viane, Lacaune et Saint-Salvy-de-la-Balme. De même, les effectifs totaux des collèges de Brassac, de Lacaune, de Labastide-Rouairoux et le CFA de Lacrouzette se stabilisent depuis 2017 après une légère baisse.

Le PETR Hautes Terres d'Oc dispose d'une commission Enseignement dans le but de lutter contre la fermeture

des classes. Sur la partie tarnaise du PETR, une charte inédite réalisée avec l'éducation nationale vise à assurer une veille concernant le nombre d'enfants scolarisés afin de maintenir les classes.

Accès aux soins : une démographie médicale en reconstruction

Le territoire s'est engagé dans un projet de santé en cours d'élaboration¹². Il associe les élus, les professionnels de santé et les partenaires institutionnels. Dans ce cadre, le PETR veille et structure l'accès aux soins et développe des outils au service de la prospection de professionnels de santé, de la prévention et du soin.

Le sujet du maintien et de l'accueil des professionnels de santé est particulièrement critique au niveau du territoire du PETR des Hautes Terres d'Oc. L'accès pour tous à la santé est donc une priorité du PETR et des Communautés de Communes sur la période du contrat. Aujourd'hui, le territoire compte 4 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles regroupant 59 professionnels de la santé (données 2020) ainsi qu'un Centre de Santé Intercommunal en cours de création, répartis sur les principaux bourgs des Hautes Terres d'Oc. Un projet de création de MSP multisites est en cours pour les communes de la Salvetat, Anglès et Fraïsse-sur-Agout porté par la CCMLMHL. Notons également la CPTS Sud Tarn comme un acteur local important dans le maillage local de l'offre médicale.

A noter que la MSP de Lacaune accueille dans son bâtiment le Centre Médico Psychologique CMP Adulte et le CMP pour enfants et adolescents, antennes psychiatriques du Bon sauveur d'Albi assurant une prise en charge médico psychologique sur la CCMLMHL.

Afin de faciliter l'exercice coordonné pluriprofessionnel dans le territoire, la mise en place de la télémédecine et de SIP (Systèmes d'Informations Partagées) est en cours dans les MSP et entre elles.

En 2020, sur le territoire du PETR des Hautes Terres d'Oc, 15 médecins exerçaient leur activité pour la plupart dans des MSP. L'offre de soins n'est pas encore suffisante ni complète sur le territoire. 2 médecins sont partis récemment à la retraite et 4 vont les suivre prochainement. Le territoire est à la recherche de 8 médecins dont 4 dès à présent. Pour ce faire, le PETR et les Communautés de Communes proposent un accompagnement pour tout projet d'installation. Ils poursuivent également des opérations de prospection active de médecins. Un plan de communication a été mis en œuvre avec les Communautés de Communes.

Une présence importante des équipements de proximité mais un éloignement des équipements intermédiaires

Près de 4000 commerces et entreprises sont installés sur le territoire, répartis dans les différents bourgs. De nombreux commerces et entreprises sont dépendants des secteurs d'activités spécifiques du territoire : granit, salaison, textile, eau, bois. Un développement sur les caractéristiques économiques du territoire est proposé plus tard dans ce diagnostic.

Le territoire dispose ainsi d'une bonne couverture en équipements et en services de proximité¹³, les communes de Lacaune, Brassac, Anglès, Vabre, Lacrouzette, Roquecourbe, St-Pierre-de-Trivisy, Burlats, Viane La Salvetat-sur-Agout et Murat-sur-Vèbre disposant des principaux services de proximité.

¹²Le Projet de santé des Hautes Terres d'Oc est à disposition sur demande auprès des services du PETR.

¹³La gamme d'équipements de proximité regroupe les équipements les plus fréquents. Elle comporte, par exemple, ces équipements : poste, banque-caisse d'épargne, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, enseignement du premier degré, médecin omnipraticien, pharmacie, taxi...

En termes d'équipements intermédiaires et supérieurs¹⁴, le territoire du PETR des Hautes Terres d'Oc est néanmoins moins bien doté. Seule la commune de Lacaune possède de nombreux équipements de la gamme intermédiaire, Brassac peut également être considérée comme un pôle relais.

Le temps d'accès aux services d'usage est de 25 minutes de voiture en moyenne. Les principaux besoins de la population concernent les services d'artisanat dans le bâtiment (en particulier la maçonnerie, la plomberie et l'électricité), les services à la personne et les services de première nécessité (alimentaire notamment).

Les différents labels « Petite Ville de Demain » et « Centre-Bourgs » doivent permettre de développer l'offre de services en réponse aux besoins de la population dans une logique de cohérence et d'équilibre entre les territoires.

Des équipements de loisirs, sportifs et culturels en rénovation ou en création.

Les Hautes Terres d'Oc disposent d'un bon niveau d'équipements sportifs et culturels. Sur la période 2015-2020, des aménagements sportifs ont été créés ou mis aux normes : on dénombre aujourd'hui une piscine couverte à Lacaune, 3 bases de loisirs et des équipements sportifs de qualité dans tous les centres-bourgs.

Un important travail est mené concernant l'offre d'équipements culturels. Des salles d'expositions et d'événements culturels ont été aménagées à Brassac, Lacaze, Fontrieu, Lacaune, Murat/Vèbre, Saint-Amans-Valtoret, Roquecourbe et Bout-du-Pont-de-Larn et d'autres projets sont en cours sur le territoire, notamment un pôle culturel à Lacaune. L'apparition de salles spécifique pour la diffusion musicale, les arts vivants et les expositions se poursuit.

Le Fab d'Oc et le tiers-lieu, des équipements innovants pour rendre le projet de territoire plus transversal

Le PETR des Hautes Terres d'Oc en lien avec la Communauté de Communes Thoré-Montagne Noire est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Fabrique de territoire »¹⁵ dans l'objectif de créer un lieu d'innovation et de création. Ce projet est né de la volonté de rendre le projet de développement du territoire plus transversal grâce à des méthodes d'animation renouvelées.

Ce sera donc un lieu équipé d'une connexion internet haut débit, d'un fablab, d'un espace de coworking, de bureaux à louer et des bureaux du PETR qui verra le jour en début d'année 2022. Concrètement, il s'agira d'un lieu, animé par des chargés de mission, qui favorise l'émergence d'idées, l'enrichissement des projets et qui a pour but de dynamiser les initiatives. Un lieu qui permet de provoquer des rencontres, d'échanger et de partager ses connaissances.

Ce tiers-lieu a pour ambition de devenir un point de rendez-vous qui permettra aux acteurs du territoire de se mettre en réseau et de travailler ensemble sur des thématiques pluridisciplinaires et transversales. Il évoque une pépinière où ces acteurs bénéficient d'un espace ressource dans lequel ils pourront développer des projets innovants qui participent au développement du territoire des Hautes Terres d'Oc.

¹⁴ La gamme intermédiaire correspond à des équipements moins fréquents : police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation...

La gamme supérieure recense : Pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecin spécialiste, cinéma...

¹⁵ L'annonce est intervenue en 2020.

Des mobilités énergivores liée à l'enclavement mais des initiatives pour des mobilités douces en construction

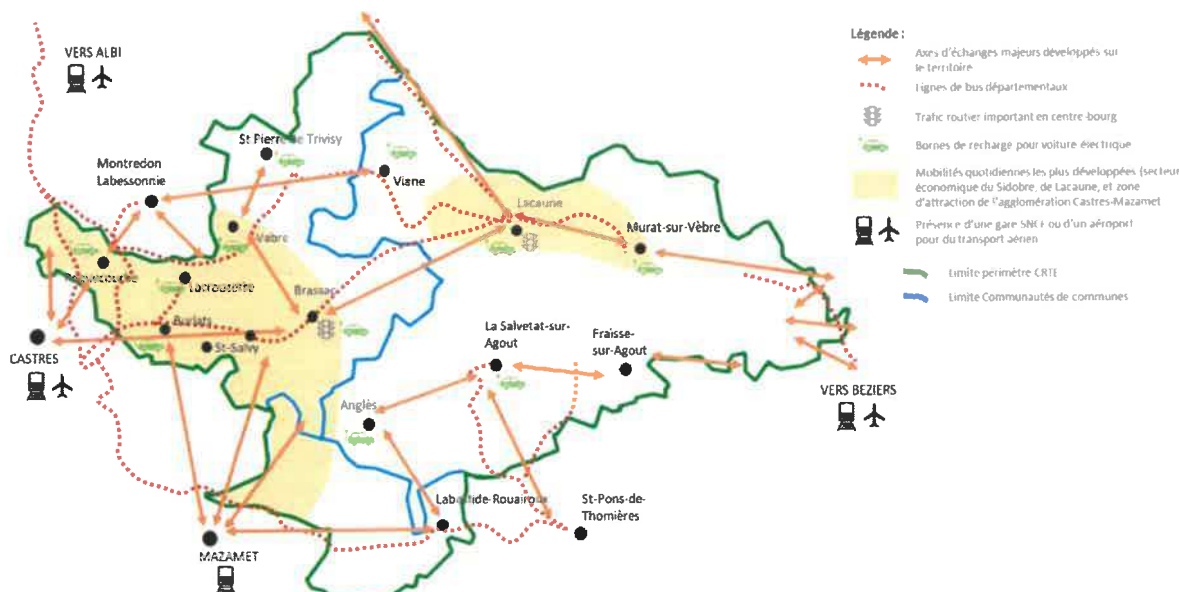
Dans notre territoire rural et enclavé, la dépendance à la voiture individuelle est très importante. Conscient de la nécessité d'apporter des réponses en matière de déplacement, des initiatives liées aux mobilités ont vu le jour.

D'un point de vue environnemental, 60% des émissions directes de gaz à effet de serre du territoire sont issues du secteur des transports, un chiffre qui s'explique pour deux raisons : Le transport de marchandises est essentiellement routier, secteur à ce jour très dépendant des énergies fossiles et 80,8% des déplacements domicile-travail sont effectués en voiture.

Ce domaine pèse donc sur les consommations énergétiques et les émissions de GES du territoire puisqu'il est le troisième poste de consommation énergétique du territoire. Face à ce constat, des actions adaptées tentent d'offrir des alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle. De plus, une offre complète et diversifiée de moyens de déplacements permettra de maintenir et accueillir de nouvelles populations.

Le territoire est traversé par 10 lignes de bus régulières. Il est ainsi assez bien desservi par les transports en commun sur la partie tarnaise mais reste problématique sur la partie sud-est du Tarn et sur la partie héraultaise du fait des reliefs importants. La part d'utilisation des transports en commun ne représente que 1,8 % des moyens de transport, contre 15,2 % de moyenne nationale.

En complément des lignes régulières, le secteur des Hautes Terres d'Oc a été le premier à se doter d'un transport à la demande (TAD) dès les années 70. Aujourd'hui, ces TAD sont gérés par les Communautés de Communes, les Communes ou un syndicat mixte et concernent la quasi-totalité du territoire. Ils sont généralement assurés par des taxis. Une étude pour améliorer le TAD est actuellement en cours en lien avec les services de la Région.



Carte de Synthèse : Transports et mobilités dans le territoire

Afin de favoriser les mobilités douces, des bornes de recharge électrique ont récemment été déployées sur le territoire, et des créations ou des réaménagements de voies douces se multiplient. Les Hautes Terres d’Oc sont notamment traversées par un important réseau de pistes de VTT ainsi que par la voie verte « Passa Païs ». Un projet de voie douce sur l’ancienne voie du « *Petit train* » est en cours entre Brassac et Vabre : ce tronçon est porté par la communauté de commune Sidobre Vals et Plateaux et sera financé par l’Appel à Projets Avenir Montagne (Plan de Relance). La voie reliant Castres à Murat relèvera du Conseil Département du Tarn.

- Les services à la population : approche par public

Après cette approche thématique et afin de mieux cibler les points sensibles sur l’accès aux équipements et aux services à la population, une approche par public est proposée dans ce diagnostic.

Un réseau petite enfance structuré

Le domaine Petite-Enfance est traité par les Communes ou Communautés de Communes pour l’accueil collectif et par le PETR HTO pour le Relais Petite-Enfance (RPE) des Hautes Terres d’Oc. Les communes de la Communauté de Communes Thoré-Montagne Noire relèvent du RPE de la Montagne Noire et les communes Héraultaises du territoire sont couvertes par le RPE du Grand Orb.

Une enquête a été réalisé par le RPE auprès des communes, des Etablissements d’EAJE (Etablissement d’Accueil de Jeunes Enfants), des Assistantes Maternelles et de la CAF afin d’observer l’évolution des naissances et de connaître les solutions de garde adoptées par les familles.

- ✓ Le nombre de familles CAF et MSA avec enfants de moins de 3 ans et le nombre d’enfants de moins de 3 ans augmentent positivement depuis 2015. De nouvelles familles s’installent sur le territoire.
- ✓ 11 départs à la retraite d’assistantes maternelles sont à prévoir de 2020 à 2025, ce qui représente une perte de capacité d’accueil théorique de 31 places. La part du nombre d’enfants accueillis en EAJE et chez des Assistantes Maternelles diminuerait ainsi de 12% sur la période. Il est donc impératif de renouveler les professionnels et de réfléchir à d’autres pistes d’actions pour pallier ce manque. Cette tendance est commune à celles observables à l’échelle du département et de territoire national.

Par conséquent, certains parents ne trouveront pas de solution de garde sur le territoire. On note que dès à présent ils peuvent être amenés à solliciter des territoires voisins ou privilégier une solution familiale influant parfois sur l’activité professionnelle d’un des parents. Il est toutefois à noter que certains parents travaillant sur le territoire du PETR des Hautes Terres d’Oc font appel aux services du RPE sur le territoire.

Le territoire a cependant su se doter de structures Petite-Enfance adaptées (Crèches, micro-crèches, MAM) pour proposer aux familles une offre de services qualitative. On dénombre en ce sens 7 crèches (5 sur le territoire du CRTE : Burlats, Brassac, Lacrouzette, Roquecourbe, Lacaune, et 2 hors territoire : Pont de L’Arn, St Amans Soult), 2 micro-crèches (Saint-Pierre-de-Trivisy et Vabre), 1 section 2-5 ans (hors territoire : Pont de L’Arn, St Amans Soult), 1 maison des assistantes maternelle (Murat sur Vèbre), 2 projets de réflexion pour développer les modes d’accueil Petite-Enfance (Salvetat-sur-Agoût et Viane), 2 coordination Petite-Enfance (CCSVP et CCMLMHL) et enfin 3 Relais Petite Enfance qui couvrent l’ensemble du territoire (Hautes Terres d’Oc, Grand Orb, Montagne Noire). En 2020, plus de 400 enfants ont pu profiter de ces services.

Il est indispensable de maintenir la mission d’observatoire de l’offre d’accueil collectif et individuel, ainsi que l’animation du Relais Petite Enfance pour accompagner des projets améliorants et développant l’offre de service.

Des actions pour une jeunesse active

Depuis 2017, la mission « Enfance-Jeunesse » menée auparavant à la seule échelle de la Communauté de Communes des Vals et Plateaux des Monts de Lacaune a été transférée au PETR HTO.

Aujourd'hui, la chargée de mission, dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale (CTG) dispositif de la CAF, est amenée à prendre en compte l'ensemble de la politique sociale et familiale afin de déployer des actions à destination de tous les publics : enfance jeunesse, parentalité, inclusion sociale, personnes âgées...

Avec le soutien des acteurs Enfance-Jeunesse du territoire (les élus, les responsables de structures d'accueil, les familles, les associations, ...) et des partenaires institutionnels (CAF, MSA, DDCSPP, Mission Locale, ...), la coordonnatrice CTG est chargée notamment de la cohérence, de l'amélioration et du développement des services et des actions en faveur des enfants et des jeunes du territoire pour :

- ✓ Renforcer la mutualisation des ressources du territoire,
- ✓ Créer une concertation et une dynamique de réseau entre les différents acteurs locaux et partenaires institutionnels,
- ✓ Optimiser la fréquentation des structures d'accueil Enfance-Jeunesse,
- ✓ Mettre en place des actions Enfance-Jeunesse (Chantier Loisirs Jeunes, Accompagnement projets, ...).

Les référents des structures Enfance-Jeunesse constatent une baisse importante de la fréquentation des jeunes à partir de 9 ans. L'ensemble des partenaires (référents de structures, CAF, MSA, ...) partage le fait que les ALSH ne sont pas adaptés aux besoins des adolescents.

Les collégiens interrogés expriment l'envie de :

- ✓ Se retrouver entre jeunes du même âge, ponctuellement lors des vacances scolaires
- ✓ Avoir un local et un animateur dédié à leur tranche d'âge
- ✓ Se voir confier des tâches plaisantes et utiles, être consultés, organiser et choisir les activités
- ✓ Être informés des activités proposées sur le territoire

De plus, nos lycéens et nos étudiants suivent leur cursus scolaire hors du territoire. Pour beaucoup, ils sont internes. Et lorsqu'ils sont diplômés, certains ne reviennent pas s'installer en raison d'opportunités professionnelles.

De part ces constats, les acteurs du territoire des Hautes Terres d'Oc soulignent l'importance de réfléchir à des pistes d'actions en faveur de ce public pour donner l'envie de revenir sur leur territoire.

Le territoire dispose de divers services à destination de la jeunesse pour répondre aux différentes étapes de la vie d'un jeune. Il existe notamment sur le territoire plusieurs ludothèques et bibliothèques, des accueils de loisirs sans hébergements, des chantiers loisirs jeunes réguliers, 6 maisons des jeunes et de la culture, 5 foyers ruraux et de nombreux autres services mobilisables.



Les RPE et les structures de la vie sociale en Hautes Terres d'Oc

De nombreux services et équipements pour personnes âgées et personnes handicapées vieillissantes

En plus des 8 EHPAD sur le territoire, 2 résidences pour l'accueil des handicapés vieillissants ont été ouvertes en 2015. De plus, plusieurs foyers thérapeutiques et occupationnels pour personnes en difficultés sont implantés sur le territoire.

Au niveau de l'offre des services d'aide, de maintien à domicile et d'accueil, le maillage est très complet, y compris avec des équipes spécialisées. En effet, des actions sont menées afin de permettre un accès aux soins à tous les habitants, notamment les populations vieillissantes, avec 6 associations de maintien à domicile, les ADMR qui assurent des services d'aide à la personne, de livraisons, d'aides aux petits travaux, de portage de repas à domicile et de garde d'enfants.

L'accès des personnes âgées pour certains équipements reste toutefois problématique en raison des distances à parcourir. En effet, dans notre territoire enclavé, l'accès aux équipements pour les personnes âgées s'avère problématique. Le temps de transport pour accéder à des services d'urgence peut dépasser 60 minutes sur les communes de la Salvetat-sur-Agout, Fraïsse-sur-Agout et Le Soulié. Le territoire a donc pour ambition d'améliorer le maillage d'équipements et de services de proximité qui permettent de garantir des soins et un confort de vie. Pour maintenir la qualité de vie, les Hautes Terres d'Oc portent une attention importante au nombre et à la répartition de professionnels de santé et d'équipements sur le territoire.

Le PETR anime également une plateforme de réflexion entre les EHPADs et les établissements d'accueil de personnes âgées handicapées. De nombreux projets surgissent des réflexions de ce réseau d'EHPADs :

services d'accueil de personnes désorientées dans les EHPADs, projets de création de foyers-logements, de résidences autonomie, etc... Un partenariat étroit est établi avec les Départements à ce sujet.

Le PETR veille également au recrutement du personnel des EHPAD, notamment par la mise à jour d'une CVthèque et l'animation d'une plateforme RH.



3. CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES

1/ Une économie dynamique marquée par des filières spécifiques

2/ La filière des matériaux

3/ Les filières de l'agroalimentaire

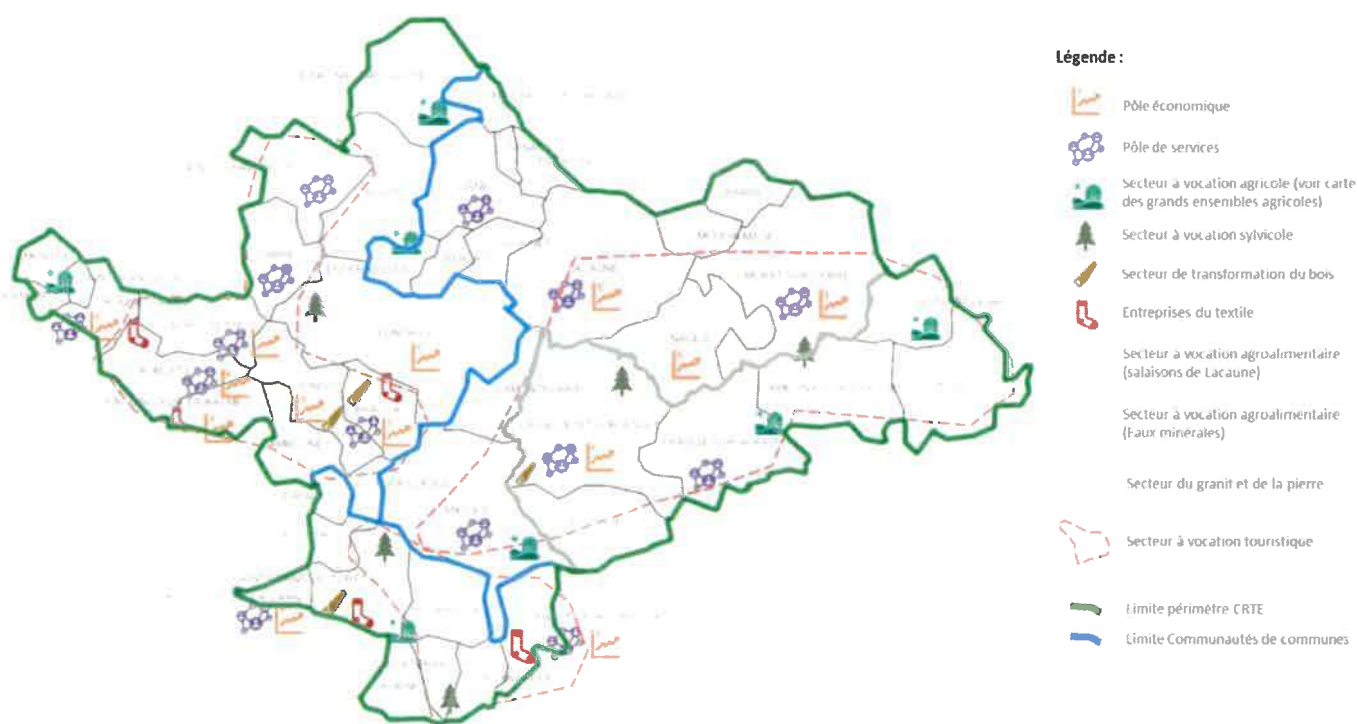
4/ L'agriculture en Hautes Terres d'Oc

5/ La structuration des entreprises en association professionnelle

Une économie diversifiée s’est développée depuis de longues années sur le territoire des Hautes Terres d’Oc. Les salaisons de Lacaune, les eaux minérales et eaux de source, le granit du Sidobre, le bois, l’élevage, la transformation des produits agricoles, le textile sont des secteurs d’activité qui comptent au plan national et représentent de nombreux emplois directs localisés sur le territoire.

1. Une économie dynamique marquée par des filières spécifiques

Le tissu économique est marqué par une forte présence de petites et moyennes entreprises, notamment dans le secteur du bâtiment, du commerce, ainsi que dans 4 grands secteurs d’activités structurés : agroalimentaire (IGP charcuterie salaison, fromage, eau), granit, bois et textile. Ces grandes filières concentrent 250 entreprises et près de 3000 emplois directs.



Carte de synthèse : tissu économique, services et armature du territoire

■ Un tissu de petites et moyennes entreprises dynamique

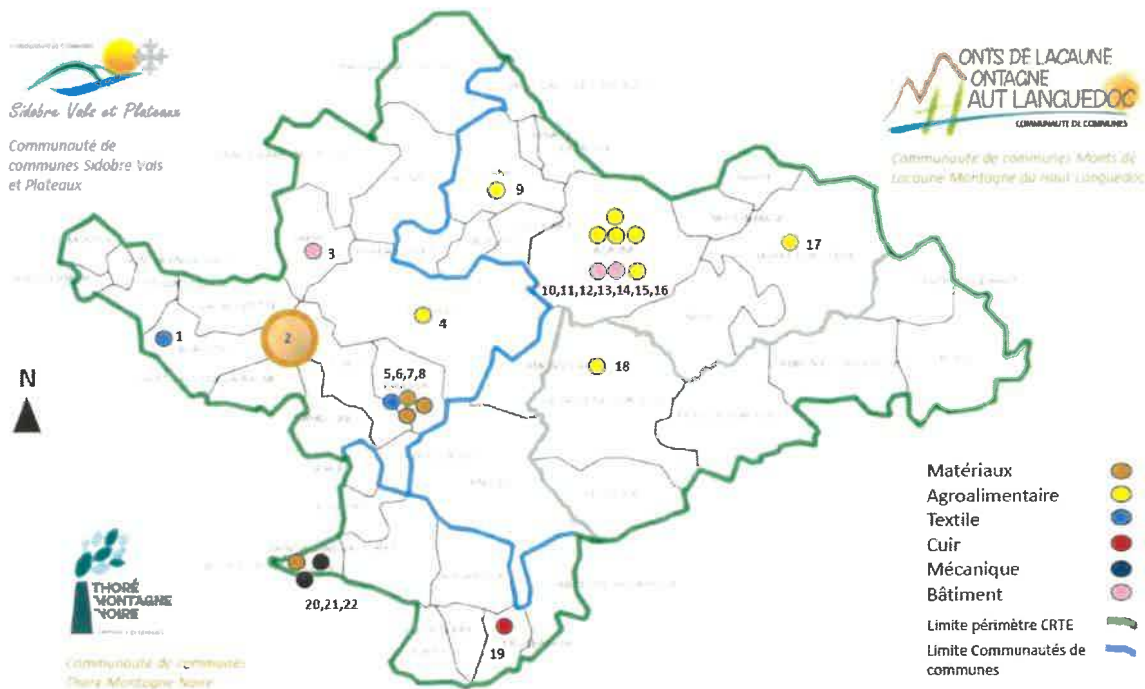
2 915 commerces et entreprises sont installés sur le territoire (ref. INSEE 2017) employant environ 7000 personnes, répartis dans les différents bourgs. Les pôles de concentration des activités économiques des Hautes Terres d’Oc correspondent aux bassins de services (poste, école, commerce...) et concentrent également les entreprises importantes du territoire. Ils reflètent la répartition de la population.

La valeur ajoutée (VA) du territoire représente 4,5 % de la VA globale du département du Tarn et se situe à 47000 € contre 57000 € au niveau départemental. Le tiers de cette VA résulte du secteur industriel (exploitation du granit, textile, industrie agro-alimentaires). Le domaine de l'activité touristique pèse pour une part non négligeable autant en termes d'emploi que de VA. Cela représente 8 % des emplois ainsi que de la valeur ajoutée, soit le double qu'au niveau départemental (4%).

La balance entre les sphères productive et présentielle s'analyse à travers la répartition des emplois que l'on peut retrouver sur le territoire. L'économie productive qui exporte des biens et des services produits sur le territoire représente 52.8% des emplois du territoire (contre 34.2% au niveau national) précisant bien le caractère productif du territoire des Hautes Terres d'Oc qui s'organise autour des filières d'extraction et de production locales (granit, bois, textile, métal, terre, agroalimentaire).

Le ratio emplois offerts/actifs occupés s'est dégradé durant la dernière décennie et se stabilise, même s'il existe des emplois non-pourvus dans certains métiers qui pâtissent d'une image négative. Néanmoins, des améliorations apparaissent, notamment dans le secteur du granit, grâce à des formations professionnalisantes implantées sur le territoire (CFA Institut de Formation Roches En Sidobre à Lacrouzette).

La carte ci-dessous permet de dresser une liste non-exhaustive des pépites économiques du territoire des Hautes Terres d'Oc représentative de la diversité d'activités présentes sur le territoire et de leur répartition géographique.



Carte non exhaustive des pépites économiques des Hautes Terres d'Oc

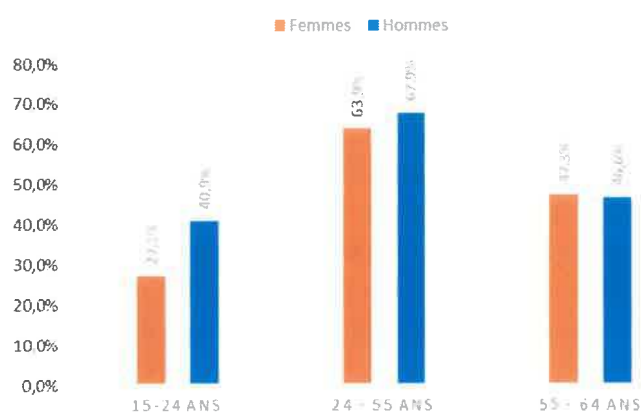
Secteur d'activité	Entreprise	Commune	ID
Textile	Atelier Joly SARL	Burlats	1
Matériaux	100 entreprises du granit installées sur le territoire dont les carrières Plo, le groupe Brachot et une dizaine d'entreprises innovantes (travail de gravure, mobilier et décoration, numérique 3D...)	Sidobre	2
Bâtiment	SARL SOLACO TP	Vabre	3
Agroalimentaire	Eau Fontaine de la reine	Fontrieu	4
Matériaux	Groupe SIAT	Brassac	5
Matériaux	Etablissement Régis Bouissière	Brassac	6
Matériaux	BRASSAC BOIS EMBALLAGES	Brassac	7
Textile	Filatures du Parc	Brassac	8
Agroalimentaire	Laiterie Fabre Frères	Viane	9
Agroalimentaire	Société des eaux de Mont Roucous	Lacaune	10
Bâtiment	SARL Calas	Lacaune	11
Bâtiment	Carrière Garenq - Colas	Lacaune	12
Agroalimentaire	Maison Milhau	Lacaune	13
Agroalimentaire	Oberti Ernest et Fils	Lacaune	14
Agroalimentaire	Roussaly/Spm	Lacaune	15
Agroalimentaire	Société Tuelacau	Lacaune	16
Agroalimentaire	Maison Millas	Murat-sur-Vebre	17
Agroalimentaire	La Salvetat - Eau Minérale groupe Danone	La Salvetat	18
Cuir	Raynaud Jeune	Lacabarède	19
Matériaux	Société Européenne du Bois	Bout-du-Pont-de-Larn	20
Mécanique	Marceau Amalric	Bout-du-Pont-de-Larn	21
Mécanique	Valeo Vision	Bout-du-Pont-de-Larn	22

▪ Emploi : un taux d'activité en légère baisse et une part importante de retraités

Le Taux d'activité était en 2017¹⁶ de 75.1% pour les 15-64 ans, très légèrement supérieur à la moyenne française (74,0 %). Le taux de chômage était de 11,6 %, en légère augmentation, mais restait inférieur à la moyenne française (13,9 %) et à celle du Tarn et de l'Hérault (qui atteignent respectivement 13% et 16.7%).

On peut observer dans ces chiffres que le chômage touche plus les femmes que les hommes (2,3 % points d'écart) et que 20,1 % des actifs du territoire sont à temps partiel. 12% des salariés de 55 à 64 ans ont un emploi précaire, soit deux fois plus que la moyenne française. La part des 20-24 ans sans diplôme est de 10,8 %, sensiblement identique à la moyenne française (10,8 %).

Ces chiffres ont une incidence sur les revenus en moyenne relativement bas sur le territoire. Il est également constaté que des entreprises dans certains secteurs, évoqués ci-après, rencontrent des difficultés pour recruter.



Taux d'emploi par classe d'âge dans les Hautes Terres d'Oc - 2017

¹⁶ INSEE

On compte 21,1 cadres pour 100 ouvriers sur le territoire des Hautes Terres d’Oc. Cet indicateur est inférieur au taux français qui est de 76,6 de cadres pour 100 ouvriers.

Le territoire est caractérisé par une majorité d’employés et d’ouvriers avec des spécificités par territoire. De manière générale sur le territoire, les actifs se composent principalement d’ouvriers et d’employés (55%) et de professions intermédiaires (19 %). Le nombre d’artisans, commerçants et chefs d’entreprises (6%) est légèrement supérieur à celui des agriculteurs exploitants (4,2%), touchés par la déprise agricole. Le taux d’agriculteurs exploitant reste nettement supérieur à la moyenne française qui est de 0,8 %.

▪ Un tissu économique structuré autour de l’exploitation des richesses du territoire

Le tissu économique du territoire se structure autour d’emplois majoritairement issus du secteur tertiaire mais dans des proportions bien inférieures à la moyenne du territoire national (53,5% contre 79,1%). En termes de répartition, les emplois industriels arrivent en seconde position sur le territoire à hauteur de 26,9% contre une moyenne nationale plus de deux fois inférieure à 12%. L’agriculture arrive en troisième position (12,4%) représentant près de deux fois plus d’emplois que le secteur de la construction (7,2%), les Hautes Terres d’Oc affichant ici aussi leur singularité en comparaison des moyennes nationales.



Source : Insee, RP - 2018

Répartition des emplois locaux par secteur économique - INSEE¹⁷

En matière d’installation d’entreprises, les chiffres de l’INSEE affichent 188 nouvelles entreprises installées sur le territoire des Hautes Terres d’Oc en 2019 avec une surreprésentation des activités industrielles et une sous-représentation des activités tertiaires en information communication et en activités financières notamment en comparaison des chiffres nationaux.

Ces chiffres traduisent bien la composition du tissu économique local structuré autour de l’exploitation des richesses du territoire et de la création d’une valeur ajoutée endogène aux Hautes Terres d’Oc. Le développement et l’accompagnement de ces filières d’activités est donc un enjeu considérable sur le territoire pour maintenir de la compétitivité pour les entreprises, développer de nouvelles capacités de transformations et ainsi continuer de créer de la richesse et des emplois locaux.

Ils révèlent également un besoin d’accompagnement pour favoriser l’installation de nouveaux métiers relevant du secteur tertiaire sur le territoire. Des équipements tels que des espaces de coworking ou des tiers-lieux peuvent ainsi permettre de conforter l’accueil sur le territoire de projets innovants et de couvrir

¹⁷ Observatoire des Territoires ANCT – Portrait PETR HTO – Octobre 2021

leurs besoins spécifiques.

▪ Des zones d'activités économiques bien réparties sur l'ensemble du territoire

Un état des lieux des zones d'activités a été réalisé par les services de la Direction Départementale des Territoires du Tarn en 2021. Cette étude nous permet d'extraire des chiffres clés et des enjeux autour de l'occupation de ces zones d'activités.

Si le nombre de ZAE et la surface totale ont baissé, le reclassement des espaces et la suppression de certaines zones peuvent expliquer ces tendances. Les enjeux autour du développement des zones d'activités restent toutefois connus. Pour les zones les plus anciennes, la question de la requalification des espaces occupés ou en friche se pose en termes d'attractivité ou d'insertion paysagère. Pour les futurs projets, c'est l'équilibre entre la préservation de la ressource foncière et le besoin d'espace pour l'activité économique qui est au cœur des projets.

Plus précisément à l'échelle du territoire, on note une disparité dans le nombre de Zones d'Activités Economiques entre les différentes communautés de communes du territoire. La CC Sidobre Vals et Plateaux présentant un nombre particulièrement élevé de petites zones d'activités essentiellement à gestion privée s'expliquant par l'étalement de l'activité économique sur tout le territoire malgré des contraintes géographiques fortes liés notamment à l'exploitation du Granit.

Communauté de communes	Nombre ZAE	% gestion publique	Surface Moyenne (ha)	%surfaces agricoles	%hectares mobilisables
CC MLMHL*	4	50%	16,3	36%	44%
CC SVP	32	22%	5,3	8%	21%
CC TMN	15	7%	9,1	11%	10%

*Communes tarnaises uniquement

Chiffres clés intercommunaux issus de l'Etat des lieux 2021 réalisé par la DDT81

On peut néanmoins noter un taux d'occupation extrêmement important au niveau des zones d'activités économiques à l'échelle du territoire.

▪ Une population de chefs d'entreprises vieillissante

La population de chefs d'entreprises est vieillissante puisque 35 % d'entre eux ont plus de 55 ans à l'instar de nombreuses zones rurales et de montagne du territoire régional. L'enjeu majeur de la transmission des entreprises pour maintenir le tissu économique local est vital au maintien des populations et à l'attractivité de notre territoire rural. Dans ce cadre, le PETR des Hautes Terres d'Oc mène des actions de sensibilisation des chefs d'entreprises en partenariat avec les organisations consulaires. En parallèle, le territoire diffuse des Offres d'accueil qualifiées pour permettre à des porteurs de projets de bénéficier du meilleur accueil possible en cas d'intérêt pour une entreprise du territoire.

2. Les filières des matériaux

▪ Filière granit et pierres

Gigantesque cœur de granit, le Sidobre est l'un des plus grands centres de transformation granitière du monde. Chaque année, 150 000 tonnes de granit brut sont extraites, ce qui représente 50% de la production française et la totalité de la production régionale. Au début des années 2000, la filière granit du Tarn représentait plus de 180 entreprises et près de 1 200 salariés. Aujourd'hui, on peut estimer que la filière

compte 120 entreprises et 1000 emplois. En outre, de nombreuses entreprises artisanales de transformation et de maintenance sont liées à cette filière. Cependant, du point de vue des effectifs, la population salariée est vieillissante. En ce sens, plusieurs initiatives sont menées localement avec les partenaires de l'écosystème territorial pour anticiper et améliorer les procédures de recrutement et de transmission d'entreprises.

Un ensemble de petites entreprises structurées

Cette filière est très morcelée : 95% des entreprises ont moins de 20 salariés. Il s'agit de petites entreprises familiales pour la plupart mais une tendance vers la concentration est en cours. Depuis 2014, les entreprises sont structurées à l'initiative du PETR et en lien avec les chambres consulaires autour d'une association : Granit et Pierres du Sidobre. Elle fédère des actions d'innovation, de design et de promotion afin de réduire leur vulnérabilité face à une crise sectorielle ou à la concurrence.

Afin de mettre en valeur les réalisations des entreprises et le travail de la filière, la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux a créé le « pavillon de l'innovation ». Il s'agit d'un espace dédié au travail de jeunes designers qui permet d'apporter un peu plus de notoriété au granit et aux savoir-faire de notre territoire. En outre, une démarche visant à labelliser le granit du Sidobre en Indication géographique est en cours. Le cahier des charges devrait être terminé fin 2021. De cette façon, le label IGP permettra de démarquer le granit du Sidobre, et de faciliter notamment, dans le cadre de marchés publics, l'ajout d'une clause aux appels d'offres indiquant le souhait de provenance du granit du Sidobre.

Dans le Sidobre, beaucoup d'entreprises dépendent de l'exploitation du granit. A titre d'exemple, les 170 entreprises de la commune de Lacrouzette sont liées au secteur industriel du granit (77 directement), et aux services associés (transport). Nous pouvons également citer la commune de Saint-Salvy-de-la-Balme qui compte 54 établissements, dont 35 sont issus du secteur du granit.

Les entreprises d'extraction de granit

Le Sidobre compte une dizaine de carrières réparties sur les 3 communes de Lacrouzette, Saint-Salvy-de-la-Balme et Burlats. Les entreprises d'extraction sont de deux types : des carrières et des carrières-ateliers. Cette dernière double activité était historiquement très répandue. La législation a conduit beaucoup d'ateliers propriétaires de petites carrières à fermer leur site. Certains ont stoppé l'activité de carrière et loué le site à un autre carrier. On observe également une évolution dans les pratiques avec par exemple la mutualisation de la gestion d'une carrière par deux ateliers partenaires.

Les carrières en exploitation emploient environ 90 personnes et la moitié des carrières sont en propriété.

Les entreprises de transformation du granit

- Les ateliers de 1^{ère} transformation

Il n'y a pratiquement plus d'ateliers locaux spécialisés en 1^{ère} transformation qui commercialisent des tranches épaisses, voire minces, de granit du Tarn. Ceci est dû au phénomène de fusion des niveaux de transformation décrit ci-dessous et à la concurrence des tranches minces de granit étranger plus facilement disponibles chez les négociants importateurs.

- Les ateliers de 1^{ère} et 2^{ème} transformations intégrées

Ce maillon de la première transformation au sein de la filière a été intégré aux ateliers de seconde transformation, voire à certaines marbreries qui sont équipées pour réaliser ces travaux. Nous observons une différenciation géographique de l'évolution de l'effectif des ateliers granitiers sur le Sidobre d'une commune

à l'autre, et du cœur de ville vers les bordures du bassin :

- Une forte chute de l'effectif d'ateliers à Lacrouzette, zone de plus forte concentration
- Un maintien à Saint-Salvy-de-la-Balme
- Une relative stabilité au cœur du Sidobre
- Une diminution sensible dans les communes de bordure du Sidobre

Les débouchés

En aval des ateliers de 1^{ière} et 2^{ème} transformations, nous retrouvons d'autres catégories d'acteurs clients qui vont différer suivant les différentes sous-filières d'aval (les marchés). Il s'agit des entreprises et structures clientes des sous-filières du funéraire, du bâtiment-mobilier-décoration et des voiries-espaces privés, publics, jardins, espaces verts et paysages. 60 % du chiffre d'affaires de la filière du granit est réalisé par le funéraire, et 25 % dans le bâtiment, la décoration et l'urbanisme, et 15 % dans la voirie.

La filière du granit comporte de nombreux atouts : la qualité intrinsèque du granit est excellente, ainsi que le savoir-faire et les techniques de pointe reconnues dans le monde entier. La situation géographique du Sidobre au cœur de l'Europe ainsi que la structuration des entreprises et leur animation spécifique, accompagnée par le PETR, constituent également des avantages majeurs qui permettent à la filière de rivaliser dans une concurrence mondiale.

▪ Filière du bois

Avec plus de 60 % de la surface des Hautes Terres d'Oc recouverte de forêts (100 000 Ha) et un climat varié qui permet l'implantation d'une grande diversité d'essences, les métiers de l'exploitation forestière, du sciage, de la charpente et de la menuiserie ont développé plusieurs entreprises majeures de la région Occitanie, certaines significatives au plan européen. Environ 1000 personnes travaillent dans le secteur de l'exploitation, du sciage et dans les emplois induits (transporteurs, mécaniciens...).

L'exploitation d'une ressource locale majeure

La propriété forestière est essentiellement privée ou communale, de petite superficie et très morcelée. Ce faisant, les forêts de feuillus privées sont souvent sous-exploitées. Le volume d'exploitation annuel estimé sur le Haut Languedoc regroupant les monts de Lacaune, la montagne noire et le Haut Languedoc était en 2008 de 450 000 m³. En 2018, il était estimé à plus de 900 000 m³. On estime qu'entre 2008 et 2021, la production de résineux a été triplée, les boisements arrivant à maturité. Cette production servira essentiellement de bois d'industrie et de bois d'œuvre. Toutefois, les résineux plantés massivement dans les années 50 à 70, en plein rendement aujourd'hui, ne se retrouvent pas tous dans les ateliers de transformation locaux et sont pour partie destinés à l'export. Au contraire, on assiste souvent trop à l'importation de bois transformés à l'étranger.

Le développement de la chaîne de valeur du bois : enjeu territorial majeur

De ce fait, la valorisation du bois brut en produits finis (1^{ière} et 2^{ème} voire 3^{ème} transformations) est une piste de développement essentielle pour le territoire. Des outils et des animations autour de la filière des matériaux (animation des industries emblématiques, FabLab...) ont été mis en place pour encourager la valorisation du bois local. L'accompagnement de porteurs de projets innovants a également eu un impact important sur le dynamisme de la filière et sur la création d'emploi.

Les résultats de l'accompagnement de cette filière sont aujourd'hui visibles car des usines de 1^{ère} transformation (et en partie de 2nd transformation) ont été reprises. Elles utilisent plus de 500 000 m³ par an et ont des projets, à termes, de développement sur la 2nd transformation. Nous pouvons également citer

la mise en place par certaines entreprises d'une chaîne de production intégrale pour utiliser le bois dans son intégralité et proposer des produits clef en main à leurs clients en maximisant la valeur ajoutée produite et en minimisant les impacts sur l'environnement.

- Filière du textile

Historiquement lié à la laine des brebis de Lacaune, à l'eau des rivières de la montagne nécessaire au nettoyage de laine et à la production d'énergie pour alimenter les usines, le textile doit son développement dans le Sud du Tarn à plusieurs familles qui ont investi et développé une fabuleuse économie locale du XIXème siècle jusqu'aux années 70. Le Sidobre et la vallée du Thoré avaient ainsi développé une véritable chaîne de valeur autour des savoir-faire liés au textile (délainage, filature, tissage et bonneterie) pour valoriser au mieux une matière première de qualité issue du territoire.

Après avoir subi, comme partout en France, une terrible crise, plusieurs entreprises du territoire se sont orientées vers les textiles et créations haut de gamme. L'innovation, la technologie, le positionnement sur des niches commerciales ont ainsi permis à des entreprises de Brassac, Roquecourbe, Burlats et de la vallée du Thoré de maintenir et développer leurs activités.

On notera par exemple la présence de l'atelier Missègle, dans le Sidobre, des filatures du parc à Brassac ou encore de la Sotextho à Saint-Amans-Valtoret. Aujourd'hui, une dizaine d'entreprises travaillent dans le textile ce qui représente plus de 200 emplois sur le périmètre couvert par le CRTE. Une grande partie d'entre elles fonctionnent selon les principes de l'économie sociale et solidaire (ESS) afin d'entretenir et de faire revivre un savoir-faire intimement lié au territoire.

- Filière du métal

Le territoire compte quelques entreprises qui travaillent le métal. Dotées d'un remarquable savoir-faire, elles sont créatrices dans le domaine de l'équipement de maison, du bâtiment, de la décoration. Le travail de ce matériau est un véritable atout pour le territoire car il permet d'associer les autres productions du territoire : le granit, le bois, ou n'importe quel autre matériau jouant un rôle essentiel d'alliance.

Ces entreprises sont assez peu nombreuses et le développement des animations envisagées dans le plan d'action permettra de susciter des développements d'entreprises, voire les créations de nouveaux ateliers.

- Filière de la terre crue

De l'extraction de l'argile à sa valorisation en matériaux de construction ou en décoration, la commune d'Albine dans la Montagne Noire abrite deux entreprises au savoir-faire indéniable. L'animation de la « filière matériaux » doit permettre d'accélérer le développement de ce secteur à fort potentiel sur le territoire et bénéficiant de débouchés intéressants.

3. Les filières de l'agroalimentaire

- Les Salaisons de Lacaune

À elle seule, la charcuterie de Lacaune constitue un pôle d'envergure nationale où sont produits par exemple 15 % des jambons consommés en France. Face au savoir-faire unique des artisans des salaisons et des efforts engagés pour conserver un produit de qualité et compétitif, la commune de Lacaune a été reconnue « Site Remarquable du Goût » en 2016. Le Jambon, la Saucisse et le Saucisson de Lacaune ont obtenu l'IGP (Indication Géographique Protégée) entre 2015 et 2020.

Les débouchés sont constitués des grandes et moyennes surfaces au plan national pour 70% de la production, des détaillants et d'une vente sur les marchés de plein air. Au total 50 entreprises et environ 800 emplois directs concernés par cette filière sur les Hautes Terres d'Oc et plus particulièrement sur la communauté de communes des Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc. On compte :

- 35 charcutiers sur tout le territoire qui produisent 35 000 tonnes de charcuterie-salaison par an,
- 12 revendeurs,
- 2 négociants et transporteurs de porcs,
- 1 abattoir (250 000 porcs par an y sont abattus),
- 2 salles de découpe où sont traitées 25 000 tonnes par an.

La filière de la salaison de Lacaune, qui se situe entre la gamme moyenne et haute de la charcuterie subit l'évolution des tendances de consommation, notamment la baisse de consommation de viande d'environ 12% en 10 ans. Conscients de la qualité de leurs produits et respectueux de l'environnement, les entreprises du territoire sont engagées dans plusieurs démarches qualités afin de sortir des cahiers des charges qui ne rémunèrent pas suffisamment les agriculteurs et de se convertir vers des productions en accord avec les tendances de consommation.

Le label rouge

En 1969, l'APSALAC (Association de promotion des Salaisons de Lacaune) s'est engagée dans la démarche Label Rouge (premier label de salaison de France) : 6 entreprises adhèrent aujourd'hui à cette démarche pour le jambon sec, le saucisson sec, la saucisse sèche et la saucisse fraîche.

La démarche IGP (Indication Géographique Protégée)

L'Indication géographique protégée (IGP) identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique.

En 1994, une démarche pour le jambon de Lacaune a été lancée. L'abattoir et une salle de découpe adhéraient à cette démarche. Afin de pouvoir associer le saucisson sec et la saucisse sèche, la filière s'est tournée vers l'IGP. 6 entreprises se sont lancées en 2010 dans la démarche IGP qui a été obtenue en 2015 pour le jambon de Lacaune. Aujourd'hui, le saucisson sec et la saucisse sèche bénéficient aussi d'une IGP.

L'Apalhat

Le cochon Apalhat (élevé sur de la paille en Occitan) est une micro-filière fermière basée sur un cahier des charges strict avec une marque déposée. Il exige des conditions et un processus d'élevage plus respectueux de l'animal (porcherie plus confortable, période d'engraissement plus longue, alimentation saine, réduction du stress à l'abattage...). Trois éleveurs sont engagés dans cette démarche porteuse d'avenir, permettant de mieux valoriser la viande vers des produits transformés de haute qualité.

Les Saveurs du Tarn

Depuis 2012, la marque Saveurs du Tarn regroupe environ 110 entreprises du département du Tarn comme un outil collectif qui met en avant le savoir-faire des entreprises du territoire. Vrai repère pour le consommateur qui veut cibler un achat en local, quelques entreprises du secteur de Lacaune sont labellisées auprès de cette marque.

▪ La transformation du lait

La laiterie artisanale Fabre fabrique des fromages à Viane et s'approvisionne en laits de brebis, vache et chèvre le plus localement possible. Pour ses fromages à base de lait cru de vache, elle s'approvisionne auprès

de 25 exploitations agricoles du territoire, se positionnant comme un acteur de référence pour assurer la transformation de produits agricoles du territoire sur le territoire. Elle emploie 15 personnes et a en parallèle de la fabrication de fromage développé une activité de fabrication de yaourts qui a créé 5 emplois.

En parallèle du travail engagé à Viane, d'autres projets de création de laboratoires de transformation de produits laitiers à la ferme ont été menés dans une quinzaine d'exploitations ce qui a permis d'augmenter considérablement la valeur ajoutée du lait pour les exploitations et de créer des emplois sur le territoire autour d'une filière d'une importance considérable pour le maintien de l'agropastoralisme.

▪ La valorisation de l'eau

La présence de l'eau sur l'ensemble du territoire constitue un élément identitaire fort : lacs, plans d'eau et nombreux cours d'eau. En plus de cette notion paysagère, l'eau représente également une valeur économique considérable puisque trois entreprises renommées valorisent les sources d'eau sur le territoire :

- L'eau « La Salvetat », marque du groupe Danone, à La-Salvetat-sur-Agoût qui emploie 84 personnes et embouteille 210 millions de litres par an.
- L'eau de Mont Roucous à Lacaune, unité d'embouteillage qui emploie aujourd'hui une cinquantaine de salariés, produit près de 150 millions de litres d'eau à l'année. En 2016, la mise en place d'une autre ligne de production a notamment permis de créer 10 emplois récemment.
- « L'eau de la Reine », exploitée à Fontrieu par la société Monte Bacco Group.

Ces entreprises en rapide évolution emploient aujourd'hui plus de 150 personnes et continuent à se développer.

En outre, à partir de l'eau de source, d'autres boissons peuvent être développées. Trois entreprises produisant de la bière se sont déjà installées sur le territoire (Le Bez, Nages, Lamontéliarié), et l'eau de source à Fraïsse-sur-Agout va être utilisée dans le cadre d'un projet de distillerie artisanale. Sur la source du Soulié, c'est un groupe italien qui étudie la possibilité d'exploiter l'eau pour des brumisateurs.

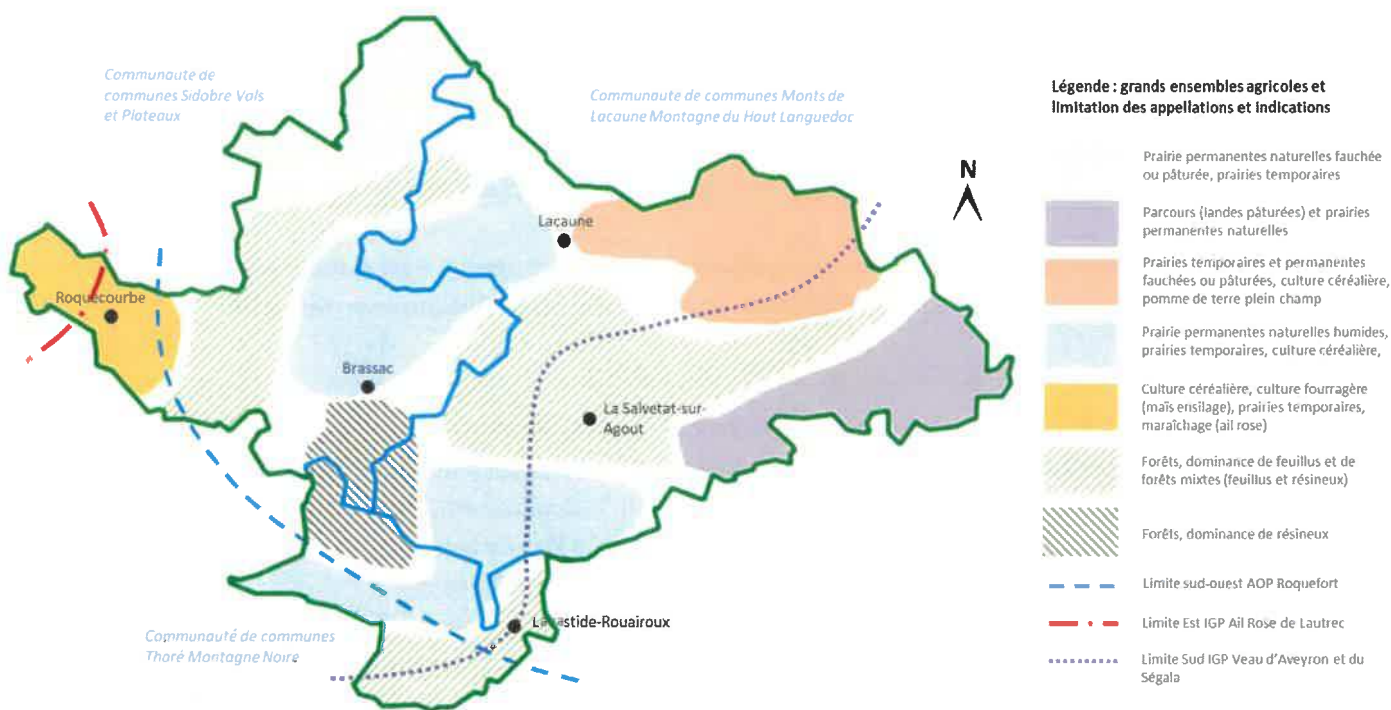
Il est aussi intéressant d'aborder la production d'énergie à travers les centrales hydroélectriques présentes sur 7 communes du territoire. Les recettes fiscales générées apportent des ressources pour le développement de ces communes.

4. L'agriculture en Hautes Terres d'Oc

▪ Caractéristiques de l'agriculture locale

Hautes Terres d'Oc est caractérisé par 6 « grands ensembles » agricoles que sont :

- Le Nord du territoire, sur les communes du Masnau-Massuguiès, St Salvi-de-Carcavès et Saint-Pierre-de-Trivisy, caractérisé par des cultures de pleins champs et des prairies permanentes naturelles, de fauche ou de longue rotation.
- Plus au Sud, les communes d'Espérausses, Berlats, Gijounet et Fontrieu sont davantage caractérisées par des cultures bocagères et des prairies humides.
- L'Est du territoire, sur les communes de Lacaune, Moulin-Mage, Barre et Murat-sur-Vèbre se retrouvent en cultures bocagères, cultures de plein champs, prairies humides, prairies permanentes naturelles, de fauche ou de longue rotation.
- Le Sud-est, le Somail, l'Espinouse et le Caroux, est dominé par les landes avec des zones humides localisées sur les communes de Cambon-et-Salvergues, Fraïsse-sur-Agout.
- Le plateau d'Anglès et la vallée du Thoré, mosaïque de prairies humides, de prairies permanentes et de cultures bocagères ou de pleins champs.
- A l'Ouest, sur les communes de Roquecourbe, Saint-Germier et Saint-Jean-de-Vals, où les cultures de pleins champs dominent (céréales).



Carte de synthèse - Les paysages agricoles des Hautes Terres d'Oc

Ainsi, l'agriculture du territoire est fortement tournée vers l'élevage bovin et ovin. En 2019, la Surface Agricole Utile (SAU) atteignait près de 31,5 % de la surface totale des Hautes Terres d'Oc, soit 44 456 Ha. La SAU a diminué de 0,66 % entre 2010 et 2020 (-1,44 % en France). Elle reste globalement stable mais il y a une grande disparité entre les communes (Plateau d'Anglès et vallée du Gijou touchés par la déprise). On note également une diminution de la superficie toujours en herbe au profit des terres labourables.

On estime à 708 le nombre d'exploitations sur l'ensemble du territoire des Hautes Terres d'Oc. Le nombre

d'exploitations a continué à diminuer légèrement entre 2010 et 2020. Cette diminution est à nuancer en termes de SAU au regard de l'agrandissement des exploitations. Bien que la diminution du nombre d'exploitations ralentisse, les chefs d'exploitations sont vieillissants : 40 % des chefs d'exploitations agricoles ont plus de 55 ans. Face aux évolutions du marché, beaucoup d'agriculteurs qui s'installent ou qui reprennent des exploitations cherchent à sortir des schémas classiques de commercialisation en supprimant les intermédiaires et en se rapprochant des consommateurs, et ainsi améliorer leur rémunération.

▪ La vente directe et les circuits alimentaires courts

Sur le territoire des Hautes Terres d'Oc, environ 200 exploitations utilisent des circuits courts de commercialisation, soit 31 % des exploitations qui sont majoritairement productrices de viande. Ce taux est au-dessus des moyennes nationales (21 % contre 18,5% pour la France Métropolitaine), tarnaise et héraultaise (20%). Cependant, les démarches de vente en circuits courts sont majoritairement individuelles sur le territoire (vente directe à la ferme) et ne comptent pas d'outil collectif de distribution de produits locaux hormis certains marchés.

Hautes Terres d'Oc souhaite animer des démarches de circuits courts : transformation et commercialisation de production agricoles par les agriculteurs. La structuration d'associations et de groupements de producteurs, l'organisation de marchés locaux, la conception d'outils de transformation individuels et collectifs, l'élaboration de cahiers des charges et la conception de marques collectives feront partie des actions accompagnées par Hautes Terres d'Oc.

La distribution par le biais de circuits alimentaires courts et de proximité se voit de plus en plus combinée avec la labellisation des productions, toujours dans une démarche d'amélioration de la valeur-ajoutée et d'adaptation de l'agriculture vers de pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Ces actions pourront prendre place dans le cadre d'un partenariat avec le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc qui porte actuellement un Projet Alimentaire Territorial à l'échelle de son territoire.

▪ L'agriculture biologique et les labels de qualité

En 2019, il y avait 58 exploitations en agriculture biologique (AB) sur le territoire des Hautes Terres d'Oc. Si on rapporte ce nombre au nombre total d'exploitations, le taux d'exploitations pratiquant une agriculture biologique est de 8 %, en augmentation depuis 2010 (+3 %). Cela représente 4217 Ha cultivés en AB sur les trois communautés de communes. Il faut cependant noter une difficulté technique plus grande à un passage en agriculture biologique pour l'agriculture du territoire à dominante d'élevage.

D'autres labels engagent un grand nombre de producteurs dans une démarche de qualité et de pratiques respectueuses de l'environnement et des Hommes. Les Appellations d'Origine Protégée (AOP), notamment en Roquefort AOP, qui concernent 150 exploitations d'élevage de brebis, dont une cinquantaine d'agriculteurs sont fédérés au sein de la coopérative de La Pastourelle. Il faut noter que la quasi-totalité des producteurs de lait de brebis du territoire fournissent les entreprises de fabrication de Roquefort situées hors du territoire. La Marque du Parc Naturel Régional « Valeurs Parc naturel régional du Haut-Languedoc » engage 13 exploitations dans des pratiques respectueuses des milieux naturels et permet une plus grande visibilité des fermes.

▪ L'accueil à la ferme

L'amélioration de la visibilité des fermes passe aussi par une volonté d'accueil au sein des exploitations et le développement de l'agritourisme.

De plus en plus d'exploitations proposent ainsi de l'accueil à la ferme et adhèrent à des réseaux d'accueil à la ferme. Dans un optique de sensibilisation, de partage et de vente en direct, certains agriculteurs font le choix de développer l'agritourisme (visites, tables d'hôtes, gîtes...). Toutefois, cette démarche reste encore peu fréquente. Le potentiel de développement de ce mode d'accueil est important, notamment dans le cadre des démarches alimentaires en cours dans le territoire.

5. La structuration des entreprises en associations professionnelles

Le PETR des Hautes Terres d'Oc à la suite de l'ADES et du Pays Sidobre et Monts de Lacaune s'est appliqué à accompagner les entreprises du territoire. Environ 150 entreprises sont intégrées dans des démarches d'association de commerçants et d'artisans ou de filières, telles que « Association Granit et Pierres du Sidobre (AGPS) » qui réunit plus de 60 adhérents ou le « Syndicat des Salaisons de Lacaune ». On recense également d'autres groupes professionnels : l'UIT (Union des Industries Textiles) et la filière « Bois du Haut Languedoc ».

En ce qui concerne l'agroalimentaire, le PETR, à la suite de l'ADES et du Pays, a accompagné la mise en œuvre de plusieurs filières, au travers de la structuration notamment des entreprises de charcuterie dans le lacaunais, avec la mise en place de démarche qualité (Label Rouge) et de mise aux normes ou la création d'un abattoir, outil indispensable au développement du territoire.

La problématique du maintien et du développement de ces entreprises fait l'objet d'un accompagnement par le PETR des Hautes Terres d'Oc en lien étroit avec les chambres consulaires. Ainsi, deux groupes de travail sont animés par le PETR en partenariat avec les Chambre Consulaires et l'agence Ad'Occ ; l'un concerne l'agroalimentaire avec 3 axes de travail : les ressources humaines, les services nécessaires aux entreprises et la communication territoriale au service des produits locaux. L'autre consiste à animer une « filière matériaux » autour de trois axes de travail : l'innovation multi-matériaux, la communication et la commercialisation.

L'existence de plusieurs pôles économiques autour des matériaux (Granit, Bois, Terre, Métal, Textile...) qui distinguent véritablement le territoire grâce à leur rayonnement à l'échelle de la Région et même de la France, a en effet conduit à créer et animer une « filière » des matériaux. Les bénéficiaires de cette filière sont les entreprises des secteurs d'extraction et de transformation des matériaux et leurs groupements. Cette filière matériaux représentant une part considérable des emplois à l'échelle du territoire, l'accompagnement des entreprises permet d'assurer une continuité dans l'activité économique et le maintien d'une population active en Hautes Terres d'Oc.

A travers l'animation de cette filière, c'est tout un écosystème productif qui se met en place dans une perspective de création de richesse locale. Formation, Emploi, Commercialisation, Communication, Logistique, Services administratifs, Ressources humaines... autant de services aux entreprises présentes sur le territoire permettant de gagner en compétitivité et en qualité en travaillant localement de façon interconnectée.

En parallèle dans une logique d'ancrage territorial, l'écosystème local œuvre pour le développement économique à travers des actions concrètes visant à attirer et maintenir des actifs et des emplois sur le territoire. Amélioration du cadre de vie, développement des infrastructures, mise en œuvre d'actions de promotions originales, attractivité du territoire, rénovation de l'habitat ... Autant d'actions visant à faire conserver une population d'actifs en Hautes Terres d'Oc.

Le lien entre entreprises et territoire apparaît donc particulièrement pertinent dans un objectif général de revitalisation des territoires par la création de valeur ajoutée et d'emplois non-délocalisables.

Le besoin d'une animation spécifique à l'échelle des Hautes Terres d'Oc, par le biais d'un poste dédié, est donc manifeste et particulièrement stratégique pour assurer en parallèle des missions de veille et un travail prospectif primordial à l'échelle du territoire.



4. CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME EN HAUTES TERRES D'OC

1/ Des patrimoines et une culture riche, sources de croissance pour le développement touristique

2/ Le tourisme, un levier de croissance basé sur les atouts du territoire

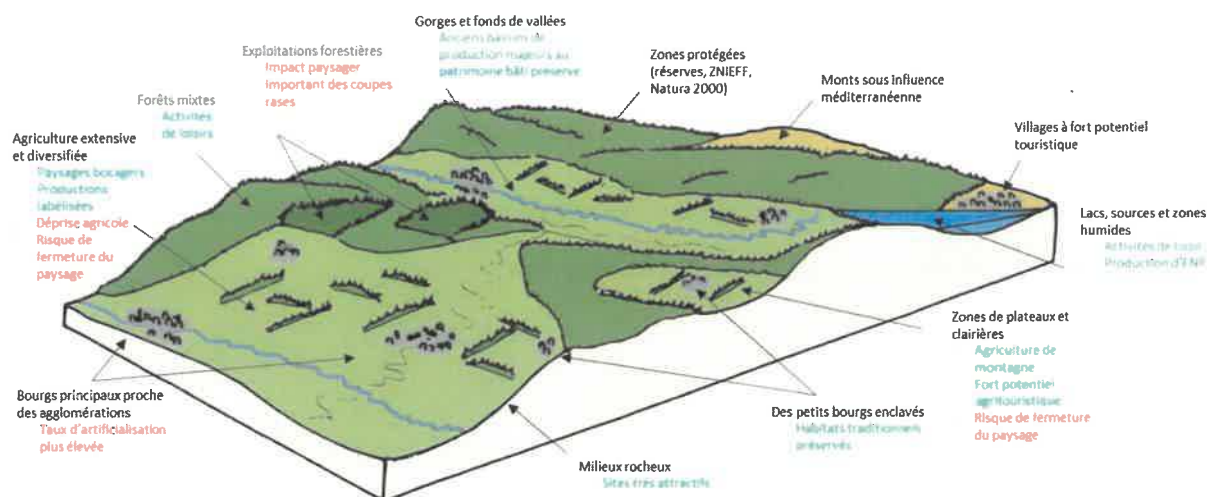
1. Des patrimoines et une culture riche, sources de croissance pour le développement touristique

Remarquable par sa faune et sa flore, riche de son histoire et de ses traditions et fier de ses patrimoines, le territoire des Hautes Terres d'Oc regorge d'atouts pour accueillir chaque année 80 000 visiteurs. Cela représente un chiffre d'affaires direct de 4 millions d'euros, une vraie filière de croissance exogène qui se structure autour de points forts du territoire et ne demande qu'à se développer.

■ Un patrimoine naturel exceptionnel à découvrir

Les Hautes Terres d'Oc comprennent une grande richesse de paysages typiques du Sud du Massif Central : moyennes montagnes, zones de plateaux, lacs et vallées encaissées. Le territoire se répartit autour de sites emblématiques reconnus que sont le massif granitique du Sidobre à l'ouest, la Montagne Noire au sud, les Monts de Lacaune au nord, le Caroux, le Somail et l'Espinouse à l'Est. Ces paysages sont sculptés par trois différents climats : océanique aquitain, méditerranéen et montagnard, qui leur confèrent un couvert végétal et une biodiversité riche.

Ces paysages représentent des viviers de biodiversité particulièrement intéressants au regard des possibilités offertes en matière de tourisme vert et de découverte de la nature, thématique porteuse pour le secteur. Les dynamiques paysagères du territoire présentent donc un potentiel touristique important et multiple. L'offre touristique s'attache à développer la mise en interprétation des paysages, des ressources.



Bloc-diagramme de synthèse des paysages des Hautes Terres d'Oc

■ Un patrimoine bâti reflet de l'identité du territoire

Marqué fortement par son environnement, le patrimoine bâti des Hautes Terres d'Oc laisse apparaître une identité patrimoniale de caractère.

Les composantes bâties sont le reflet d'un territoire riche, multiple, avec des trames de village variées mais surtout en mouvement dans lequel les paysages se modifient et se redessinent. A la composition traditionnelle d'un paysage rural aux multiples fermes et hameaux, se greffent des éléments nouveaux, liés

à de nouveaux modes de vie et d'exploitation du territoire. Le patrimoine bâti traditionnel reste à préserver, le territoire regroupe d'ailleurs 17 sites classés à forte valeur patrimoniale.

Pour ce faire, le PETR, les communautés de communes et les communes interviennent dans la mise en valeur des cœurs de village et la rénovation du bâti historique. La réhabilitation des cœurs de village se fait dans le respect du caractère local et des matériaux locaux. En ce sens, des contrats ont été signés avec la Région et les Départements. 12 communes sont engagées dans un programme de travaux dont 5 en groupement de commandes. 4 communes du territoire ont été labellisées « Petites Villes de Demain ». Des contrats « Bourgs-Centres » ont été passés entre la Région et les communes de Murat, Lacaune, La Salvetat, Brassac et Vabre, les communes de Roquecourbe et Lacrouzette étant pour leur part en réflexion. Ils visent notamment à revitaliser ces communes, les rendre plus attractives et conforter leur développement économique en considérant le patrimoine comme un levier économique au service du territoire.

Cet engagement permet aux acteurs du territoire de bénéficier d'une vraie plus-value en matière de tourisme. De très nombreux exemples remarquables d'un habitat rural vernaculaire couvrent en effet l'ensemble du territoire et s'intègrent parfaitement dans le paysage. Ce bâti typique représente donc une richesse supplémentaire en matière touristique parfaitement intégrée par les partenaires locaux dans leurs projets d'aménagement.

▪ Un patrimoine culturel et historique d'exception

En plus de son très fort potentiel en matière de tourisme vert, le territoire des Hautes Terres d'Oc recèle une richesse patrimoniale et culturelle remarquable, qui permet de retracer l'histoire du territoire depuis une occupation ancestrale, datant de 5000 ans environ, jusqu'aux nouvelles aspirations de ce siècle. L'histoire locale se lit ainsi à travers de nombreuses représentations culturelles et continue à s'écrire autour de différents projets de mise en valeur des richesses patrimoniales des Hautes Terres d'Oc. Ces projets contribuent à doter le territoire d'une offre culturelle importante tant pour les habitants, qui s'approprient ainsi leur histoire et continue de la faire vivre, que pour les nouveaux arrivants ou les touristes à la recherche de découvertes inédites.

En ce qui concerne le patrimoine le plus ancien, un inventaire et un diagnostic ont été réalisés en partenariat avec la DRAC et le CDAT (Conseil Départemental d'Archéologie du Tarn) pour recenser 78 statues menhirs. Un projet de présentation, de connaissance et de mise en valeur est en cours en lien avec les Communautés de Communes du territoire (numérisation, abris, dépôts, espaces d'exposition...). Une démarche de valorisation est en cours à travers une route des mégalithes, à l'échelle de la Région d'Occitanie. Ce projet d'envergure régionale réunit des sites du Gard, de l'Hérault, de l'Aveyron et du Tarn, le PETR des Hautes Terres d'Oc étant chef de file. Son ambition culturelle et scientifique fait l'objet d'une méthodologie inscrite dans la durée.

En parallèle, la mise en réseau de musées, de sites valorisant un savoir-faire ou d'associations et de personnes ressources autour de la connaissance locale ont permis de faire découvrir ou redécouvrir aux habitants et aux visiteurs le patrimoine local du territoire et de les rassembler autour de la culture et de l'identité Occitane. De nombreux équipements structurants sont à noter comme le Centre d'interprétation des statues menhirs à Murat-sur-Vèbre, le musée de protestantisme à Ferrières, le musée du textile à Labastide-Rouairoux, la maison de la charcuterie à Lacaune, le musée de la vie paysanne à Nages...

Ce tissu d'équipement traduit un patrimoine historique particulièrement important autour duquel une démarche de valorisation a été engagée pour proposer des visites de qualités. Les associations gestionnaires

de ces sites proposent par ailleurs une programmation culturelle pour faire vivre le patrimoine et conserver un lien entre les générations. En parallèle de cette programmation culturelle, nous pouvons citer d'autres démarches engagées sur le territoire pour conserver une dynamique patrimoniale forte :

- « Passeport patrimoine & savoir-faire en Hautes Terres d'Oc » : Ce passeport a permis de faire découvrir aux habitants des Hautes Terres d'Oc leur patrimoine et les savoir-faire du territoire et de drainer des visiteurs sur le territoire.
- « Collecte de mémoire » : Mise en réseau de personnes et d'associations autour de la collecte des connaissances locales, de leur conservation et de leur diffusion. Ce projet fédère les acteurs sur une autre thématique (transversale) l'Occitan puisque certains sujets de collecte se sont faits en partie en Occitan.
- « Inventaire du patrimoine religieux » : Suite à un inventaire, un groupe de travail a travaillé sur la mise en place de visites guidées des édifices religieux remarquables du territoire dans une optique de mise en valeur du patrimoine.

Ce patrimoine historique mis en valeur par plusieurs actions ne saurait avoir d'échos sans un lien culturel étroit réalisé avec les populations locales.

■ Le développement de l'éducation artistique au travers du projet culturel des Hautes Terres d'Oc

A travers le Projet Culturel de Territoire, les Hautes Terres d'Oc s'attachent à la fois à mobiliser, consolider et enrichir l'offre existante sur le territoire pour créer et développer des opérations nouvelles. Par la mise en valeur des savoir-faire locaux, du patrimoine de caractère et de l'histoire locale, ces actions culturelles contribuent à réunir les populations de tout âge autour d'une culture commune et d'une identité territoriale marquée.

Les actions mises en place ces dernières années ont fortement amélioré la diversité de l'offre culturelle qualifiée. On assiste notamment à la venue de professeurs de musique du conservatoire du Tarn, à des groupes de musiques et à des conférenciers de renom, et à une programmation multiculturelle à des échelles communales ou intercommunales. Aujourd'hui, plus de 200 acteurs culturels sont partenaires des Hautes Terres d'Oc dont une dizaine d'associations professionnelles du patrimoine et de l'art.

Les Hautes Terres d'Oc fédèrent aussi plusieurs acteurs sur la thématique de la lecture et de l'écriture. Le groupe « Autour du livre » participe à la réalisation d'actions, plus particulièrement des ateliers d'écriture, d'arts plastiques. Le concours de poésie, qui existe depuis bientôt 10 ans, est reçu avec de plus en plus d'engouement de la part des scolaires du territoire, des collègues et des locaux.

En termes de diffusion, les partenariats entre plusieurs musées et les Hautes Terres d'Oc ont mené à la création d'un réseau culturel sur le chant, spécialement avec l'accomplissement d'un spectacle de 100 choristes. D'autres projets de sensibilisation aux outils de l'audiovisuel ont permis aussi bien de sensibiliser un public jeune (classe SEGPA, groupe d'adolescent, collègue) autour de la radio, de la photographie et de la bande dessinée, que de valoriser les personnes âgées et de créer des échanges à partir d'expositions et de témoignages.

Les communautés de communes constituent un appui concret à ces projets qui prennent place dans le cadre de la mise en œuvre de leurs politiques culturelle (élaboration en commun et mobilisation de financement : projet de BD à Lacaune, savoir-faire granit du néolithique à aujourd'hui au Sidobre, musée départemental du textile à Labastide-Rouairoux).

La politique culturelle des Hautes Terres d'Oc participe ainsi dans sa globalité à la politique d'accueil du territoire et s'appuie donc sur une culture locale forte et intergénérationnelle. La mise en œuvre du schéma culturel du territoire est réalisée en portant une attention spécifique à la cohérence de celle-ci avec les domaines environnementaux, économiques et sociaux pour s'intégrer dans une culture de l'accueil globale et favoriser un ancrage territorial durable des nouveaux arrivants sur le territoire.

2. Le tourisme, un levier de croissance basé sur les atouts du territoire

Le territoire des Hautes Terres d'Oc est donc riche de nombreux atouts qu'il est possible de valoriser d'un point de vue touristique. Le secteur du tourisme connaît ainsi un développement important, grâce notamment à la professionnalisation des acteurs, mais aussi à la création de nouveaux modes d'accueil et de tourisme en phase avec les attentes de la clientèle (éco-lieux, habitats insolites, agritourisme...) et à l'appui de partenaires fidèles comme Tarn Tourisme. Aujourd'hui, 270 personnes travaillent dans le secteur, dont 80 sont engagés dans les produits touristiques accompagnés par les Hautes Terres d'Oc.

▪ Une offre pleine nature recherchée par la clientèle

L'offre touristique est variée, avec un tourisme de « pleine nature » recherché par la clientèle. Le territoire connaît une offre de randonnées importante et labellisée : 200 km de circuit équestre, 1000 km de pistes de VTT homologués et 4000 km de circuits pédestres balisés. De nombreuses autres activités s'ouvrent sur différentes cibles ou niches de clientèles autour des plans d'eau et des activités nautiques, de la pêche, du sport équin, de l'éco-tourisme. On dénombre notamment une trentaine de parcours pêche. Ces nouvelles pratiques de tourisme représentent un fort potentiel pour le territoire qui a l'ambition d'améliorer encore l'offre pleine nature, notamment grâce au développement des tracés et des événements autour du trail, du VTT et du cyclotourisme.

▪ Le patrimoine culturel et de savoir-faire, un atout remarquable

Le patrimoine décrit plus haut est donc représentatif de l'histoire locale et de ses savoir-faire. Le territoire compte plus de 20 édifices patrimoniaux à visiter, 24 cœurs de villages de caractères, et une dizaine de musées et lieux d'exposition. Enfin, une quinzaine de monuments religieux ont réalisé un inventaire de leurs collections dans le cadre de l'animation du projet culturel des Hautes Terres d'Oc.

Les Hautes Terres d'Oc renferment des savoir-faire locaux renommés qui continuent à être valorisés en matière gastronomique, en particulier les savoir-faire agricoles comme l'élevage de brebis de race "Lacaune" ou la production et la mouture du blé d'Anglès. Un tourisme lié à ces savoir-faire existe autour des salaisons de Lacaune et de la vie paysanne, des industries avec le travail du granit, des usines d'embouteillage d'eaux minérales et eaux de source ou encore des sources d'énergies renouvelables (éolienne, hydroélectricité). Celui-ci présente un potentiel important et mérite d'être développé à plus grande échelle.

▪ L'offre d'hébergement, un axe de progression identifié

La répartition est inégale au niveau des capacités d'accueil touristique : le secteur du plateau des lacs, du Caroux et de l'Espinouse concentrant 70 % de la capacité d'hébergements saisonniers. Elle représente près de 30 % de celle du Tarn. Le territoire est par ailleurs caractérisé par un tissu de résidences secondaires (8000) occupées par une clientèle familiale et locale.

- L'offre de produits touristiques

Hautes Terres d'Oc travaille en relation avec les offices de tourisme, les prestataires et les collectivités pour développer une offre touristique de qualité. Il met en place une offre de produits touristiques avec une charte qualité avec les 80 prestataires engagés à destination des familles et des enfants avec « Aventures de Pitchouns ». Une gamme de produits touristiques à destination des groupes est élaborée et concerne une vingtaine de prestations et une quarantaine de produits.



5. TRANSITION ECOLOGIQUE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

1/ Un territoire producteur d'énergie

2/ La mobilité, une thématique transversale en zone rurale

3/ Une qualité d'air remarquable

4/ La biodiversité, une richesse incontournable en Hautes Terres d'Or

5/ La collecte et le traitement des déchets

6/ Une cohérence globale dans l'aménagement du territoire

7/ Un territoire responsable engagé pour la transition écologique

Le territoire des Hautes Terres d'Oc, comme la plupart des territoires ruraux, est nécessairement tourné vers l'optimisation des ressources et des énergies. Aussi, des actions sont en place depuis des années pour assurer une juste consommation des ressources et respecter l'environnement.

Les activités de l'Homme ont tout de même des impacts sur l'environnement qui sont aujourd'hui autant d'axes de progressions au regard des enjeux de notre temps.

1. Un territoire producteur d'énergie

En matière d'analyse énergétique du territoire, il apparaît essentiel de se positionner d'un point de vue balance énergétique et de considérer la production et la consommation des Hautes Terres d'Oc en cohérence avec les caractéristiques géographiques locales.

▪ Des besoins énergétiques importants

Le territoire a une consommation énergétique plus importante que les territoires voisins, compte tenu de la distance avec les pôles urbains et de son climat. La consommation d'énergie moyenne est de 37 MWh/hab/an, elle reste toutefois inférieure à la moyenne Française (43 MWh/hab/an). Les principaux secteurs de consommation identifiés sont l'industrie (41%), le logement (résidentiel et tertiaire : 30%) et le transport (24%). Ces trois secteurs sont très sensibles à l'activité, à la rigueur climatique, au prix des énergies ainsi qu'aux perspectives de développement énergétiques.

▪ Une large production d'énergie renouvelable

Hautes Terres d'Oc est un territoire qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme et qui redistribue en grande partie de l'électricité renouvelable pour ses territoires voisins du Tarn, de l'Hérault et de l'Aveyron. Sa production totale est estimée à 695 GWh par an, soit 3% de la production régionale. Il est possible de distinguer trois filières énergétiques principales : la filière thermique renouvelable (environ 15 GWh/an), la filière électrique renouvelable (680 GWh/an) et les autres filières énergétiques plus marginales. Ainsi, la production d'énergies renouvelables atteint environ la moitié de la consommation globale du territoire.

▪ Accompagnement pour l'amélioration de la consommation énergétique

Afin de maîtriser et d'améliorer la consommation d'énergie dans le secteur des logements privés, la nouvelle OPAH sur le territoire aura pour objectifs, la maîtrise des énergies dans le logement et la lutte contre la précarité énergétique. Le PETR accompagne les porteurs de projets de façon concrète pour les conseiller dans leurs démarches et dans l'optimisation de leurs dépenses liées à l'énergie. Cette nouvelle opération devrait être lancée début 2022.

En ce qui concerne l'utilisation d'énergie par l'industrie, les filières énergétiques du bois, du solaire et de la géothermie sont des pistes à l'étude dans le territoire pour doter les entreprises d'outil de valorisation des énergies renouvelables, disponibles localement et sources potentielles d'économies.

Cette source d'économie est également un aspect à fort potentiel pour les collectivités qui se sont engagées dans une démarche de conseil en énergie partagé afin de bénéficier des compétences d'un technicien spécialisé en énergie afin de réaliser des économies. Le territoire a fait une demande en ce sens auprès de l'ADEME pour financer un poste de Conseiller en Energie Partagé pour mutualiser la compétence dans le cadre d'une démarche territoriale et pour bénéficier d'une compétence de proximité.

2. La mobilité, une thématique transversale en zone rurale

▪ Le transport, un poste d'émission de GES important

D'un point de vue environnemental, 60% des émissions directes de gaz à effet de serre du territoire sont issues du secteur des transports, un chiffre qui s'explique pour deux raisons : Le transport de marchandises est essentiellement routier, secteur à ce jour très dépendant des énergies fossiles et 80,8% des déplacements domicile-travail sont effectués en voiture.

▪ La mise en place de solution mobilités, un effort permanent

Face à ce constat, les Hautes Terres d'Oc tentent d'offrir des alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle à travers un maillage avec les lignes régulières gérées par la région, une offre de proximité de transport à la demande (TAD), des aires de covoiturage et la mise en place de voies douces.

Une offre complète et diversifiée de moyens de déplacements permettra à terme de maintenir et d'accueillir de nouvelles populations. La redéfinition des besoins du territoire est actuellement à l'étude en ce sens avec les services de la Région concernant le TAD.

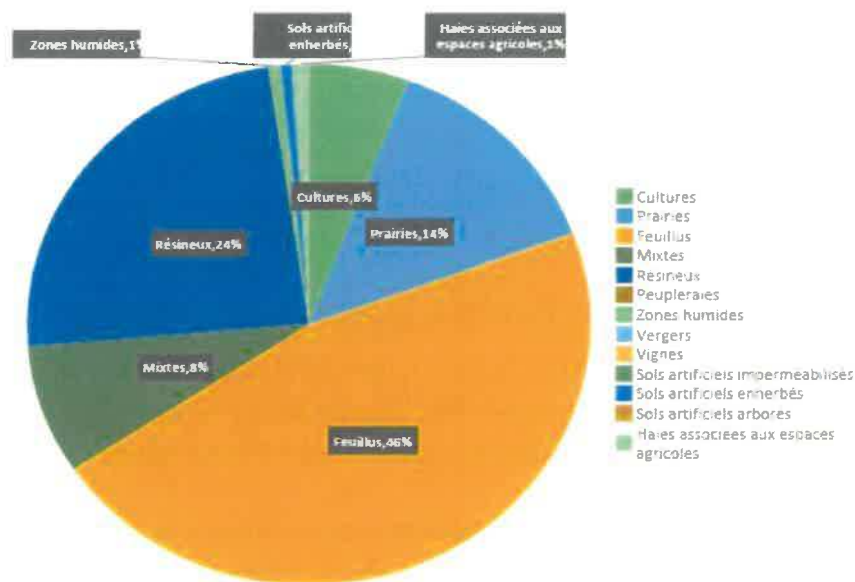
3. Une qualité d'air remarquable malgré des émissions de GES relativement importantes

▪ Des émissions de GES plus importantes que la moyenne française liées aux activités industrielles et agricoles, au contexte climatique et topographique.

L'émission de GES moyenne exprimée en tonne équivalent carbone pour les habitants des Hautes Terres d'Oc est de 9 tonnes CO₂/hab/an, soit presque deux fois la moyenne française. Cela correspond à environ 319 000 Tonnes de CO₂/an (hors puits) pour tout le territoire. Il est important de comparer cette information avec la quantité de carbone séquestrée par les couverts végétaux, les sols et les produits issus du bois.

▪ Un fort potentiel de séquestration de carbone

On rappelle que 60% de la surface du territoire des Hautes Terres d'Oc est recouverte de forêts, soit plus de 80 000 Ha de bois de résineux et de feuillus. Elles représentent plus de 75% des stocks de carbone. Environ 20% se retrouve retenu dans des terres cultivées et pâturées.



Répartition des stocks de carbone (hors produit bois) par occupation du sol dans les Hautes Terres d'Oc (en %) (occupation en 2012)

Selon les données et les outils de l'ADEME, les stocks de carbone sont contenus principalement dans les forêts (environ 75%) et sur les surfaces agricoles en prairie et cultivées. Sur le territoire, la séquestration brute de CO₂ présente un flux d'environ 131 000 Tonnes de CO₂/an.

Ce flux est capté en majorité par les forêts de feuillus et de résineux. Les autres flux de séquestration (notamment les prairies et les cultures) ne sont pas significatifs. L'estimation ne prend pas en compte l'important stock de carbone dans le bois d'œuvre utilisé dans beaucoup d'habitations. Cela souligne le potentiel de stockage de carbone dans l'utilisation de bois locaux pour la construction.

4. La biodiversité, une richesse incontournable en Hautes Terres d'Oc

Plus de la moitié du territoire est couverte par une mesure de gestion ou de protection d'espaces naturels. Le territoire couvre une grande partie du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc qui joue un rôle majeur dans la protection, la préservation et la sensibilisation sur la faune et la flore locale. Il comprend aussi huit sites Natura 2000 qui traversent le territoire d'Est en Ouest. Le territoire compte également de nombreuses zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique et plus de 40 sites « Espaces Naturels Sensibles ».

La forêt occupe plus de 60 % du territoire dont environ 60 % des arbres sont des feuillus et 40 % des résineux. Cet espace sylvicole exploité représente le massif forestier le plus important en superficie et en volume du sud Massif Central. L'agriculture est également très présente, l'élevage bovin et ovin marque les paysages.

Le territoire est un véritable château d'eau comprenant plus de 500 cours d'eau et zones humides (lacs, rivières, Sagnes...) qui s'organisent autour de la ligne de partage des eaux entre les versants Atlantique et Méditerranéen. L'eau est une véritable ressource économique, énergétique et touristique des Hautes Terres d'Oc depuis des générations.

5. La collecte et le traitement des déchets

Élément de progression nationale d'envergure, la gestion des déchets est particulièrement vertueuse sur le territoire des Hautes Terres d'Oc grâce à une consommation responsable des habitants du territoire.

▪ Une production par habitant de déchets bien inférieure à la moyenne nationale

Les trois communautés de communes possèdent la compétence de collecte des déchets. Leur organisation est similaire. Concernant le traitement des déchets, les communautés de communes adhèrent au syndicat Trifyl.

Le tonnage de déchets annuel produit sur les Hautes Terres d'Oc est estimé à 6 442,5 tonnes d'ordures ménagères, soit 244 kg/hab/an. La production de déchets est assez stable depuis les 5 dernières années. Ce chiffre est inférieur à la moyenne du Tarn (329 kg/hab/an) et française (354 kg/hab/an). La part de déchets recyclés est en légère augmentation. On compte environ une borne à verre pour 100 habitants. Par comparaison, les dotations conseillées par CITEO pour le verre sont d'une borne à verre pour 230 habitants en milieu rural.

▪ Des axes de travail à identifier pour aller plus loin

Dans une démarche globale d'optimisation des déchets, le territoire expérimente la méthanisation de déchets organiques et dispose de plusieurs sites de compostage collectif. Des axes de progression pour s'inscrire dans le cadre de la loi anti-gaspillage existent par ailleurs et pourront en perspective être travaillé en lien avec les besoins exprimés par les habitants.

6. Une cohérence globale dans l'aménagement du territoire

Par leurs choix en matière d'aménagement, d'organisation et d'occupation de l'espace, les plans ou schémas locaux sont constamment réalisés en prenant en compte l'environnement local dans son ensemble, avec ses contraintes et ses nombreux atouts. Au regard des orientations nationales actuelles, les choix réalisés depuis plusieurs années s'avèrent aujourd'hui judicieux, révélant un territoire responsable au regard de sa consommation d'espace et de son adaptation cohérente aux enjeux environnementaux actuels.

▪ Le SCOT, un outil au service de la juste consommation des espaces

Le PETR, au travers du SCoT, se donne des objectifs d'économie d'espaces agricoles et naturels. Il s'agit d'éviter de consommer de l'espace ainsi que de réduire cette consommation. Il convient également de discerner les enjeux entre l'installation d'activités qui nécessitent des espaces généralement non artificialisés et moteur dans la relocalisation, et les constructions plus lourdes et consommatrices d'espaces ayant peu d'intérêt dans le développement du territoire. Il est donc important de bien différencier les usages. La Communauté de Communes Thoré Montagne Noire est pour sa part engagée sur le périmètre du SCoT d'Autan et de Cocagne.

▪ Une organisation du bâti en cohérence avec les caractéristiques du territoire

Entre 2009 et 2018, 141 ha ont été artificialisés, ce qui représente 0,1 % de la superficie du territoire. La construction de logements représente environ 30 % de cette consommation foncière, l'agriculture 60 % et l'industrie 10 %. Ces consommations sont minimales au regard de l'étendue du territoire et de la surface occupée par les terres agricoles, naturelles et forestières.

Le bâti s'est organisé plutôt de manière concentrique (et non tentaculaire) autour des centres-bourgs, des commerces et des infrastructures, il n'y a eu que peu de quartiers détachés. La densité moyenne de logement est de 6 logements/ha, la taille moyenne de la parcelle de 1 700 m².

▪ Des risques naturels et climatiques connus

Les Hautes Terres d'Oc sont principalement concernées par le risque inondation (presque toutes les communes). Plusieurs PPRI sont prescrits sur le territoire. 13 communes sont concernées par le risque de rupture de barrage.

L'évolution du climat amplifiera certains risques naturels sur le territoire, notamment le retrait-gonflement des argiles ("poches" isolées concernées), l'intensification des feux de forêt et entraînera une certaine tension sur la ressource en eau. En effet, le risque de feux est « moyen » sur certaines communes des Monts de Lacaune, à Anglès et Brassac et ce risque moyen est très localisé à La Salvetat-sur-Agout, Fraïsse-sur-Agout et Rosis.

Du fait de la structure géologique du territoire, le PETR des Hautes Terres d'Oc en partenariat avec l'ARS distribue des kits pour mesurer le radon. De 2017 à 2020, 90 kits ont été mis à disposition.

▪ Un territoire peu soumis aux risques industriels

Il n'y a pas de site pollué répertorié sur le territoire et les installations classées protection de l'environnement (ICPE) sont principalement des carrières situées suffisamment loin des exploitations.

Les risques technologiques impactent peu le territoire. Aucun site classé SEVESO n'est installé sur le territoire et le risque lié au transport de matières dangereuses est limité.

7. Un territoire responsable engagé pour la transition écologique

Au regard des constats qui ont été développés dans les paragraphes précédents, la dimension environnementale apparaît de façon transversale dans le développement du territoire.

Les Hautes Terres d'Oc regorgent de paysages divers, d'une riche biodiversité, d'un patrimoine naturel considérable et d'une ressource en eau et en énergies renouvelables conséquente qui bénéficient de mesures de gestion et de protection valorisées par les dynamiques de projets.

A travers une agriculture durable, une mobilité respectueuse de l'environnement, des actions ambitieuses en matière de maîtrise de l'énergie et une politique d'aménagement durable, les Hautes Terres d'Oc sont engagées dans une démarche de transition écologique. Un territoire naturellement bien doté et un projet de territoire attaché au respect de l'environnement permettront de poursuivre et de pérenniser cette démarche afin de maintenir et d'accueillir de nouvelles populations.



SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Grille AFOM : Atouts et Faiblesses, Opportunités et Menaces pour le territoire des Hautes Terres d'Oc

■ Démographie et Cadre de vie

Atouts	Faiblesses
<p>DEMOGRAPHIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Territoire attractif qui voit sa population se stabiliser grâce à l'accueil de nouvelles populations <p>CADRE DE VIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maillage de bourgs <p>HABITAT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité du parc de logements notamment grâce à l'opération OPAH. • Majorité de propriétaires occupants. • Grand nombre de résidences secondaires <p>SERVICES ET EQUIPEMENTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maillage de centres-bourgs et de petites villes de demain où les équipements de proximité sont présents. • Présence de services adaptés à un public large : accueil de famille avec enfants, personnes âgées et handicapées, petite enfance, enfance et jeunesse. • Structuration des services de santé (4 Maisons de Santé). • Transport à la demande complémentaire aux lignes de bus. • Accès internet Haut-débit en cours d'installation dans les centres-bourgs. • Bon réseau routier • Equipements France Services du territoire 	<p>DEMOGRAPHIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Population vieillissante, à faible revenu et marquée par un desserrement des ménages. • Difficile maintien des jeunes qui quittent leur territoire pour leurs études. • Attractivité assez faible dans la partie centrale. <p>HABITAT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre locative insuffisante. • Logements vacants difficiles à réhabiliter. • Difficulté de transformer les résidences secondaires en habitat permanent. • Inadéquation entre l'offre et la demande. <p>SERVICES ET EQUIPEMENTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démographie médicale fragile. • Services à destination du public adolescent relativement peu développés. • Commerces et artisans insuffisants dans certains secteurs (bâtiment, restauration, alimentation) ou pour certaines communes. • Transport en commun : quelques secteurs encore mal desservis • Connexion haut débit et itinérance insatisfaisante dans les hameaux. • Transport de matières pondéreuses qui abîme les routes
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • La saturation des agglomérations, la crise sanitaire, la recherche de sérénité et d'une meilleure qualité de vie peuvent encourager la venue de familles et de jeunes. • Le territoire a la capacité foncière d'accueillir des entreprises et de la population. • L'expérience de l'animation et du travail en concertation permet de donner au territoire la possibilité d'agir pour tous, dans la durée et dans le respect de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le vieillissement de la population menace la vie des villages et des hameaux les plus enclavés. • La baisse des services dans le secteur médical, du commerce et de l'artisanat fragilise l'attractivité du territoire.

Synthèse : Le vieillissement de la population et la difficulté à disposer d'une offre de services complète et structurante représentent des défis d'envergure pour le territoire.

En parallèle, face à la crise sanitaire, une tendance se dégage autour d'un attrait renouvelé pour les zones rurales qui regorgent d'atouts (calme, cadre de vie privilégié, coût du foncier...) pour séduire des ménages lassés des contraintes liés à la vie en ville.

Face à cela, les Hautes Terres d'Oc s'engagent pour conserver un niveau d'équipements et de services de qualité afin de garantir la meilleure qualité de vie à ses habitants et pour se positionner comme destination de choix pour capter et conserver de nouveaux arrivants notamment des familles.

■ Caractéristiques économiques

Atouts	Faiblesses
<p>EMPLOI ET ECONOMIE</p> <ul style="list-style-type: none"> Chômage relativement bas Population active en augmentation (+3%), Tissu de petites et moyennes entreprises innovantes et structurées. Sphère non-présentielle très élevée. Fort intégration des commerces et des artisans dans des démarches d'association. Filières emblématiques du bois, du granit, du textile, de la charcuterie, avec d'excellents savoirs-faires. Amélioration de la couverture numérique Fort « héritage » issu de l'exploitation hydroélectrique <p>FILIÈRE DES MATERIAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> Gisement et qualité de granit unique au monde, Filière granit très diversifiée (extraction, 1ère et 2nd transformations). Bois : arrivée à maturité des forêts de résineux (multiplication des volumes disponibles). Entreprises du textile positionnées sur des niches de marché. Stratégie territoriale de « méta-filière » des matériaux pour accélérer les projets économiques. <p>AGRICULTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> Une agriculture d'élevage bien structurée et de plus en plus labélisée pour des pratiques durables (AB, Label Rouge...). Plusieurs appellations représentées (AOP Roquefort, IGP Veau du Ségala...). Emploi plus de 1000 personnes. <p>AGROALIMENTAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> Les salaisons de Lacaune un pôle d'envergure nationale 	<p>EMPLOI ET ECONOMIE</p> <ul style="list-style-type: none"> Difficulté à recruter dans les métiers à image négative ou à « déficit d'image » : charcuterie-salaison, pierre, agriculture, bois, qui attirent difficilement des candidats à la reprise et à la création d'entreprise. Part élevée de chefs d'entreprise de plus de 55 ans avec des difficultés pour la reprise des entreprises. 16 % des actifs n'habitent pas le territoire. Foncier limité pour les entreprises liés aux contraintes de documents d'urbanisme. <p>FILIÈRE DES MATERIAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> Peu de valorisation du bois local au travers d'industrie de 2nd transformations. Des forêts de feuillus très morcelées plus difficile à exploiter. Déficit d'image sur le bois. Conditions de travail rudes. <p>AGRICULTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> Chefs d'exploitation vieillissants. Déprise agricole sur les terres les plus hautes (Plateau d'Anglès). Dispositifs d'accueil à la ferme encore peu présents. Faiblesse des revenus. <p>AGROALIMENTAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> Hors grandes filières (charcuterie, eau), peu d'entreprises de transformation agroalimentaire (Miel, PAM, jus...).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> La structuration des filières des matériaux et de l'agroalimentaire est un levier pour l'innovation et la visibilité. La diversité de petite et moyennes entreprises permet d'augmenter la résilience économique du territoire. L'expérience de l'animation économique au sein du PETR et la mise d'un Tiers-Lieu et d'un FabLab permet d'accompagner les entreprises et de mener des projets d'envergure inscrits dans une démarche de durabilité et d'innovation. Démarche de qualité du granit en cours (IG) qui permet aux entreprises de valoriser leurs produits et de mettre en évidence le territoire. Le secteur de la 2nd transformation du bois se développe dans le territoire (implantation de l'entreprise SIAT). L'essor des circuits-courts et de l'alimentation responsable est favorable aux modèles agricoles locaux. La tendance à la consommation de produits « made in France » est une opportunité, notamment pour la filière du textile. La démocratisation du télétravail et des outils numériques permet l'installation d'entreprises et de famille, ainsi que de nouveaux secteurs d'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> La reprise des entreprises n'est pas toujours assurée, faute de candidats et/ou de volonté des cédants. Faiblesse sur divers secteurs modernes de l'économie (numérique, design, communication, conseil juridique...). La concurrence mondiale menace l'artisanat et les secteurs d'activité majeurs (granit, bois, textile). La tendance de diminution de consommation de viande fragilise le secteur des charcuteries/salaisons de Lacaune. Les normes et obligations des entreprises dans tous les domaines sont un frein à l'installation et au développement des petites entreprises. La crise sanitaire augmente la précarité des populations ainsi que des entreprises les plus fragiles.

Synthèse : Face à un vieillissement du tissu d'actifs et de chefs d'entreprise sur le territoire pouvant laisser craindre une déprise économique, les Hautes Terres d'Oc s'affirment comme un territoire résilient sur lequel fleurissent les projets innovants et les initiatives remarquables. La structuration des filières historiques permet aujourd'hui au territoire de bénéficier d'un tissu de TPE/PME dense et réactif, en capacité de s'adapter rapidement aux évolutions du marché et de rester attractif sur le marché de l'emploi pour de nouveaux arrivants. L'accompagnement des grands secteurs d'activité et des nouveaux arrivants dans leurs projets économiques reste une composante centrale du projet de territoire des Hautes Terres d'Oc.

■ Culture et Tourisme

Atouts	Faiblesses
<p>OFFRE CULTURELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'offre, en particulier dans l'écriture et l'art plastique. • Amélioration de la qualité et de la diversité de l'offre, élargissement du public concerné, avec une montée en compétence sur certaines thématiques : • Des créations en lien avec l'histoire locale. • Bonne adéquation entre l'offre et la demande. • Programmation sur l'année. • Amélioration de la prise en compte du public jeune. • Des acteurs structurants sur les 3 C/C ayant des projets culturels variés. • Dynamisme du milieu associatif et force du bénévolat. <p>OFFRE TOURISTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orientation marquée vers un tourisme de « pleine nature » et culturel (itinérance, sports aquatiques, patrimoine...). • Richesse de « patrimoines » naturel, bâti et de savoirs-faires. • Mise en réseau de plusieurs musées et de personnes ressources (anciens, associations...) pour faire rayonner les connaissances locales. <p>RÔLE DES ACTEURS DU TOURISME</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonne répartition des Offices de Tourisme. • Professionnalisation des acteurs du tourisme. • Bonne animation du réseau touristique du PETR. 	<p>OFFRE CULTURELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers autour de la musique encore peu soutenus. • La concertation entre organisateurs pour planifier des programmations culturelles à des dates différentes n'est pas toujours efficace. • Peu de projets à l'échelle des Hautes Terres d'Oc. • L'occitan pourrait davantage être mis en valeur. • Une communication, notamment numérique, parfois insuffisante. • Les acteurs culturels du territoire rencontrent parfois des difficultés à mobiliser des financements pour mettre en place des programmations culturelles d'envergure. • Offre pas toujours adaptée à un jeune public. <p>OFFRE TOURISTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saison touristique courte en raison du climat. • Notoriété du territoire faible.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • L'émergence de nouveaux modes de tourisme (itinérance, voyage de bien-être, tourisme « vert », stages...) permet l'installation et le développement de structures d'accueil et de services adaptés. • Opportunité liée au changement climatique, qui conforte l'image de « fraîcheur » du territoire pendant l'été. 	<ul style="list-style-type: none"> • La montée en qualité et en offre au niveau européen, en particulier dans les territoires de moyenne montagne, concurrence l'offre des Hautes Terres d'Oc.

Synthèse : Malgré une concurrence importante en matière de destinations touristiques, le développement d'une offre culturelle et touristique de qualité basée sur des points forts naturels et patrimoniaux du territoire permet aux Hautes Terres d'Oc de s'affirmer aujourd'hui comme une destination remarquable en accord avec les attentes des consommateurs et les pratiques modernes.

La volonté du territoire est ainsi de réunir les conditions favorables pour garder une culture vivante qui se transmet entre générations. Cette culture commune aux habitants et vivante permettra de faire vivre le patrimoine, d'en favoriser la découverte et pourra représenter un levier concret d'attractivité pour les nouveaux arrivants et les touristes sur le territoire.

▪ Environnement

Atouts	Faiblesses
<p>PAYSAGES ET MILIEUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Splendides paysages de forêts, de vallées, de lacs et de bocages (Sidobre, Caroux, Espinouse, Plateau des lacs...). • L'eau, ressource majeure du territoire, valorisée par les secteurs du tourisme et de l'agroalimentaire. • Part importante du territoire protégée (NATURA 2000, ZNIEFF, Réserves...). • Artificialisation des sols relativement minime. <p>ENERGIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forte production d'énergies renouvelables (bois, solaire, hydroélectrique). • Fort potentiel de stockage de carbone du territoire. • Amélioration de la consommation d'énergie des logements et poursuite de l'OPAH. • Conseiller en Energie Partagé (ADEME) <p>ASSAINISSEMENT, GESTION DES DECHETS ET DES RISQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peu de pression exercée sur la ressource en eau. • Augmentation de la part de déchets recyclés. • 	<p>PAYSAGES ET MILIEUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déprise agricole et fermeture des paysages. Dépérissement de certains centres anciens et banalisation de nouvelles constructions. • Territoire mal connu avec une image d'un territoire très traditionnel, rural, en opposition aux villes modernes. • Présence parfois pesante des forêts de conifères et fort impact paysager lors des coupes rases. <p>ENERGIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consommation énergétique relativement importante liée au climat, à l'omniprésence de l'utilisation individuelle de la voiture et du transport routier. <p>ASSAINISSEMENT, GESTION DES DECHETS ET DES RISQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Territoire exposé à des mutations liées au changement climatique compte tenu de la présence importante d'espace naturels. • L'étendue du territoire implique des charges importantes pour l'aménagement et l'entretien des réseaux
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Le lien permanent avec le tissu économique local permet d'accompagner les filières dans la transition écologique. • Le travail d'animation du PETR rend plus accessibles les pistes vers l'utilisation de matériaux locaux et les process économes en énergie. • Les mouvements vers des modèles sociologiques de partage et de solidarité peuvent s'appliquer aux modes d'achats responsables, à l'échange, au covoiturage dans le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le coût de l'énergie peut menacer la vie des ménages et des entreprises très dépendantes de l'électricité et du pétrole.

Synthèse : A travers une agriculture durable, une mobilité respectueuse de l'environnement, des actions ambitieuses en matière de maîtrise de l'énergie et une politique d'aménagement durable, les Hautes Terres d'Oc sont engagées dans une démarche de transition écologique.

Un développement durable responsable attaché au respect de l'environnement permettra de poursuivre cette démarche afin que le territoire puisse s'adapter aux mutations sociales et environnementales et continue d'être attractif pour maintenir et accueillir de nouvelles populations.



II. STRATEGIE DU TERRITOIRE : DEFINITION DES COMPOSANTES MAJEURES ET DES ENJEUX



1. SCENARIOS TENDANCIELS : DEFINITION DES ENJEUX TERRITORIAUX

1/ Les évolutions socio-démographiques : une population vieillissante

2/ Un tissu économique dynamique avec un âge moyen des chefs d'entreprises élevé

3/ L'adaptation aux changements climatiques et sociétaux, un enjeu transversal

Le diagnostic du territoire et l'analyse Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces ont permis d'identifier notamment les opportunités et les menaces principales pour le territoire. Elles sont développées ci-après dans une analyse divisée en trois groupes thématiques : socio-démographiques, économiques et mutations sociétales et climatiques.

Cette analyse consiste à projeter les évolutions qui pourraient avoir lieu si aucune stratégie de développement durable du territoire adaptée n'est mise en place pour accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires. Il s'agit d'une analyse qui s'appuie sur des tendances passées ou présentes (les opportunités et les menaces). Au travers de représentations des futurs redoutés et des cheminements qui y conduisent, ces conséquences de l'inaction permettent de déterminer les grands enjeux à traiter.

1. Les évolutions socio-démographiques : une population vieillissante

Dernièrement, la saturation des agglomérations et la crise sanitaire ont encouragé la venue de familles et de jeunes dans notre territoire rural. Ce dernier possède les capacités foncières pour accueillir des entreprises et des nouveaux habitants. Ces opportunités doivent permettre de compenser le vieillissement de la population sur le territoire.

En effet, le vieillissement de la population observable sur le territoire représente un enjeu important. S'il n'est pas contrebalancé, le déséquilibre des âges peut amener à des modifications importantes dans la dynamique territoriale. Des conséquences, toutes interconnectées les unes aux autres, peuvent ainsi être scénarisées :

▪ Conséquences démographiques

En premier lieu, si le solde naturel n'est pas compensé, le phénomène de vieillissement peut provoquer une baisse de la population du territoire. Dans un territoire où la densité de population est déjà faible, une telle baisse peut avoir un impact sur l'ensemble du tissu de services et d'équipements ou encore sur l'économie, qui font la qualité de vie du territoire.

▪ Conséquences sur l'emploi et le tissu économique

L'emploi pourrait être directement touché, puisque le vieillissement mène aussi à la baisse du nombre de personnes au travail et à l'augmentation de l'âge moyen de la population au travail. Ces issues pourraient avoir une incidence sur l'évolution à long terme de la productivité du territoire, et ainsi fragiliser les différents secteurs d'activité qui rencontreraient de plus en plus de difficultés à recruter. A cela s'ajoute la diminution des salaires, la baisse de la consommation, la non reprise des entreprises, et donc la diminution de la dynamique entrepreneuriale du territoire.

▪ Impacts sur la diversité de services et d'équipements

Ensuite, le vieillissement est porteur d'attentes et de besoins nouveaux au regard des différents services. Attente des services collectifs susceptibles d'intégrer dans leur fonctionnement quotidien les différentes situations des personnes concernées, que ce soit en termes d'âge, de ressource ou de condition de vie. Attente également et probablement de plus en plus importante de services individualisés, personnalisés, à l'écoute des situations particulières. Le vieillissement peut aussi se traduire par une dépendance plus ou moins forte, liée à l'altération du modèle familial et à la montée de la solitude. Le processus de vieillissement exige donc une transformation de l'offre de services et d'équipements, mais aussi à une prise en compte de nouvelles exigences pour le territoire.

Dans le cas où les Hautes Terres d'Oc ne seraient pas préparées à faire face au vieillissement qui les concernent, l'enclavement, les faibles opportunités de mobilités et de transports pourraient constituer des éléments de relégation des populations âgées. L'éloignement, les durées de trajets, l'existence ou non de transports publics, constituent en effet autant de facteurs contribuant à la dégradation à l'accès aux droits et services pour les plus âgés.

L'organisation de l'activité d'accompagnement ou de soins est également dépendante des contraintes démographiques du territoire. Les intervenants pourraient se trouver ainsi dans l'obligation d'adapter leurs modèles professionnels, d'une part aux différentes formes de vieillissement et d'autre part, aux carences de l'offre de services adaptés à ce public. Le territoire se verrait ainsi refermé sur une offre de services, en particulier de santé, très spécifique à une population vieillissante.

Face à ces projections qui seraient envisageables dans un climat de non-action, il est donc primordial, en plus de maintenir la population déjà présente, de rassembler toutes les conditions nécessaires pour accueillir une population jeune afin de conserver une diversité de services et d'équipements ainsi que de préserver les différents secteurs de l'économie.

Cette réflexion nous mène à un premier enjeu :

« Créer les conditions nécessaires au maintien et à l'accueil de nouvelles populations »

2. Un tissu économique dynamique avec un âge moyen des chefs d'entreprises élevé

Le territoire est caractérisé par la présence de filières significatives au plan national voire international. Il dispose en effet de ressources et filières non-délocalisables et diversifiées : le granit, le bois, l'agroalimentaire. Elles forment le socle économique du territoire structuré, emploient plusieurs milliers d'habitants des Hautes Terres d'Oc, et reflètent une volonté d'innover et de faire rayonner un territoire riche en ressources et en savoir-faire.

De ce fait, le développement économique du territoire ne peut avoir lieu sans le maintien de sa « culture entrepreneuriale » et de ses emplois. Cependant, la reprise des entreprises des Hautes Terres d'Oc n'est pas toujours assurée dans plusieurs secteurs d'activité. Plusieurs facteurs, dont l'image parfois négative de certains métiers dans les filières de l'agriculture, de l'agro-alimentaire ou des matériaux sur les conditions de travail et sur les salaires, les changements de modes de vie et la distance par rapport à des établissements de formation spécialisés peuvent être les causes.

Ce phénomène, s'il n'est pas contré, peut menacer l'avenir d'une économie territoriale compétitive. Il convient de ne pas s'acheminer vers le déclin de la valeur-ajouté produite sur les Hautes Terres d'Oc. Si rien n'est fait pour favoriser la reprise d'entreprise, les conséquences négatives pourraient advenir.

▪ Conséquences pour l'emploi sur le territoire

Le dynamisme des secteurs d'activités qui ont construit la spécificité économique des Hautes Terres d'Oc ne peut pas être dissociée de la fidélité et de la stabilité de la main d'œuvre et des potentiels locaux. C'est cette même main d'œuvre qui habite et dynamise le territoire. Or, si l'emploi diminue, le chômage et le départ d'une population d'actifs peut grandement fragiliser le territoire et provoquer des difficultés financières pour les communes et les intercommunalités.

- Effets sur la compétitivité et l'innovation

L'avenir de la compétitivité des entreprises est aussi dépendant de la capacité à innover et à valoriser les productions par des industries ancrées sur le territoire. Force d'innovation, certains secteurs tels que le textile ou la pierre demeurent compétitifs à l'échelle nationale voire internationale. Toutefois, le constat d'un manque de valorisation au travers d'industrie de transformation pourrait conduire à différents dommages économiques. D'abord, la disparition d'une richesse endogène, locale et régionale. Ensuite, la perte d'une garantie de traçabilité, de qualité des produits et de leurs conditions de production. Enfin, cela ne serait pas sans conséquences dans la réactivité et l'adaptation aux besoins du territoire, ainsi que dans les quantités d'émissions de GES.

Par-dessus tout, l'affaiblissement des secteurs d'activité et donc du tissu industriel du territoire entrainerait la dégradation des réseaux structurants entre les entreprises, primordiaux pour la complémentarité et l'innovation sur le territoire.

De ce fait, entretenir et développer le dynamisme de tous les secteurs d'activité, en enrayant les difficultés liées à la reprise, aux recrutements et à la valorisation, constitue un défi crucial pour l'avenir du territoire. Il est aussi question de faciliter la création de nouveaux métiers afin de maintenir un pôle économique attractif, novateur, et inscrit dans la transition écologique. Cela se traduit en un second enjeu :

« Conserver et développer un tissu économique pourvoyeur d'emploi »

3. L'adaptation aux changements climatiques et sociétaux, un enjeu transversal

Comme partout en France, le territoire des Hautes Terres d'Oc est touché par de grandes mutations caractéristiques du début de ce siècle : des changements aux niveaux climatiques et socio-économiques, et l'essor accéléré du numérique et des innovations technologiques, ce dernier étant fortement catalysé par la crise sanitaire.

- L'engagement pour la transition écologique

Les changements climatiques en cours vont avoir des effets substantiels sur les espaces naturels, mais aussi sur les terres arables et les zones forestières, remettant en question l'organisation actuelle des activités agricoles et sylvicoles et, partant, des équilibres économiques de notre territoire rural.

La pression écologique pesant sur notre territoire provient également des activités humaines. A cet égard, les activités économiques, notamment agricoles et industrielles, et les besoins domestiques et professionnels des individus habitants dans un paysage de montagne, en particulier en matière de transport et de chauffage, sont de nature, s'ils ne sont pas maîtrisés et encadrés, à réduire la qualité de vie sur le territoire. De plus, ils sont très dépendants du coût de l'énergie qui risque d'augmenter dans le futur. Cela doit susciter des mesures d'atténuation et d'adaptation, notamment dans la maîtrise énergétique et la limitation des émissions de gaz à effet de serre.

- Des habitants responsables qu'il faut accompagner

En outre, la crise sanitaire et une certaine prise de conscience a mené à des changements dans les habitudes de consommations, souvent orientées vers des produits plus locaux, ainsi qu'un engagement dans des pratiques plus respectueuses de l'environnement et de l'Humain.

De ce fait, des secteurs entiers d'activité et la population vont devoir s'adapter à la nouvelle donne sociale et climatique. Le territoire doit donc soutenir la mise en place d'instruments propres à l'innovation et à l'intelligence collective afin de s'inscrire durablement dans la transition écologique.

Subséquentement, cette analyse conduit à un troisième enjeu :

« S'adapter et innover face aux mutations de ce siècle ».

C'est ainsi que les évolutions démographiques, climatiques et les nouvelles caractéristiques économiques et sociales du territoire déterminent les enjeux à traiter. En réponse à ces trois enjeux, la partie suivante présente la stratégie adoptée par le territoire des Hautes Terres d'Oc.



2. STRATEGIE DU TERRITOIRE : AMBITIONS ET PROGRAMME D' ACTIONS

« Faire des Hautes Terres d'Oc un territoire d'accueil »

Pour répondre à ces enjeux, la stratégie du territoire retenue est à nouveau :

« Faire des Hautes Terres d'Oc un territoire d'accueil »

Pour procéder de manière méthodique et en écho aux enjeux déterminés précédemment, la stratégie sera décomposée en 3 axes. Chacun affiche des domaines d'applications prioritaires pour lesquels le territoire fait part de ses ambitions et des objectifs qu'il s'est fixé. Afin de structurer au mieux le programme d'actions du territoire, ces trois axes seront déclinés en 12 mesures comme suit :

AXE 1 : CONFORTER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE COMPTE TENU DES NOUVEAUX ENJEUX DEMOGRAPHIQUES

- Mesure 1 : Structurer et développer un réseau de services et d'équipements performants et innovants
 - Des services à la population contemporains
 - Santé et soins
 - Amélioration des équipements
- Mesure 2 : Revitaliser les bourgs en intégrant notamment les dynamiques petites villes de demain et bourgs centres
 - Aménagements urbains et lieux de vie
- Mesure 3 : Améliorer et créer des logements
 - Rénovation et réhabilitation de l'habitat existant
 - Création de logements et de lotissements
 - Création de solutions pour le maintien à domicile et l'accompagnement au vieillissement (résidence autonomie, habitat partagé...)
- Mesure 4 : Développer la politique culturelle et patrimoniale pour la population locale et les touristes
 - Offre culturelle
 - Connaissance, préservation, valorisation du patrimoine
- Mesure 5 : S'appuyer sur les atouts patrimoniaux, naturels et paysagers pour développer un tourisme responsable

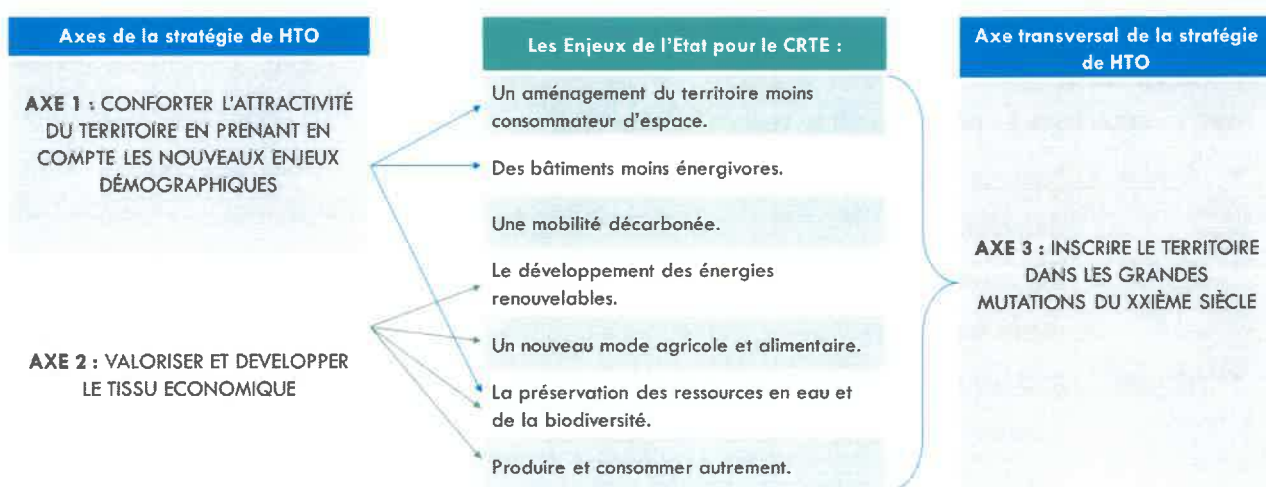
AXE 2 : VALORISER ET DEVELOPPER LE TISSU ECONOMIQUE

- Mesure 6 : Préparer l'avenir des filières d'activité des Hautes Terres d'Oc
 - Matériaux
 - Agroalimentaire
 - Agriculture
- Mesure 7 : Appuyer le maintien et le développement du tissu économique local
 - Création-Transmission-Reprise-Développement des entreprises
 - Attractivité des commerces dans les centres bourgs (petites villes de demain, bourg-centre, notamment)
 - Développement et création de zones d'activités
 - Nouveaux métiers, nouvelles activités, consommation locale

- Observatoire de l'offre foncière
- Création d'hôtel d'entreprises et immobilier collectif
- Réhabilitation de friches industrielles

AXE 3 : INSCRIRE LE TERRITOIRE DANS LES GRANDES MUTATIONS DU XXIEME SIECLE

- Mesure 8 : Favoriser la mobilité sur le territoire à travers les déplacements doux, le transport à la demande et le covoiturage
- Mesure 9 : Améliorer les performances énergétiques et l'empreinte carbone du territoire
 - Mise en place de réseaux de chaleur
 - Maîtrise de l'énergie, investissements dans les bâtiments des collectivités, bâti résidentiel et immobilier d'entreprise
 - Développement du recours aux énergies renouvelables
- Mesure 10 : Mener une politique de gouvernance alimentaire et favoriser l'accès à une alimentation de qualité
 - Favoriser les solutions d'approvisionnement en circuits courts
 - Favoriser l'accès à une alimentation responsable et saine
- Mesure 11 : Développer des méthodes et des lieux de création, d'innovation et d'échanges
 - Lieux d'accueil innovants (Tiers-lieux, Fablab...)
 - Développement de méthodes d'accompagnements au projet adaptées au territoire
 - Développer l'usage du numérique
 - Réhabilitation de friches
- Mesure transversale : Soutien à l'ingénierie



Relation entre les Axes du PETR et les attendus de l'Etat pour le CRTE

PROGRAMME D' ACTIONS

AXE 1 : CONFORTER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE COMPTE TENU DES NOUVEAUX ENJEUX DEMOGRAPHIQUES

L'analyse du diagnostic mène à une réflexion sur l'accueil et la place des jeunes dans le territoire des Hautes Terres d'Oc. Le plus souvent, les jeunes quittent le territoire pour étudier, trouver un travail ou chercher d'autres modes de logements. Le maintien des jeunes est difficile. De ce fait, il est nécessaire d'agir à plusieurs échelles afin de garantir une excellente qualité de vie pour ce public.

En parallèle, le vieillissement de la population reste un point important qui doit être pris en compte pour envisager l'avenir du territoire. Avec 39,20 % de personnes de 60 ans et plus en 2016 contre 28,1 % en Occitanie, il est primordial de construire des objectifs en fonction des différents facteurs aggravants auprès de la population marquée par le vieillissement et le grand âge.

Dans ce cadre, le PETR va déployer une Convention Territoriale Globale avec la CAF afin d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire partagé sur des champs d'interventions communs : accès aux droits et inclusion numérique, petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, logement et habitat. Mise en œuvre sur la base d'un diagnostic de territoire, la CTG aura pour objectif de s'adapter aux enjeux du territoire et à la diversité des besoins sociaux des habitants (information, accessibilité aux services, prise en compte des besoins spécifiques des familles...) pour favoriser un développement global des territoires en cohérence avec les objectifs de transition écologiques de demain.

Objectif chiffré : Le territoire a pour ambition d'accueillir 1200 habitants d'ici 2027, et plus particulièrement des personnes plus jeunes et actives qui s'installeront durablement sur le territoire. Cet objectif est donné en cohérence avec la politique de développement du territoire, notamment économique, appuyée par des documents de planification stratégique à long terme (SCOT). Ainsi, ce chiffre est basé sur les opportunités d'emplois et de création d'activités que présentent les Hautes Terres d'Oc.

Ainsi, il convient de traiter plusieurs problématiques. Pour cela, les mesures suivantes exposent les actions qui seront menées pendant le mandat 2021-2026 pour répondre à ces objectifs du premier axe de la stratégie des Hautes Terres d'Oc.

Mesure 1 : Structurer et développer un réseau de services et d'équipements performants et innovants

Objectif : Mailler le territoire de services de proximité nécessaires à la vie quotidienne dans les domaines de la santé, l'éducation, la vie sociale et l'accès au droit à destination de tous les publics (notamment petite enfance, jeunesse, personnes âgées, personnes handicapées et nouveaux arrivants).

Types d'actions ou projets :

- ✓ Construction/extension liées aux services de santé (MSP, cabinet...)
- ✓ Acquisition de matériel pour faciliter la numérisation
- ✓ Prospection de professionnels de santé
- ✓ Mise en place d'un système d'informations partagées
- ✓ Création et réaménagement de nouveaux accès aux services publics (EFS, EVS...)
- ✓ Implantation de services intermédiaires
- ✓ Aménagement de bâtiments communaux en lieux d'activités ou maisons des associations
- ✓ Rénovation/réaménagement/construction établissements scolaires
- ✓ Création de micro-crèches ou de Maison d'Assistantes Maternelles
- ✓ Animation RAM et vie sociale
- ✓ Modernisation et extension des maisons de retraites
- ✓ Création de cuisines centrales
- ✓ Création de halles commerciales
- ✓ Création et rénovation d'espaces sportifs/loisirs
- ✓ Création et rénovation de casernes

Maitres d'ouvrage éligibles :

Communes

Intercommunalités

PETR

Privés (crèches, maisons de retraite, cuisines centrales...)

Partenaires financiers potentiels :

Etat : DETR / DSIL / FNADT / ARS/ CPTS

CAF / MSA / CPAM

Conseil Régional

Conseils Départementaux

Union Européenne : Leader / Feder

Indicateurs : Nombre de nouveaux habitants, Nombre d'enfants accueillis en crèche, Nombre d'élèves accueillis sur le territoire, Nombre de maison ou antenne de Services Publics, Nombre de maison de santé créées ou professionnels accueillis, Nombres de professionnels en MSP et centre de santé

Mesure 2 : Revitaliser les bourgs en intégrant notamment les dynamiques petites villes de demain et bourgs centres

Objectifs : Réaménager les cœurs de village pour améliorer l'attractivité, la circulation et le cadre de vie et les rendre plus agréables, plus fonctionnels et moins dépendant de la voiture.

La mise en valeur des centres-bourgs doit permettre de rendre les villages plus attractifs pour les (nouvelles) populations. Il conviendra de travailler sur le développement des services, à l'embellissement et la réhabilitation des cœurs de village, la conservation du patrimoine ainsi qu'à l'amélioration de la circulation et des accès dans les bourgs.

Plus particulièrement, dans l'objectif d'agir sur les fonctions de centralité et d'attractivité, les communes de Murat-sur-Vèbre, Lacaune, La Salvetat sur Agout, Brassac et Vabre sont engagées dans des contrats « Bourg Centre Occitanie », qui permettent d'organiser les partenariats entre la Région, les Départements, les Communes, les Communautés de communes, le PETR, le PNR du Haut Languedoc et la CAUE Tarn. Les communes de Lacrouzette et Roquecourbe sont en cours de démarche.

Le programme "Petites villes de demain", mené par les Communautés de Communes Sidobre Vals et Plateaux et Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc vise à améliorer les conditions de vie des habitants de plusieurs communes dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Types d'actions ou projets :

- ✓ Aménagements urbains des cœurs de villages
- ✓ Programme "Petite Ville de Demain" : Brassac, Lacaune, Murat-sur-Vèbre, La-Salvetat-sur-Agoût
- ✓ Rénovation de bâtiments communaux

Maitres d'ouvrage éligibles :

Communes
Communes labellisées PVD
Communes Bourgs Centres
Communautés de communes

Partenaires financiers potentiels :

Etat : DETR / DSIL / dispositifs PVD / FNADT, Plan de Relance
Conseil Régional : Bourgs Centres Occitanie
Conseils Départementaux : FDT
Europe
Appels à projets

Indicateurs : Nombre de projets, Répartition sur le territoire

Mesure 3 : Améliorer et créer des logements

Objectifs : Améliorer les logements pour la population locale et créer des logements pour les nouveaux arrivants.

L'offre de logements ne correspond pas forcément à la demande actuelle de la population, souvent à la recherche d'habitats plus petits, plus économes en énergie, ou d'habitations neuves disposant d'un petit jardin. L'offre locative est également insuffisante sur le territoire. Une politique de l'habitat est donc déterminante dans l'accueil de populations jeunes et de familles. C'est aussi une nécessité pour permettre aux entreprises de perdurer, de créer des emplois et de garder des salariés qui peuvent s'installer et vivre sur le territoire.

Types d'actions ou projets :

- ✓ OPAH
- ✓ Création de logements communaux ou intercommunaux
- ✓ Création de lotissements
- ✓ Création de logements partagés et de résidences autonomie

Maitres d'ouvrage éligibles :

Communes
Communautés de communes
Bailleurs Sociaux
Porteurs privés
Congrégations

Partenaires financiers potentiels :

Etat : OPAH / DETR / DSIL / FNADT
Conseil Régional : Rénovation énergétique de logements communaux
Conseils Départementaux : Appels à Projets

Indicateurs : Nombres de logements réhabilités, Nombres de logements créés, Nombre de lotissements

Mesure 4 : Développer la politique culturelle et patrimoniale pour la population locale et les touristes

Objectifs :

- **Connaître, transmettre et valoriser l'histoire, la culture et le patrimoine local.**
- **Développer l'offre culturelle**

L'amélioration de l'attractivité du territoire ne peut en rien se dissocier de l'offre culturelle et patrimoniale tant pour les habitants que pour les nouveaux arrivants. Ce sont des maillons indispensables pour l'attractivité du territoire et pour l'ancrage territorial des nouvelles populations et leur implantation dans la durée.

Dans cette mesure, plusieurs initiatives sont programmées afin d'améliorer l'offre d'équipements et de sentiers touristiques et culturels, et de valoriser les patrimoines du territoire. Les actions suivantes sont envisagées :

Types d'actions ou projets :

- ✓ Organisation d'opérations de collecte de mémoire
- ✓ Valorisation du patrimoine et de la culture locale
- ✓ Développement de lieux d'exposition et musées
- ✓ Mise en place d'évènements et d'une programmation culturelle
- ✓ Développement et création de lieux de diffusion
- ✓ Structuration du travail de mémoire autour de la Résistance sur le territoire
- ✓ Valorisation de la voie du Petit Train Castres-Lacaune-Murat
- ✓ Développement autour du chemin de Saint-Jacques de Compostelle
- ✓ Animation de la Route des Mégalithes d'Occitanie

Maitres d'ouvrage éligibles :

Communes
Communautés de communes
PETR
Porteurs privés

Partenaires financiers potentiels :

Etat : DETR / DSIL / DRAC
Conseil Régional
Conseils Départementaux : Culture
Europe : Leader / FEDER
Appels à Projets

Indicateurs : Nombre de projets, Nombres d'acteurs associés

Mesure 5 : S'appuyer sur les atouts patrimoniaux, naturels et paysagers pour développer un tourisme responsable

Objectif : Développer une offre d'activités et de découverte pour les touristes et la population locale.

L'ensemble des projets déployés dans le cadre de la politique culturelle et patrimoniale à l'échelle des Hautes Terres d'Oc représentent autant d'outils permettant de mettre en valeur les atouts patrimoniaux, naturels et paysagers du territoire. Ils contribuent à faire du territoire une destination touristique d'importance qui a pour but de proposer une offre cohérente autour d'une notion transversale : le tourisme durable.

Cette mesure présente ainsi des actions concrètes qui permettront de continuer à structurer l'offre touristique sur l'ensemble du territoire :

Types d'actions ou projets :

- ✓ Création et réaménagement d'hébergements touristiques : camping, gîtes, hôtel
- ✓ Aménagement, interprétation de parcours et de sentiers touristiques
- ✓ Aménagement de sites touristiques
- ✓ Mise en place d'équipements liés aux nouvelles attentes des touristes
- ✓ Développement d'outils numériques (création d'applications...)
- ✓ Montée en compétences des acteurs du tourisme

Maitres d'ouvrage éligibles :

Prestataires touristiques

Communes

Communautés de communes

Différents partenaires institutionnels

Partenaires financiers potentiels :

Etat : DETR / DSIL / AAP

Conseil Régional

Conseils Départementaux

Tarn Tourisme

Europe : Leader / Feder / Appels à Projets

Indicateurs : Capacité d'accueil, nombres de projets, nombres d'acteurs impliqués

AXE 2 : VALORISER ET DEVELOPPER LE TISSU ECONOMIQUE

L'accueil de nouveaux habitants est également directement conditionné par la présence **d'emplois et d'activité économique** sur le territoire. Certaines difficultés économiques ont été mises en évidence dans le diagnostic. Compte tenu de l'importance des grands secteurs d'activités pour la vie du territoire, spécialement dans **les matériaux et l'agroalimentaire**, le territoire s'engage à poursuivre son engagement dans **l'accompagnement de la structuration** des filières, l'aide au **recrutement**, la mise en place **d'immobilier collectif, l'innovation** et l'adaptation aux nouvelles tendances de consommation. Il continuera également à participer à la **diversification agricole** et au développement d'une **gouvernance alimentaire** afin de favoriser une alimentation durable et une production rémunératrice pour les producteurs.

D'autre part, le territoire met à disposition de plus en plus d'outils pour sensibiliser les jeunes aux métiers emblématiques et aux **filières économiques locales**, pour les familiariser à des techniques et des savoir-faire issus du territoire et pour les aider à s'acculturer aux enjeux modernes comme le numérique ou le développement durable. Conforter la création d'espaces de télétravail et la mise en place de dispositifs **d'accompagnement de projets** pour les jeunes et les porteurs de projets permet aussi de répondre à l'enjeu de maintien de la jeunesse, de relocalisation d'activités, ainsi que de développer de nouveaux secteurs modernes de l'économie en favorisant l'innovation et le numérique.

Objectifs chiffrés : s'appuyer sur l'expérience de l'animation économique au sein du PETR, sur les filières et vocations du territoire ainsi que sur les filières à développer pour **créer près de 500 emplois d'ici 2027 dont près de 25% dans de nouveaux secteurs d'activité sur le périmètre du PETR**. En s'appuyant sur l'essor du « made in France » et du télétravail, il sera aussi question d'accueillir de nouveaux secteurs d'activités, **d'accompagner plus de 100 entreprises par an et de faciliter l'installation de porteurs de projets et d'encourager la relocalisation et les circuits courts sur le territoire**.

Plusieurs actions présentées dans les mesures ci-dessous permettront de répondre à ces objectifs. Elles seront menées en partenariat étroit avec les chambres consulaires.

Mesure 6 : Préparer l'avenir des filières d'activité des Hautes Terres d'Oc

Objectif : Conforter et développer les entreprises des grands secteurs d'activité du territoire.

Les filières du territoire (agriculture, bois, granit, agroalimentaire, textile) représentent près de 4000 emplois directs et indirects en Hautes Terres d'Oc. Outre les actions portées directement par les entreprises et leurs groupements accompagnés par Hautes Terres d'Oc, le PETR s'attachera à inciter à l'innovation et au développement des activités et de l'emploi en accompagnant la création d'une filière multi-matériaux et d'opérations de promotion des produits de ces grandes filières.

Deux axes de travail structureront l'ensemble des actions à mener dans le cadre de la création de cette meta-filière : l'innovation (créer et amener à créer) et la structuration commerciale (structure de vente, showroom...).

Types d'actions ou projets :

- ✓ Intervention financière des communautés de communes dans les projets d'immobilier d'entreprise
- ✓ Animation des filières
- ✓ Mise en place d'une opération de communication liant le territoire aux entreprises
- ✓ Mise en place d'un Showroom matériaux
- ✓ Indication Géographique Granit du Sidobre
- ✓ Animation et promotion de l'agroalimentaire issu du territoire

Maitres d'ouvrage éligibles :

Communautés de communes
Associations professionnelles
PETR

Partenaires financiers potentiels :

Etat : DETR / DSIL / Appels à Projets
Conseil Régional
Conseils Départementaux
Europe : Leader / Feder / Appels à Projets

Indicateurs : Nombre de réunions collectives, Nombre de professionnels accompagnés ou touchés

Mesure 7 : Appuyer le maintien et le développement du tissu économique local

Objectif : Conforter et favoriser le développement et la présence d'activité économique sur l'ensemble du territoire des Hautes Terres d'Oc.

Fort de près de 3000 entreprises, le tissu économique local est générateur d'emploi non délocalisables, de dynamisme économique et d'attractivité. Ce tissu de petites cellules commerciales, agricoles et artisanales permet au territoire de conserver une vie active importante. Ces petites et moyennes entreprises permettent de générer de la richesse sur le territoire directement issue des ressources locales.

Le PETR, notamment à l'aide d'un réseau de partenaires locaux, accompagne les entreprises pour qu'elles continuent à offrir une diversité de services et de prestations indispensables pour garder un territoire attractif et accueillant. Cet accompagnement prend place à toutes les étapes de la vie de l'entreprise, de la création à la transmission, en passant par le développement des outils de production et les aménagements fonciers.

Types d'actions ou projets :

- ✓ Accompagnement d'entreprises (opération de type OMPCA, soutien à la Transmission-Reprise)
- ✓ Mise en place d'opération de liaison entre les acteurs du marché de l'emploi
- ✓ Aménagement et création de zones d'activités
- ✓ Mise en place d'un observatoire du foncier (commercial, artisanal, agricole)
- ✓ Installation de projets d'immobiliers collectifs
- ✓ Aménagement et création de commerces multiservices
- ✓ Modernisation des pôles commerciaux
- ✓ Réhabilitation de friches industrielles

Maitres d'ouvrage éligibles :

Communautés de communes
Associations professionnelles
PETR
Porteurs de projets privés
Communes

Partenaires financiers potentiels :

Etat : Plan de Relance / Appels à Projets / DETR / DSIL / DIRECCTE / Pôle Emploi
Conseil Régional
Conseils Départementaux (notamment pour les derniers commerces des communes)
Communautés de Communs
Europe : FEDER / FEADER / FSE / Appels à Projets
Pôle emploi / Mission locale

Indicateurs : Nombres d'entreprises, Nombres d'emplois concernés, Nombres d'opérations menées, Répartition géographique

AXE 3 : INSCRIRE LE TERRITOIRE DANS LES GRANDES MUTATIONS DU XXI^{ÈME} SIECLE

Ce dernier axe est conçu dans une approche transversale. Il contribue aux deux premiers axes. Il affirme la volonté du territoire à s'inscrire dans la transition écologique notamment par des mesures de maîtrise de l'énergie, de redéfinition des mobilités, d'adaptation aux nouveaux modes de consommation et d'expérimentation et d'innovation du territoire.

Le PETR se fixe plusieurs objectifs adaptés des objectifs du SCOT des Hautes Terres d'Oc. Il s'agit de baisser la consommation d'énergie de -20% d'ici 2027, d'augmenter la production d'énergie renouvelables de +20%, de diminuer de 20% le niveau d'émission de GES, de diminuer la consommation d'énergie fossiles de -10%, d'encourager l'innovation et l'adaptation face au changement climatique et de développer l'approvisionnement local de la restauration collective et des points de ventes alimentaires.

Mesure 8 : Favoriser la mobilité sur le territoire à travers les déplacements doux, le transport à la demande et le covoiturage

Objectif : Lutter contre l'enclavement en maîtrisant l'empreinte carbone.

Afin d'apporter des réponses en matière de déplacements, le territoire doit adapter les initiatives construites depuis plus de 40 ans sur les mobilités : repenser l'organisation du transport à la demande, faciliter les transports collectifs et les alternatives aux déplacements individuels comme le covoiturage, permettre la création ou l'extension de voies douces.

Types d'actions ou projets :

- ✓ Création et aménagements de voies douces et pistes cyclables
- ✓ Transport à la Demande
- ✓ Covoiturage et aire dédiés aux mobilités alternatives
- ✓ Multiplication des moyens d'approvisionnement en énergie renouvelable (bornes recharges rapide, électricité, hydrogène, éthanol...)
- ✓ Sensibilisation et accompagnement des acteurs du territoire à l'utilisation de transports doux

Maitres d'ouvrage éligibles :

Communes
Communautés de communes
Collectivités
Région
Territoire Energie 81

Partenaires financiers potentiels :

Etat : DETR / DSIL / Appels à Projets / ADEME
Conseil Régional
Conseils Départementaux
Europe : Leader/ FEDER

Indicateurs : Nombres de projets, km de pistes cyclables, Nombre d'aires de covoiturage créées

Mesure 9 : Améliorer les performances énergétiques et l'empreinte carbone du territoire

Objectifs : Diminuer la consommation énergétique du territoire par les collectivités, les entreprises et les habitants et favoriser le recours aux énergies renouvelables.

Le territoire des Hautes Terres d'Oc bénéficie de nombreuses ressources naturelles offrant un important potentiel pour développer l'utilisation des énergies renouvelables. De nombreux outils ont été mis en place pour favoriser l'accompagnement des collectivités, des entreprises et des particuliers vers une transition énergétique et une diminution de l'empreinte carbone du territoire.

Des actions concrètes dans plusieurs domaines sont ainsi envisageables afin d'agir dès aujourd'hui ou dans un futur proche : rénovation énergétique des bâtiments, mode de chauffage, mobilité décarbonée, accompagnement vers la transition, consommation locale, compensation carbone...

Types d'actions ou projets :

- ✓ Mise en place de réseaux de chaleurs bois et chaufferies
- ✓ Mise en œuvre d'une OPAH avec un volet maîtrise de l'énergie
- ✓ Rénovation énergétique des logements et bâtiments communaux et intercommunaux
- ✓ Accompagnement à la transition énergétique des acteurs du territoire

Maitres d'ouvrage éligibles :

Communes
Communautés de communes
Entreprises
Associations

Partenaires financiers potentiels :

Etat : ADEME / ANAH avec l'OPAH notamment / DETR / DSIL
Conseil Régional
Conseils Départementaux
Europe : FEDER
Appels à Projets

Indicateurs : Nombre de dossiers amélioration de l'habitat, Nombre de mégawatt économisés

Mesure 10 : Mener une politique de gouvernance alimentaire et favoriser l'accès à une alimentation de qualité

Objectif : Favoriser la production de produits alimentaires de qualité et le recours par la population à ces produits.

Le PETR souhaite initier une gouvernance alimentaire territoriale en favorisant le rapprochement d'acteurs locaux de plusieurs horizons autour d'initiatives communes. Les acteurs pourront mobiliser des ressources et des pratiques transversales, innovantes et responsables pour favoriser une alimentation de qualité, durable et de proximité autant que possible.

Types d'actions ou projets :

- ✓ Mise en place de réseaux et de plateformes de distribution de produits locaux
- ✓ Mise en place d'outils favorisant l'approvisionnement en circuits courts (promotion, transformation, distribution, logistique)
- ✓ Aménagement et mise à disposition de locaux à destination des artisans/producteurs locaux
- ✓ Création de cuisine centrale
- ✓ Projets de jardins partagés

Maitres d'ouvrage éligibles :

Communes
Communautés de communes
Porteurs de projets privés
Associations

Partenaires financiers potentiels :

Etat : AAP
Conseil Régional via la DIE notamment
Conseils Départementaux
Europe : Leader
Appels à Projets

Indicateurs : Nombres de producteurs associés, Nombres de projets accompagnés

Mesure 11 : Développer des méthodes et des lieux de création, d'innovation et d'échanges

Objectif : Favoriser de nouveaux projets dans une démarche de création collective.

Les Hautes Terres d'Oc accueillent de plus en plus de nouveaux projets innovants sous différentes formes, répondant à de grandes transitions modernes : numérique, démographique, énergétique, culturelle, agricole et économique.

Le PETR a ainsi pour objectif de faire émerger ces projets et de s'inscrire en tant que territoire du futur, capable de s'adapter à de nouveaux modèles de développement territorial. Ces nouveaux modèles doivent favoriser l'émergence d'écosystèmes propices au développement économique durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations tout en permettant aux acteurs économiques locaux de rayonner.

Types d'actions ou projets :

- ✓ Aménagements de tiers-lieux notamment par la réhabilitation de friches
- ✓ Animation du tiers-lieu des Hautes Terres d'Oc et du Fablab
- ✓ Mise en place de nouvelles méthodes d'accompagnement de porteurs de projets adaptées au territoire (Places aux Jeunes)

Maitres d'ouvrage éligibles :

Communes
Communautés de communes
Porteurs de projets privés
PETR
Partenaires institutionnels

Partenaires financiers potentiels :

Etat : Réseau tiers lieux - DETR - DSIL - ANCT
Conseil Régional : Réseau tiers lieux - réseau fablab – Appels à projets
Conseils Départementaux
Europe : LEADER
Appels à Projets

Indicateurs : Nombre de projets, Nombre d'acteurs associés, Nombre de nouveaux adhérents au Fablab/au tiers-lieu, Répartition sur le territoire

Mesure transversale : Soutien à l'ingénierie

Hautes Terres d'Oc bénéficie d'une équipe pluridisciplinaire pour mener ses actions en 2021/2022.

MISSION	ETP
1. Direction – Développement économique – Services – Suivi SCOT	1
2. Gestion Administrative et Financière - Services	1
3. Animation Programme LEADER	1
4. Culture et Tourisme	1
5. Accueil de Population	1
6. Energie	1
7. OPAH	2
8. RPE - AVS	1,5
9. FabLab	1
10. Tiers-Lieu	1
11. VTA appui aux mission Hautes Terres d'Oc	1
12. Elaboration du CRTE	1

III. ACTIONS MATURES

Le programme doit permettre de stimuler l'investissement public et privé dans des délais assez rapides, en complément d'actions déjà engagées par les collectivités, avec des premières actions soutenues dès 2021.

Pour cette raison, les Parties ont convenu que des actions suffisamment matures et en cohérence avec ce qu'est le projet de territoire pourraient être lancées dès la signature du présent contrat.

Il s'agit des actions suivantes :

ACTIONS	LIEU	PORTEURS	ESTIMATIFS HT
Mesure 1 : Structurer un réseau de services et d'équipements performants et innovants			
Construction d'un garage municipal	Lamontélarie	Commune de Lamontélarie	53 128,84 €
Acquisition d'équipements de télémédecine	Murat-sur-Vèbre	CCMLMHL	41 300,00 €
Extention des ateliers intercommunaux	La Salvetat	CCMLMHL	145 685,00 €
Aménagement du bâtiment de Bel-Air et regroupement des services administratifs et techniques	Lacaune	CCMLMHL	564 981,00 €
Création d'un espace associatif - Métairie neuve	St Jean de Vals	Commune de St Jean de Vals	194 923,17 €
Équipement et aménagement du site intercommunal de Vialavert	Le Bez	CCSVP	88 952,17 €
Aquisition d'équipements informatiques et de mobilier pour la Maison France Service	Vabre	Commune de Vabre	8 121,00 €
Eclairage du terrain de sport communal	Masnau-Massuguiès	Commune de Masnau-Massuguiès	81 975,71 €
Construction d'un local pour l'accueil de loisirs sans hébergement	Brassac	SIVOM de Brassac	8 741,39 €
Réfection de la toiture de la cantine de Vabre	Vabre	Commune de Vabre	15 134,90 €
Réaménagement du secrétariat de l'Hôtel de ville	Brassac	Commune de Brassac	56 641,53 €
Labellisation d'un espace France Services	Brassac	Commune de Brassac	69 912,79 €
Création d'une clinique dentaire	Lacaune	Commune de Lacaune	541 550,00 €
Rénovation des salles de cours et d'activités de l'école publique Louis Cavailles	Brassac	Commune de Brassac	36 372,39 €
Construction d'une brigade de gendarmerie	Lacaune	Commune de Lacaune	2 667 000€
Mesure 2 : Revitaliser les bourgs en intégrant notamment les dynamiques petites villes de demain, bourgs-centres			
Rénovation de la toiture d'un bâtiment communal	Sauveterre	Commune de Sauveterre	49 344,00 €
Réaménagements d'espaces ayant subis des intempéries	CCSVP	CCSVP	169 157,43 €
Travaux de réparation post-intempéries	Viane	Commune de Viane	182 795,84€
Réhabilitation du presbytère en maison des associations	Masnau-Massuguiès	Commune de Masnau-Massuguiès	179 761,52 €
Agrandissement de la capacité d'accueil et rénovation du théâtre plein air	Vabre	Commune de Vabre	13 785,00 €
Aménagement des abords de la salle polyvalente et amélioration énergétique	Vabre	Commune de Vabre	363 195,00 €
Mesure 3 : Améliorer et créer des logements			
Création d'un appartement au-dessus de l'école communale	Saint Pierre de Trivisy	Commune de St Pierre de Trivisy	64 462,70 €
Mesure 4 : Développer la politique culturelle et patrimoniale pour la population locale et les touristes			

Aménagement des lavoirs	Senaux	Commune de Senaux	10 888,00 €
Réhabilitation des lavoirs	Saint Amans Valtoiret	Commune de Saint Amans Valtoiret	14 211,00 €
Création d'un pôle culturel - Tranche 2	Lacaune	CCMLMHL	1 432 140,00 €
Rénovation d'une Eglise	Escroux	Commune d'Escroux	29 860,00 €
Rénovation d'une Eglise	Gijounet	Commune du Gijounet	105 000,00 €
Extension de la partie muséographie et scénographie du Musée du Protestantisme "de la réforme à la laïcité"	Fontrieu	CCSVP	95 000,00 €
Rénovation du clocher de l'Eglise à des fins de préservation du patrimoine	Moulin-Mage	Commune de Moulin-Mage	78 012,00 €
Mesure 5 : S'appuyer sur les atouts patrimoniaux, naturels et paysagers pour développer un tourisme responsable			
Sauvegarde de sites patrimoniaux (Maison de Payrac, filature Raymond, Musée de la vie paysanne en Haut-Languedoc)	Lacaune-Nages	CCMLMHL	64 482,45 €
Opération TOTEM	Monts de Lacaune	CCMLMHL	155 000,00 €
Aménagement du camping et de la base de loisir	Viane	Commune de Viane	38 116,14 €
Aménagement d'un bar-brasserie	Lacaze	CCSVP	569 490,00 €
Mesure 6 : Préparer l'avenir des filières d'activité des Hautes Terres d'Oc			
Mesure 7 : Appuyer le maintien et le développement du tissu économique local			
Construction d'un bâtiment industriel à Vabre (TESEVEN)	Vabre	CCSVP	3 500 000,00 €
Agrandissement de la surface de vente de l'épicerie JPR	Saint Amans Valtoiret	Commune de Saint Amans Valtoiret	115 589,40 €
Acquisition et aménagement d'un restaurant	Anglès	Commune d'Anglès	243 188,00 €
Création d'un multi-service dans l'ancien préau de l'école	Le Vintrou	Commune du Vintrou	164 244,64 €
Mesure 8 : Favoriser la mobilité sur le territoire à travers les déplacements doux, le transport à la demande et le covoiturage			
Création de chemins de randonnées	Commune du Gijounet	CCMLMHL	47 000,00 €
Requalification et extension d'un itinéraire GR De Pays "Monts & Lacs en Haut Languedoc"	Lacaune, La Salvetat, Massif du Caroux	Lacaune	200 000,00 €
Mesure 9 : Améliorer les performances énergétiques et l'empreinte carbone du territoire			
Réfection de la toiture et rénovation énergétique du bâtiment accueillant l'espace France Services et la mairie	Vabre	Commune de Vabre	33 816,50 €
Rénovation énergétique des gîtes communaux	Le Vintrou	Commune du Vintrou	12 164,54 €
Rénovation énergétique des bâtiments scolaires et mise en accessibilité	Murat-sur-Vèbre	Commune de Murat-sur-Vèbre	502 460,00 €
Rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville	Roquecourbe	Commune de Roquecourbe	39 693,00 €
Rénovation énergétique des gîtes communaux	Saint Amans Valtoiret	Commune de Saint Amans Valtoiret	7 511,54 €
Rénovation énergétique de deux logements communaux et de l'école maternelle	Viane	Commune de Viane	17 301,00 €
Rénovation énergétique de la Mairie avec le changement du système de chauffage	Saint Germier	Commune de Saint Germier	10 037,00 €
Rénovation énergétique de la mairie	Saint Amans Valtoiret	Commune de Saint Amans Valtoiret	13 175,92 €
Rénovation énergétique de l'école maternelle de Lacaune	Lacaune	Commune de Lacaune	614 533,62 €

Rénovation énergétique avec la mise en place d'un nouveau chauffage pour l'école et la cantine	Cambounès	Commune de Cambounès	14 077,00 €
Mesure 10 : Mener une politique de gouvernance alimentaire et favoriser l'accès à une alimentation de qualité			
Mesure 11 : Développer des méthodes et des lieux de création, d'innovation et d'échanges			
Extension du tiers-lieu par l'aménagement du deuxième étage	Hautes Terres d'Oc	PETR des Hautes Terres d'Oc	317 211,43 €
Mesure 12 : Soutien à l'ingénierie			
Ingénierie 2021	Hautes Terres d'Oc	PETR des Hautes Terres d'Oc	398 317€

IV. BUDGET PREVISIONNEL

Le budget estimatif des actions matures uniquement est évalué à 14 439 441,56 € HT pour la période 2021.

Le budget estimatif consolidé de la totalité du projet est évalué à 120 millions d'euros TTC pour la période 2021-2026.

Il fait l'objet d'un détail annuel, identifiant l'ensemble des financements sollicités auprès de l'Etat et de ses opérateurs ainsi que les appels à projets et les financeurs qui seront mobilisés détaillé dans la Maquette Financière des Hautes Terres d'Oc.

La Maquette Financière des Hautes Terres d'Oc pour l'année 2021 figure en annexe 2.

V. PRESENTATION DES DISPOSITIFS EN COURS

Les signataires conviennent de poursuivre et d'accentuer, dans le cadre du CRTE, la mise en œuvre des contrats et des programmes en cours. L'exécution des contrats en cours ou la poursuite des programmes déjà engagés ne sont nullement remis en cause. Les signataires s'entendent pour effectuer un recensement exhaustif des co-financements de politiques publiques et d'investissements publics au sein du territoire afin d'en assurer un suivi dans la durée et d'accroître les synergies inter-programmes.

Sont notamment recensés par les signataires :

- Le programme Petites Villes de Demain engagé sur les communes de Brassac, de Lacaune, de La Salvetat-sur-Agoût et de Murat-sur-Vèbre pour la durée du mandat municipal
- Les contrats signés avec le Conseil Régional (Contrat Territorial Occitanie et Contrats Bourgs-Centres) et les Conseils Départementaux
- Les contrats signés dans le cadre de la programmation des fonds européens (LEADER, l'appel à projet Accueil de Population porté par le GIP Massif Central)
- Une nouvelle opération programmée pour l'amélioration de l'habitation est en cours de sollicitation (étude pré-opérationnelle en cours de rédaction)
- Hautes Terres d'Oc a déposé sa candidature à l'appel à projet CEP porté par l'ADEME et est en attente d'un retour
- L'appel à manifestation d'intérêt « Fabrique de Territoire » dont Hautes Terres d'Oc est lauréat
- Le contrat Enfance/Jeunesse signé avec la CAF, une convention territoriale globale est en cours d'élaboration
- La convention territoriale culturelle signée avec la DRAC
- Démarches partenariales à l'échelle de l'Occitanie pour la création d'une route des mégalithes
- L'appel à Projet Fab Région dont Hautes Terres d'Oc est lauréat

Article 4 : Gouvernance

Comité de pilotage

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique sera mis en œuvre sous la direction d'un comité de pilotage. Son secrétariat permanent est assuré par le PETR. Composé de représentants des co-signataires du contrat et des partenaires associés, il a pour missions de valider les orientations et les priorités et est en charge de définir les critères de suivi et d'évaluation au fur et à mesure des validations des conventions d'application.

Ce comité de pilotage est composé de :

- Mme. la préfète du Tarn
- M. le préfet de l'Hérault
- M. le secrétaire général aux affaires régionales
- M. le sous-préfet de Castres
- M. le président du conseil départemental du Tarn
- M. le président du conseil départemental de l'Hérault
- M. le président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
- MM. les présidents des communautés de communes
- Mme. la présidente du conseil régional
- MM. les délégués de l'Agence Régionale de Santé
- M. le délégué régional de la Caisse des Dépôts et Consignations
- M. le président du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc

Ou leurs représentants.

Il se réunit de façon formelle à minima de façon annuelle pour faire le bilan de la mise en œuvre du contrat et proposer des évolutions, mais ses membres sont en contact permanent afin de garantir la bonne dynamique du Projet.

Comité Technique

Un comité technique se réunira avant le comité de pilotage et échangera sur les projets de maquette financière, projet par projet. Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions

Il sera composé des représentants techniques des membres du comité de pilotages et pourra associer des partenaires locaux tels que les Chambres Consulaires, l'ADEME ou d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE.

Equipe projet

Pour assurer le pilotage efficace des études de diagnostic, de la définition de la stratégie et d'élaboration du projet ainsi que la coordination et la réalisation des différentes actions, la collectivité s'engage à mobiliser l'équipe des Hautes Terres d'Oc et notamment ses différents pôles :

- Accueil et accompagnements des porteurs de projets et des entreprises
- Tourisme et culture
- Vie sociale et RPE
- Amélioration de l'habitat
- Transition énergétique
- Programme LEADER
- FabLab et Tiers-Lieux

L'État s'engage à désigner un interlocuteur unique afin de participer à l'équipe projet. Cet interlocuteur sera en charge de mobiliser les différents services de l'Etat et ses opérateurs afin d'accompagner la mise en œuvre du CRTE.

Des équipes-projet par action pourront être désignées, si l'importance et la complexité de l'action à mettre en œuvre le nécessitent.

Organisation générale

Pour assurer l'ordonnancement général du projet la collectivité s'engage à mettre en œuvre l'organisation décrite ci-après :

La mise en œuvre du CRTE se fera selon une approche partenariale et concertée avec l'ensemble des acteurs intéressés. La gouvernance se vaudra constructive, mais aussi et surtout opérationnelle afin de garantir une déclinaison optimale du contrat en associant les partenaires institutionnels dudit contrat.

Le comité de pilotage présenté ci-dessus aura pour ambition de permettre la programmation et l'avancement des différents projets. Le comité de pilotage aura également pour mission de contribuer au caractère évolutif du contrat en intégrant les évolutions souhaitées et partagées avec les partenaires, de nature à favoriser et à conforter la stratégie territoriale mise en œuvre.

Le comité technique sera chargé au préalable de suivre l'avancement y compris financier du contrat, afin d'éclairer les membres du comité de pilotage dans leurs décisions.

Le PETR des Hautes Terres d'Oc organisera annuellement un temps d'échange spécifique et dédié à l'information des membres du Conseil de Développement des Hautes Terres d'Oc et sollicitera l'avis de ces derniers sur les orientations nouvelles projetées dans une démarche collaborative et partenariale.

Article 5 : La coopération interterritoriale

Le territoire des Hautes Terres d'Oc se construit par ses dynamiques internes et par ses interactions avec d'autres échelles et dynamiques territoriales qui participent également du projet de territoire. Ces relations peuvent se traduire par des projets communs, des partages d'expériences ou encore des dynamiques d'échanges avec les territoires voisins notamment la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet, le PETR Albigeois Bastide, le PETR Haut Languedoc et Vignoble ou encore le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc.

Différents types d'action sont envisageables : études, expérimentations, projets communs, mutualisation de ressources, actions d'information et d'animation sur certaines thématiques, concertation pour l'implantation de projets à fort rayonnement ou avec des impacts importants, participation réciproque à la gouvernance des contrats...

Ce volet dédié aux actions de coopération entre les territoires, dont le contenu est à définir localement, est à réfléchir dès la phase du projet de territoire puis tout au long de l'élaboration du contrat. Ce volet pourra être soumis à modification par avenant après avis du comité de pilotage.

Le PETR des Hautes Terres d'Oc pourra engager ou concrétiser des actions communes de coopération avec d'autres territoires autour des questions de l'emploi, de la mobilité, des services, de la culture, des loisirs, du tourisme, etc...

Article 6 : Suivi de la mise en œuvre et évaluation des indicateurs

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, il sera régulièrement renseigné et permettra de suivre l'avancement des orientations et actions à travers des indicateurs choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action et les objectifs du plan de relance. Ce tableau de bord sera examiné par le comité technique et présenté au comité de pilotage. L'équipe projet définie ci-dessus, assurera le suivi de la mise en œuvre des actions et des indicateurs du territoire pour alimenter les réflexions et les orientations qui seront prises par comité de pilotage.

Le tableau de bord est présenté à l'annexe 4 ci-après et pourra être complété par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage.

Le suivi effectué lors du déploiement du projet se conclura par une phase d'évaluation finale afin de juger des résultats du projet. Cette évaluation se fera notamment en regard avec les objectifs de transition écologique attendus dans le cadre de la mise en place du CRTE grâce à une grille d'analyse disponible en annexe.

Article 7 : Communication sur la mise en œuvre

Une communication régulière autour des projets mis en œuvre sur le territoire sera assurée par le PETR des Hautes Terres d'Oc et ses partenaires engagés pour présenter concrètement les performances et résultats du CRTE notamment dans les domaines du numérique, de l'économie, du médico-social, de la culture et de la transition écologique.

Article 8 : Durée, évolution et fonctionnement général du contrat

La présente convention-cadre est signée pour une durée de 5 ans, à savoir jusqu'au 21/12/2026.

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Toute évolution de l'économie générale du contrat ou d'une de ses annexes, à l'exception des fiches action, sera soumise à approbation préalable de l'ensemble des signataires du contrat.

Chaque année, les parties se rapprocheront en vue de la signature d'un avenant précisant les actions à mettre en œuvre pour l'année, permettant ainsi une gestion évolutive du plan d'actions, en fonction de la préparation effective des opérations par rapport au calendrier prévisionnel initial.

Les fiches action sont validées et révisées uniquement par le maître d'ouvrage et les éventuels partenaires financiers, à l'exception de l'évolution d'une action structurante qui a des conséquences sur d'autres actions. Elle sera soumise au préalable à l'analyse du comité de pilotage.

À tout moment, les collectivités peuvent proposer au Comité de pilotage installé l'ajout d'une action supplémentaire au plan d'actions. Après analyse de la proposition d'action, au regard de sa cohérence et de sa contribution à la mise en œuvre du projet, les partenaires financiers concernés par l'action et les collectivités s'engageront réciproquement par la signature d'une fiche action qui sera alors annexée à la convention.

La modification d'une action est proposée et validée pareillement.

La durée de la présente convention pourra être prorogée par accord des parties.

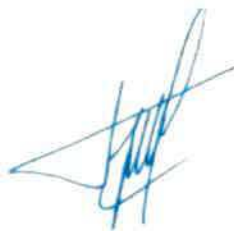
Article 9 : Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Toulouse.

Convention signée en cinq exemplaires, le 21/12/2021

Monsieur Jean-Marie FABRE

Président du Pôle d'Equilibre Territorial
et Rural des Hautes-Terres d'Oc,
Président de la Communauté de
Communes Sidobre Vals et Plateaux



Monsieur Daniel VIDAL

Président de la Communauté de
Communes des Monts de Lacaune et de
la Montagne du Haut-Languedoc

Madame Catherine FERRIER

Préfète du Tarn

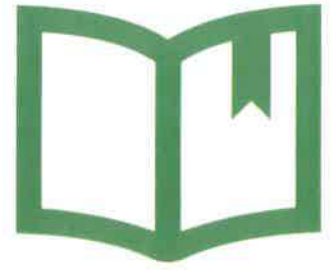


Monsieur Hugues MOUTOUH

Préfet de l'Hérault

Monsieur Michel CASTAN

Président de la Communauté de
Communes Thoré Montagne Noire



ANNEXES

Annexe 1 - Liste des contrats ou dispositifs en cours

Annexe 2 – Maquette financière 2021

Annexe 3 - Fiches Actions

Annexe 4 - Indicateurs de suivi et d'évaluation

ANNEXE 1 : Liste des contrats et des dispositifs en cours

URBANISME – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE		
DISPOSITIFS	DESCRIPTION	
SRADDET Occitanie horizon 2040	Maître d'ouvrage :	Fixe les priorités régionales en termes d'équilibre territorial et de désenclavement des territoires ruraux, d'implantation d'infrastructures, d'habitat, de transports et d'inter-modalité, d'énergie, de biodiversité ou encore de lutte contre le changement climatique.
	Conseil Régional	
	Territoires concernés :	
	Région Occitanie	
	Période :	
	2020-2040	
SCOT	Maître d'ouvrage :	Met en cohérence les politiques sectorielles existantes ou à venir s'appliquant sur le territoire, notamment celles centrées sur l'habitat, la mobilité, l'économie, l'environnement, la consommation de l'espace...
	PETR Hautes Terres d'Oc	
	Territoires concernés :	
	Hautes Terres d'Oc	
	Période :	
	Depuis 2019	
PLUi Sidobre Val d'Agout	Porteur du Plan :	Organise les politiques d'urbanisation et les enjeux qui y sont liés sur le territoire de l'intercommunalité.
	CCSVP	
	Territoires concernés :	
	Brassac, Burlats, Le Bez, Cambounès, Lacrouzette, Lasfaillades, Montfa, Roquecourbe, Saint-Germier, Saint-Jean de Vals, Saint-Salvy de la Balme	
	Période :	
	Depuis 2020	
	Porteur du Plan :	
	CCSVP	

PLUi Vals et Plateaux des Monts de Lacaune	Territoires concernés :	Organise les politiques d'urbanisation et les enjeux qui y sont liés sur le territoire de l'intercommunalité.
	Fontrieu, Lacaze, Le Masnau-Massuguiès, Saint-Pierre de Trivisy, Saint-Salvi de Carcavès et Vabre	
	Période : Depuis 2018	
PLUi des Monts de Lacaune	Porteur du Plan :	Organise les politiques d'urbanisation et les enjeux qui y sont liés sur le territoire de l'intercommunalité.
	CCMLMHL	
	Territoires concernés :	
	Barre, Berlats, Escroux, Espérausses, Gijounet, Lacaune, Moulin-Mage, Murat-sur-Vèbre, Nages, Senaux, Viane	
PLUi Thoré Montagne Noire	Porteur du Plan :	Organise les politiques d'urbanisation et les enjeux qui y sont liés sur le territoire de l'intercommunalité.
	CCTMN	
	Territoires concernés :	
	CCTMN	
Plan d'action de prévention des inondations Agout Amont	Maître d'ouvrage :	Délimite les zones exposées aux inondations et prévient les risques.
	SM du Bassin de l'Agout	
	Territoires concernés : Brassac ; Burlats ; Fontrieu ; Lacaze ; Lacrouzette ; Le Bez ; Montfa ; Roquecourbe ; St Germier ; St Jean de Vals ; St Pierre de Trivisy ; Vabre.	

	Période :	
	Depuis 2019	
Plan d'action de prévention des inondations Durenque	Maître d'ouvrage :	Délimite les zones exposées aux inondations et prévient les risques.
	SM du Bassin de l'Agout	
	Territoires concernés :	
	Cambounès ; Le Bez ; St Salvy de la Balme	
Plan d'action de prévention des inondations Dadou	Maître d'ouvrage :	Délimite les zones exposées aux inondations et prévient les risques.
	SM du Bassin de l'Agout	
	Territoires concernés :	
	Masnau-Massuguiès ; St Pierre de Trivisy ; Vabre	
Plan d'action de prévention des inondations Thoré	Maître d'ouvrage :	Délimite les zones exposées aux inondations et prévient les risques.
	SM du Bassin de l'Agout	
	Territoires concernés :	
	Lasfaillades	
Plan de prévention des risques naturels	Maître d'ouvrage :	Prévenir les risques liés aux mouvements différentiels des terrains liés aux phénomènes de retrait-gonflement des argiles.
	Préfecture du Tarn	
	Territoires concernés :	
	Tarn	
	Période :	
	Depuis 2008	

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL		
DISPOSITIFS		DESCRIPTION
CRTE	Maître d'ouvrage :	Le CRTE est la traduction de l'ambition d'un projet de territoire : la transition écologique et la cohésion territoriale sont la colonne vertébrale de ce contrat, qui s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés, tous impliqués dans la relance.
	PETR Hautes Terres d'Oc	
	Territoires concernés :	
	Hautes Terres d'Oc + CCTMN	
	Période :	
	2021-2026	
	Signataires :	
Etat, Conseil Départementaux, PETR, Communautés de Communes de		
Contrat territorial Occitanie	Maître d'ouvrage :	Agir pour l'attractivité, la cohésion sociale, la croissance durable et l'emploi.
	Conseil Régional	
	Territoires concernés :	
	Période :	
	2018-2021	
	Signataires :	
	PNR Haut-Languedoc ; Conseil régional Occitanie, Conseil département du Tarn, PETR Hautes Terres d'Oc	
LEADER	Maître d'ouvrage :	Agit en faveur d'une dynamique locale d'innovation et d'un développement des territoires ruraux en mobilisant des fonds européens.
	PETR Hautes Terres d'Oc	
	Territoires concernés :	
	Hautes Terres d'Oc, Thoré Montagne Noire et les communes rurales de la CACM associées du Parc.	

	Période :	
	2014-2022	
	Signataires :	
	GAL, PNR, ASP, Région Occitanie	
Contrats Atouts Tarn	Maître d'ouvrage :	Au titre du Fonds de Développement Territorial, le Conseil départemental du Tarn a créé le dispositif « contrat Atouts Tarn » afin de soutenir les opérations d'investissement portées essentiellement par les communes de plus de 2 000 habitants et les structures intercommunales.
	Conseil Départemental	
	Territoires concernés :	A travers le dispositif « contrat Atouts Tarn », le Département souhaite agir de manière durable sur nos territoires et à favoriser le développement économique et l'emploi. Il interviendra au titre de ce présent contrat en mobilisant l'ensemble de ses dispositifs d'intervention pour répondre notamment aux enjeux de solidarité humaine, d'attractivité territoriale et d'adaptation des territoires aux changements climatiques.
	CCSVP, CCMLMHL, CCTMN	
	Période :	
	2018-2020 / 2021-2023	
	Signataires :	
Conseil département du Tarn, CCSVP, CCMLMHL, CCTMN		

DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS		
DISPOSITIFS		DESCRIPTION
OPAH	Maître d'ouvrage :	Agir pour l'amélioration énergétique des logements existants occupés et l'aménagement des logements pour l'autonomie.
	PETR Hautes Terres d'Oc	
	Territoires concernés :	Développer l'offre locative avec les propriétaires bailleurs.
	Hautes Terres d'OC	
	Période :	S'investir dans la lutte contre l'habitat indigne.
	Renouvellement pour 2022-2025	
Signataires :		

	ANAH, PETR, Conseil Régional, OPH, Communautés de communes	
« Conseil en énergie partagée »	Maître d'ouvrage :	Créer une politique d'économie d'énergie à l'échelle des Hautes Terres d'Oc.
	PETR Hautes Terres d'Oc	
	Territoires concernés :	
	Hautes Terres d'Oc + CCTMN	
	Période :	
	2021-2024	
	Signataires :	
ADEME		
Fabd'Oc AAP FabRégion 2020-2023	Maître d'ouvrage :	Provoquer des rencontres, échanger et partager ses connaissances dans un lieu équipé d'outils traditionnels et numériques. Permettre aux acteurs du territoire (Grand public, association, entreprises, artisans, artistes, porteurs de projets...) de se mettre en réseau et de travailler ensemble sur des thématiques transversales dans le but de développer des projets innovants qui participent au projet de territoire des Hautes Terres d'Oc
	PETR Hautes Terres d'Oc	
	Territoires concernés :	
	Hautes Terres d'Oc et CCTMN	
	Période :	
	2020-2023	
	Signataires :	
Région Occitanie		
Convention Tiers Lieu AMI Fabrique de territoire	Maître d'ouvrage :	Concevoir un lieu transversal qui permet de redéfinir les méthodes d'animation territoriale. Participer au développement du territoire des Hautes Terres d'Oc en favorisant l'émergence d'idées, en enrichissant et en accompagnant les projets, en dynamisant les initiatives, tout en développant des démarches partenariales. S'appuyer sur des outils présents dans le tiers-lieu : Fablab, espace de coworking, bureaux à louer, salles de réunion
	PETR Hautes Terres d'Oc	
	Territoires concernés :	
	Hautes Terres d'Oc et CCTMN	
	Période :	
2021-2023		

	Signataires :	
	Etat-PETR	
Contrat Enfance Jeunesse (+Relais Assistante Maternelle)	Maître d'ouvrage :	Le Contrat Enfance Jeunesse lie la CAF du Tarn et le Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc afin de développer et optimiser l'offre d'accueil des enfants jusqu'à 17 ans, et de coordonner les politiques enfance et jeunesse.
	PETR Hautes Terres d'Oc	
	Territoires concernés :	
	Hautes Terres d'Oc	
	Période :	
	2020-2023	
	Signataires :	
Caisse d'Allocation Familiale		
Petite Ville de Demain	Maître d'ouvrage :	Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.
	Brassac ; Lacaune ; La Salvetat-sur-Agoût ; Murat ; Communautés de Communes	
	Territoires concernés :	
	Brassac ; Vabre ; Lacaune ; La Salvetat-sur-Agoût ; Murat.	
	Période :	
	2021-2026	
	Signataires :	
ANCT, Etat, Conseil Régional, Conseils Départementaux, PETR, Communautés de communes, Communes		
Contrat Bourg-Centres Occitanie	Maître d'ouvrage :	Lancés depuis 2017 par la Région, les contrats « Bourg-Centres » participent à la revitalisation
	Brassac ; Lacaune ; La	

	<p>Salvetat-sur-Agout ; Murat-sur-Vèbre ; Vabre</p> <p>Territoires concernés :</p> <p>Brassac ; Lacaune ; La Salvetat-sur-Agout ; Murat-sur-Vèbre ; Vabre</p> <p>Période :</p> <p>2017-2021</p> <p>Signataires :</p> <p>Conseil Régional, Conseil Départementaux, PNR, CAUE</p>	<p>des petites communes, bourgs ruraux ou péri-urbains, qui sont les pôles de services de leur bassin de vie.</p> <p>Objectif : les rendre plus attractifs, en développant des services et des équipements de qualité pour répondre aux besoins des populations actuelles et futures.</p> <p>Un contrat Bourg-Centre se matérialise par un contrat-cadre définissant une feuille de route jusqu'à fin 2021. Il cofinance des projets d'amélioration du cadre de vie, de mobilité, de transition énergétique et écologique, des équipements culturels, sportifs ou de loisirs, le développement économique et touristique.</p> <p>Les contrats Bourg-Centre feront l'objet d'une deuxième génération 2022-2028.</p>
Maison/Espace France Services	<p>Maître d'ouvrage :</p> <p>Brassac, Vabre, Saint-Pierre-de-Trivisy, Lacaune</p> <p>Territoires concernés :</p> <p>Communautés de communes</p>	<p>Les Espaces France Service permettent de simplifier la relation des usagers aux services publics.-</p> <p>Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique les maisons France services accueillent le public pour toutes les démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.</p>

ANNEXE 2 : MAQUETTE FINANCIERE 2021

Maquette financière des Hautes Terres d'Oc - Année 2021
 Contrat de relance et de transition écologique, Contrat Territorial Occitanie, Aides attribuées par le Département au titre du Fonds de Développement Territorial

Les plans de financement indiqués sont présentés, à titre de référence, de façon indicative et sous réserve de la validation des dossiers par les comités financiers et sous accord des assemblées concernées.

Opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Coût HT	Toutes aides pub.		Europe		Etat	%	Région	%	Département Terr.	%	Autofinancement	%
					ENL	Autres	ENL	Autres								
Construction d'un atelier technique	Lamoignon	Commune de Lamoignon	63128,84	38168,65	80%	20%	30041	80%	30041	80%	18838,66	30%	18838,66	30%	16938,19	31%
Extension des ateliers intercommunaux	La Selve	CCSLM	146688,07	36421	20%	80%	84421	20%	84421	20%					100344,87	70%
Aménagement du bâtiment de BFM - Aménagement des services administratifs et techniques	Lacaze	CCMLM	364981,13	187143	35%	65%	187143	35%	187143	35%					367238,12	65%
Aménagement du salon	Sensac	Commune de Sensac	13888,26	2074,89	65%	35%	2074,89	65%	2074,89	65%			3810,89	30%	2811,36	30%
Création d'un espace associatif - Mérite neuve	St Jean de Vals	Commune de Saint Jean de Vals	194923,17	131016,23	67%	33%	77906	60%	77906	60%	14251,34	7%	28734,89	20%	63907,94	31%
Edification du nouveau pavillon d'engagement de deuxième étage	Hautes Terres d'Oc	PETR des Hautes Terres d'Oc	317211,43	254066,62	80%	20%	22204,80	7%	118128	87%	132727,72	38%			83166,91	30%
Aménagement de chemin piétonnier	Lamoignon	Commune de Lamoignon	7040	5632	80%	20%	5632	80%	5632	80%					1408	20%
Equipement et aménagement du site intercommunal de viavert	Le Bez	CCSLM	90952,17	51987,64	58%	42%	26172	28%	26172	28%	13342,62	15%			37095	42%
Création d'un appartement au dessus de l'école communale	Saint Pierre de Trivy	Commune de St Pierre de Trivy	64462,7	16289	25%	75%	16289	25%	16289	25%					48173,7	75%
Eclairage du jardin de sport communal	Mauriac-Masquades	Commune de Mauriac-Masquades	81978,71	24693	30%	70%	24693	30%	24693	30%					57285,71	70%
Réalimentation d'arbustes dans les allées	CCSLM	CCSLM	166167,42	78870,22	48%	52%	27844	19%	27844	19%	82784,22	30%			90383,2	54%
Travaux de réparation post-tempête	Viesse	Commune de Viesse	182795,84	142236	60%	40%	91397,92	50%	91397,92	50%	18279	5%	26539,06	20%	36559,84	20%
Renovation de la toiture d'un bâtiment communal	Sauveterre	Commune de Sauveterre	49344	29723	60%	40%	14866	30%	14866	30%	18880	0%			20641	42%
Réfection de la toiture de l'école de Viesse	Viesse	Commune de Viesse	15124,9	7881,83	52%	48%	6654	40%	6654	40%	1887,83	15%			7252,27	48%
Réfection de la toiture et rénovation énergétique du bâtiment accueillant l'EPS de la Mairie	Viesse	Commune de Viesse	33816,5	20289	60%	40%	10146	30%	10146	30%	10144	30%			13672,5	40%
Rénovation énergétique des ateliers communaux	Le Vieuvou	Commune de Vieuvou	12184,34	8082	30%	70%	8082	30%	8082	30%					4102,54	50%
Rénovation énergétique des bâtiments scolaires et lieux en accès publics	Mauriac-Vieuvou	Commune de Mauriac-Vieuvou	502460	376699	75%	25%	251230	50%	251230	50%	60000	15%	73369	15%	129661	25%
Rénovation énergétique et maintenance de la toiture (accès du public)	Brassac	Commune de Brassac	68841,83	23158,28	31%	69%	13822	20%	13822	20%			18884,08	19%	31028,81	31%

Rénovation énergétique de 14000 m² de vit.	Rouecourc	Commune de Rouecourc		39693	23815,9	50%	11948	80%	11907,9	30%	15877,3	40%	
Rénovation énergétique des 60 logements communaux	Saint Amans valoret	Commune de Saint Amans Valaret		7511,64	4882,31	65%	2263	80%	1502,31	20%	2629,23	35%	
Rénovation énergétique de 6 maisons, deux logements communaux et de 1 école maternelle	Viane	Commune de Viane		17301	12085,15	70%	6190	30%	2595,15	15%	5215,05	30%	
Rénovation énergétique de la maison avec le remplacement du système de chauffage	Saint Germer	Commune de Saint Germer		18837	5016		6818	60%		0%	9019	60%	
Rénovation énergétique de la maison	Saint Amans Valoret	Commune de St Amans Valoret		13175,92	9218,18	70%	6663	90%	2535,18	20%	1957,14	30%	
Mesure opérationnelle 1 - Réalisation des bourgs-centres et des cours de villages													
Construction d'un mur de soutènement pour le Clubzou ou stade	Saint Amans Valoret	Commune de Saint Amans Valoret		10040,8	2208,16	20%		0%	2008,16	20%	8032,64	80%	
Reparation des avois	Saint Amans Valoret	Commune de Saint Amans Valoret		14211	4884,4	40%		0%	2842,2	20%	1536,8	60%	
Aménagements des abords de la salle polyvalente et amélioration énergétique	Viane	Commune de Viane		363195	114979	30%	0%	0%	0%	0%	248316	68%	
Réhabilitation du préfabriqué en maison des associations	Mascul-Massouglès	Commune de Mascul-Massouglès		179761,52	107866	60%		44940			71905,52	40%	
Labellisation d'1 Espace France Service	Briassac	Commune de Briassac		60912,79	5925	10%	0%	34660	7	7	30973	30%	
Acquisition d'équipements informatiques et de mobilier pour l'école France Service	Viane	Commune de Viane		8121	4660	58%	4880	60%			4081	50%	
Mesure opérationnelle 2 - Mise en œuvre du projet de santé des Hauts Terres d'Oz													
Création d'une cinquième annexe à la Maison de Santé Publique de Briassac	Lacourne	Commune de Lacourne		541980	284127	50%	7	102886	19%	70000	13%	81232	15%
Extension de l'offre de soins de l'annexe de la Maison de Santé Publique de Briassac	Briassac	Commune de Briassac		31781,9	17425,62	50%		4356,39	20%	4356,39	30%	4366,38	20%
Acquisition d'équipements de radiologie	Mascul-Massouglès	COMMUNE		41350	33040	80%	29880	60%			8260	20%	
Mesure opérationnelle 3 - Amélioration des structures et équipements d'accueil de la petite enfance et enfance juvénile													
Rénovation énergétique de l'école maternelle de Lacourne	Lacourne	Commune de Lacourne		614533,62	491627	80%	0%	967297	60%	50000	8%	134260	22%
Mise en place d'un nouveau chauffage pour l'école et la crèche	Carnoules	Commune de Carnoules		14077	9843,95	70%	0%	4927	60%		0%	4826,85	34%
Rénovation des salles de cours et l'école de l'école publique Louis Garbais	Briassac	Commune de Briassac		16272,39	21623,72	60%	10912	30%			16911,72	40%	
Construction d'un local pour le centre de soins pour l'adolescence	Briassac	COMMUNE DE BRIASSAC		8741,38	3933	45%	8888	48%			4808,38	55%	

Aménagement du chemin du Pays-Bas	Boulevard du Pont de l'Ar	Commune Boudou Pont de l'Ar	374 933,74	142 091,00	38%	1 001	0,3%	130 000	32%	21 000	8%	232 943,74	62%
-----------------------------------	---------------------------	-----------------------------	------------	------------	-----	-------	------	---------	-----	--------	----	------------	-----

TABLEAU 3 - ACCUEIL D'ENTREPRISES

Opération 5 - Assainir/agriculture et le développement des entreprises aux Hautes Terres d'Or

Mesure opérationnelle 5 - Appui aux projets des entreprises des Hautes Terres d'Or

	Angès	Commune d'Angès	343188	149072	41%	0%	8888	20%	0%	88116	23%	34116	33%
Création d'un multi-service dans l'ancien préau de l'école	Le Vireou	Commune Le Vireou	163244,64	106639	67%	16324	10%	82386	40%	0%	0%	94589,64	33%
Construction d'un bâtiment agricole pour donner à voir le "BOE (BOV PARCHE)"	Vabre	CCOMML	133000	84600	67%	0%	53600	40%	39000	26%	0%	44000	33%
Agencement surface de vente de légumes JPR	Saint-Amand Valérot	Commune de Saint-Amand Valérot	154509,4	61826,76	40%	0%	0%	0%	30917,88	20%	30917,88	83763,64	65%

TABLEAU 4 - AMÉLIORATION DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE EN S'APPUYANT SUR LES A TOUS LE SYNDICATS COMMUNICATIFS, PAYSANS, PATRIMONIAUX ET SUR L'OFFRE CULTURELLE

Opération 6 - Développer un tourisme de pleine nature et une offre culturelle pour les habitants et les touristes

		CCOMML	55050	36424	66%	26234	48%	0% <th>0% <th>0% <th>0% <th>28626</th> <th>52%</th> </th></th></th>	0% <th>0% <th>0% <th>28626</th> <th>52%</th> </th></th>	0% <th>0% <th>28626</th> <th>52%</th> </th>	0% <th>28626</th> <th>52%</th>	28626	52%
--	--	--------	-------	-------	-----	-------	-----	---	---	---	--------------------------------	-------	-----

Opération 7 - Développer des équipements et aménagements de pleine nature, des équipements des bases de loisirs et développement d'une offre culturelle

	Vabre	Commune de Vabre	1278	830	65%	418	33%	0% <th>0% <th>0% <th>0% <th>432</th> <th>34%</th> </th></th></th>	0% <th>0% <th>0% <th>432</th> <th>34%</th> </th></th>	0% <th>0% <th>432</th> <th>34%</th> </th>	0% <th>432</th> <th>34%</th>	432	34%
Rénovation du clocher de l'église à des fins de préservation du patrimoine	Mouth-Angé	Commune de Mouth-Angé	79812,30	43205	55%	24464	31%	12050	15%	7981,2	10%	34806,8	44%
Dreïco de chemin de randonnée	Gijouet	CCOMML	4700	2350	50%	0%	0%	1175	25%	1750	37%	2350	50%
Projet musée château	Saint-Amand Valérot	Commune de Saint-Amand Valérot	83200	37440	45%	0%	0%	38850	47%	16640	20%	46770	56%
Création d'un pôle culturel "Tranche 2"	Lacure	CCOMML	1432140	605373,072	42%	428642	30%	0%	0%	176731,07	12%	823765,328	58%
Rénovation d'une Eglise	Escur	Commune d'Escur	2880	1940	67%	0%	0%	888	31%	1661	58%	1661	58%
Rénovation d'une Eglise	Gijouet	Commune de Gijouet	105000	84360	80%	0%	0%	36360	34%	21000	20%	28640	27%
Requalification et extension d'un terrain SPA de Pays "Monts à Lacs - La Savèstet - Carroux Lacs en Haut-Languedoc"	Lacure - La Savèstet - Carroux Lacs en Haut-Languedoc	CCOMML	67903,15	21026,72	31%	0%	0%	8885	13%	3241,72	5%	35875,44	53%

Descriptif des sites sélectionnés (Maison de Parc Musée Raymond, Musée de la Vie côtière de Haute- Langosta)	Lacaze - Nages	CCMULH	54482,45	26017,37	48%	0%	18344	30%	8872,37	16%	0%	35465,09	65%
Opération TOTEM	Mais de Lacaze	CCMULH	15200	12000	78%	74400	46%	4660	0%	0%	0%	34100	22%
Ouverture d'un ancien bureau de cristallerie afin pour prolonger une zone verte	Lacaze	Commune de Lacaze	148021,1	74011	50%	0%	74011	50%	0%	0%	0%	74011,1	50%
Aménagement du camping et de la zone de sites	Vaire	Commune de Vaire	28118,14	18384,28	65%	0%	11681	30%	7823,28	20%	0%	18731,66	65%
Election de la partie topographique et ichnographique du Musée du protohistoire "de la Région à la Lacie"	Fandreu	CCBVP	95000,00	76000	80%	0%	41000,4	43%	17800,4	18%	0%	19000	20%
Aménagement d'un bar- brasserie à Lacaze	Lacaze	CCBVP	568 490	396643	70%	0%	176888	31%	142 372	25%	0%	170 847	30%
TABLEAU 4 - PERMETTANT AU TERRITOIRE D'EXPERIMENTER DE NOUVELLES POLITIQUES D'AMÉNAGER LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL													
La projection et la valorisation des statues-mémoires de Hautes Terres d'OC	Hautes Terres d'OC	PETR des Hautes Terres d'OC	42 524,57	34018,666	80%	12757,37	30%	0%	21282,29	50%	0%	8 504,91	20%
Aménagement d'un bâtiment pour abriter les statues-mémoires	Marais-au-Vibre	CCMULH	208 869	167995,1	80%	0%	62 961	30%	104935	50%	0%	41 974	20%
Le travail de la pierre du néolithique à nos jours	Vialaret	CCBVP	45 096,35	36077	80%	21646,25	48%	0%	7215,42	16%	0%	9 019,27	20%
Annulation des flux													
Opération 2021	Hautes Terres d'OC	PETR des Hautes Terres d'OC	398317	197136	50%	51236	13%	23398	76000	16%	36440	206481	50%
TOTAUX :			1124590,96	6367426	57%	224981	2%	363665,26	1496798	19%	185511	4878477,46	45%

Légende :

Contexte de soutien, équipement

Projets potentiellement à repenser pour la mappe 2022

ANNEXE 3 : FICHES ACTIONS

L'ensemble des actions matures présentées dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique sont disponibles ci-après. Cette présentation est proposée en cohérence avec les axes et les mesures déclinées dans le CRTE. Un plan de financement prévisionnel est présenté pour chaque action, l'engagement financiers de certains partenaires étant à date toujours en attente de validation.



FICHE ACTION – Construction d'un garage municipal - Lamontélaré

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°1
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Structurer un réseau de services et d'équipements performants et innovants
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Lamontélaré
DESCRIPTION DE L'ACTION	Construction d'un garage à ossature bois plus grand que l'actuel pour stocker du matériel et stationner les engins communaux
PARTENAIRES	Etat, Département
PLAN DE FINANCEMENT	Etat : 21 351€ - 40% Conseil Départemental : 15 938,65€ - 30% Autofinancement : 15 839,19 € - 30% TOTAL : 53 128,84 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 01/09/2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 30/04/2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Améliorer la présence des services publics sur le territoire ● Améliorer la qualité des services publics rendus sur le territoire
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● Amélioration des services - Nombre de projets

**FICHE ACTION – Acquisition de matériels pour la téléconsultation médicale -
CCMLMHL**

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°1
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Structurer un réseau de services et d'équipements performants et innovants
MAITRE D'OUVRAGE	Communauté de communes Monts de Lacaune Montagne et Haut Languedoc
DESCRIPTION DE L'ACTION	L'acquisition d'un équipement de télé médecine itinérant permettra de pallier à l'insuffisance de médecins sur le territoire concerné.
PARTENAIRES	Etat – DETR ; Département du Tarn ; Commune de Murat.
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DETR : 20 650 € - 50% Département du Tarn : 8 260 € - 20% Commune de Murat : 4 130 € - 10% Autofinancement : 8 260 € - 20% TOTAL : 41 300 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 01/05/2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 31/05/2021
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Améliorer la présence des services publics sur le territoire ● Améliorer la qualité des services publics rendus sur le territoire
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de professionnels de santé sur le territoire

**FICHE ACTION – Extension des ateliers intercommunaux de La Salvetat sur
Agout - CCMLMHL**

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°1
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Structurer un réseau de services et d'équipements performants et innovants
MAÎTRE D'OUVRAGE	Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc
DESCRIPTION DE L'ACTION	Création d'un auvent accolé aux ateliers pour protéger des intempéries le matériel de la communauté de communes.
PARTENAIRES	Etat
PLAN DE FINANCEMENT	Etat : 36 421€ - 25% Autofinancement : 109 264,57€ - 75% TOTAL : 145 685,57€ HT
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la présence des services publics sur le territoire • Améliorer la qualité des services publics rendus sur le territoire
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des services - Nombre de projets

FICHE ACTION – Aménagement des bureaux intercommunaux - CCMLMHL

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°1
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Structurer un réseau de services et d'équipements performants et innovants
MAÎTRE D'OUVRAGE	Communauté de communes Monts de Lacaune Montagne et Haut Languedoc
DESCRIPTION DE L'ACTION	Pour répondre à l'augmentation des compétences de la communauté des communes induite par la fusion de deux intercommunalités, l'aménagement d'un espace dédié est nécessaire à la bonne organisation des services.
PARTENAIRES	Etat – DETR.
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DETR : 282 490.56 € - 50% Autofinancement : 282 490.56 € - 20% TOTAL : 564 981.12 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 01/09/2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 30/04/2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la présence des services publics sur le territoire • Améliorer la qualité des services publics rendus sur le territoire
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des services – Nombre de projets

FICHE ACTION – Création d'un espace multi-activités à St Jean de Vals

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°1
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Structurer un réseau de services et d'équipements performants et innovants
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Saint Jean de Vals – Collectivité Territoriale
DESCRIPTION DE L'ACTION	Rachat d'un bâtiment. La réhabilitation permettra d'accueillir une à deux entreprises artisanales et d'offrir une présence locale de commerces de proximité, d'un café associatif et d'un tiers lieu associatif.
PARTENAIRES	Etat – DETR ; Région Occitanie ; Département du Tarn.
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DETR : 77 969 € - 40% Région : 14 251.34 € - 7% Département du Tarn : 38 794.89 € - 20% Auto-financement : 63 907,94 € - 33% TOTAL : 194 923.17 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Amélioration des services à la population
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● Amélioration des services – Nombre de projets

**FICHE ACTION – Equipement et aménagement du site intercommunal de
Vialavert - CCSVP**

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°1
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Structurer un réseau de services et d'équipements performants et innovants
MAÎTRE D'OUVRAGE	Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux
DESCRIPTION DE L'ACTION	Aménagement de la salle du conseil (tables, écrans vidéo) ainsi que l'ajout de toilettes supplémentaires pour accompagner le développement touristique du site.
PARTENAIRES	Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental
PLAN DE FINANCEMENT	Etat : 25 172€ - 28% Conseil Régional : 13 342,82€ - 15% Conseil Départemental : 13 342,82€ - 15% Autofinancement : 37 095€ - 42% TOTAL : 88 952,17 €HT
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 01/09/2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 30/04/2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Mailler le territoire de services de proximité essentiels nécessaires à la vie quotidienne dans les domaines de l'accès au droit, la santé, l'éducation, la vie sociale à destination de tous les publics
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets

FICHE ACTION – Création d'un Espace France Services à Vabre

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°1
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Structurer un réseau de services et d'équipements performants et innovants
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Vabre – Collectivité Territoriale
DESCRIPTION DE L'ACTION	Aménagement mobilier et acquisition d'équipements informatiques pour acquérir la labellisation Maison France Services.
PARTENAIRES	Etat – DETR ; Département du Tarn.
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DETR : 4 060 € - 50% Autofinancement : 4 060 € - 50% TOTAL : 8 121€
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 01/03/2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 31/03/2021
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Mailler le territoire de services de proximité essentiels nécessaires à la vie quotidienne dans les domaines de l'accès au droit, la santé, l'éducation, la vie sociale à destination de tous les publics
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Création de maison ou antenne de SP

FICHE ACTION – Rénovation de l'éclairage du terrain de sport à Le Masnau-Massugiès

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°1
Conforter l'attractivité du territoire compte tenu des nouveaux enjeux démographiques	Structurer un réseau de services et d'équipements performants et innovants
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Le Masnau-Massugiès – Collectivité Territoriale
DESCRIPTION DE L'ACTION	Réhabilitation complète de l'éclairage du terrain de sport et mise aux normes.
PARTENAIRES	Etat - DSIL
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DSIL : 24 593€ - 30% Autofinancement : 57 382,71€ - 70% Total : 81 975,71€
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Maïïter le territoire de services de proximité essentiels nécessaires à la vie quotidienne dans les domaines de l'accès au droit, la santé, l'éducation, la vie sociale à destination de tous les publics (petite enfance, jeunesse, personnes âgées, personnes handicapées et nouveaux arrivants)
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des services – Nombre de projets

FICHE ACTION – Construction d'un local pour l'accueil de loisir sans hébergement – Brassac

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°1
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Structurer un réseau de services et d'équipements performants et innovants
MAÎTRE D'OUVRAGE	SIVOM de Brassac
DESCRIPTION DE L'ACTION	Construction d'un espace de rangement permettant à l'association Loisir, Enfance, jeunesse d'entreposer le matériel.
PARTENAIRES	Etat – DETR.
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DETR : 3 933 € - 45% Autofinancement : 4 808,39 € - 55% TOTAL : 8 741,39 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Mailler le territoire de services de proximité essentiels nécessaires à la vie quotidienne dans les domaines de l'accès au droit, la santé, l'éducation, la vie sociale à destination de tous les publics (petite enfance, jeunesse, personnes âgées, personnes handicapées et nouveaux arrivants)
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> Accès aux services publics – Nombre de projets

FICHE ACTION – Rénovation de la toiture de la cantine - Vabre

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°1
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Structurer un réseau de services et d'équipements performants et innovants
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Vabre
DESCRIPTION DE L'ACTION	Rénovation de la toiture de la cantine (2 nd partie) côté réfectoire de personnes âgées doit être refaite et permettra des gains énergétiques considérables.
PARTENAIRES	Etat – DETR ; Conseil Départemental
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DETR : 6 054€ - 40% Conseil Départemental : 1 827,83€ - 12% TOTAL : 7 253,07€ - 48%
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Mailler le territoire de services de proximité essentiels nécessaires à la vie quotidienne dans les domaines de l'accès au droit, la santé, l'éducation, la vie sociale à destination de tous les publics
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets

FICHE ACTION - Réaménagement du secrétariat de l'hôtel de ville - Brassac

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°1
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Structurer un réseau de services et d'équipements performants et innovants
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Brassac – Collectivité Territoriale
DESCRIPTION DE L'ACTION	Réaménagement du secrétariat de l'hôtel de ville de Brassac pour offrir un meilleur accueil au public et une meilleure isolation des locaux.
PARTENAIRES	Etat –DETR ; Conseil Départemental
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DETR : 12 472€ - 22% Département du Tarn : 10 664,08€ -19% Autofinancement : 33 505,45€ - 59% TOTAL :56 641,53€
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 30/06/2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 01/09/2021
OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"> Maillier le territoire de services de proximité essentiels nécessaires à la vie quotidienne dans les domaines de l'accès au droit, la santé, l'éducation, la vie sociale à destination de tous les publics (petite enfance, jeunesse, personnes âgées, personnes handicapées et nouveaux arrivants)
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de maison ou antenne de SP Nombre de projets

FICHE ACTION – Construction d'un cabinet dentaire - Lacaune

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°1
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Structurer un réseau de services et d'équipements performants et innovants
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Lacaune
DESCRIPTION DE L'ACTION	Construction d'un bâtiment neuf permettant la réalisation d'un projet contribuant au maintien d'un service public rural. Clinique dentaire équipée et à proximité des autres services en lien avec la santé (maison de santé, pharmacie...).
PARTENAIRES	Etat-DETR ; Région Occitanie ; Département du Tarn ; CCMLMHL
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DETR : 102 895€ - 19% Région : 70 000 € - 13% Département du Tarn : 81 232.5 € - 15% CCMLMHL : 30 000 € - 6% Autofinancement : 257 423€ - 48% TOTAL : 541 550€
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"> Mailler le territoire de services de proximité essentiels nécessaires à la vie quotidienne dans les domaines de l'accès au droit, la santé, l'éducation, la vie sociale à destination de tous les publics (petite enfance, jeunesse, personnes âgées, personnes handicapées et nouveaux arrivants)
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de maison de santé créées ou pros accueillis Nombres de professionnels en MSP et centre de santé

FICHE ACTION –Rénovation de l'école publique Louis Cavaillès - Brassac

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°1
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Structurer un réseau de services et d'équipements performants et innovants
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Brassac
DESCRIPTION DE L'ACTION	Rénovation des salles de cours et d'activités de l'école publique Louis Cavaillès
PARTENAIRES	Etat, Conseil Départemental
PLAN DE FINANCEMENT	Etat : 10 912€ - 30% Conseil Départemental : 10 911,72€ - 30% Autofinancement : 14 548,67€ - 40% TOTAL : 36 372,39 €HT
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Mailler le territoire de services de proximité essentiels nécessaires à la vie quotidienne dans les domaines de l'accès au droit, la santé, l'éducation, la vie sociale à destination de tous les publics
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'élèves accueillis sur le territoire Nombre de projets

FICHE ACTION – Construction d’une brigade de Gendarmerie à Lacaune

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°1
Conforter l’attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Structurer un réseau de services et d’équipements performants et innovants
MAÎTRE D’OUVRAGE	Commune de Lacaune
DESCRIPTION DE L’ACTION	Construction d’une brigade de gendarmerie avec logements
PARTENAIRES	Etat DSIL / Etat ministère de l’Intérieur
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DSIL : 364 413 € HT / 14% (uniquement sur la partie brigade, sans les logements). Etat – ministère de l’Intérieur : 480 060 € HT / 18% (sur la totalité du projet). Autofinancement : Commune de Lacaune : 1 822 527 / 68% (sur la totalité du projet). TOTAL : 2 667 000 € HT (coût d’opération total)
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : Septembre 2022 Date prévisionnelle d’achèvement des travaux : Décembre 2024
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Améliorer la présence des services publics sur le territoire ● Améliorer la qualité des services publics rendus sur le territoire
INDICATEUR	● Amélioration des services - Nombre de projets

FICHE ACTION – Rénovation de la toiture d’un Bâtiment communal - Sauveterre

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°2
Conforter l'attractivité du territoire compte tenu des nouveaux enjeux démographiques	Revitaliser les bourgs en intégrant notamment les dynamiques petites villes de demain, bourgs-centres
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Sauveterre
DESCRIPTION DE L'ACTION	Rénovation de la toiture de l'Eglise de la commune de Sauveterre
PARTENAIRES	Etat – DETR, Conseil régional
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DETR : 14 803€ - 30% Conseil Régional : 13 900€ - 28% Autofinancement : 20 641€ - 42% TOTAL : 49 344 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Réaménager les cœurs de village pour améliorer l'attractivité, la circulation et le cadre de vie et les rendre plus agréables, plus fonctionnels et moins dépendant de la voiture
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets • Répartition sur le territoire

FICHE ACTION – Réaménagement d’espaces ayant subi des intempéries - CCSVP

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°2
Conforter l’attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Revitaliser les bourgs en intégrant notamment les dynamiques petites villes de demain, bourgs-centres
MAÎTRE D’OUVRAGE	Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux
DESCRIPTION DE L’ACTION	Réhabilitation des voies intercommunales suite aux pluies de Mai 2020.
PARTENAIRES	Etat – DETR, Conseil Départemental.
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DETR : 27 814 € - 16% Conseil Départemental : 50 756,22 € - 30% Autofinancement – 90 587,2€ - 54% TOTAL : 169 157,42 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d’achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Réaménager les cœurs de village pour améliorer l’attractivité, la circulation et le cadre de vie et les rendre plus agréables, plus fonctionnels et moins dépendant de la voiture
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de projets ● Répartition sur le territoire

FICHE ACTION – Travaux de réparation post-intempéries – Commune de Viane

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°2
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Revitaliser les bourgs en intégrant notamment les dynamiques petites villes de demain, bourgs-centres
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Viane
DESCRIPTION DE L'ACTION	Réparation de la voirie suite aux intempéries de Février 2021.
PARTENAIRES	Etat – DETR, Conseil Régional, Conseil Départemental.
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DETR : 91 397,92 € - 50% Conseil Régional : 18 279€ - 10% Conseil Départemental : 36 559,08€ - 20% Autofinancement – 36 559,84€ - 20% TOTAL : 182 795,84 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Réaménager les cœurs de village pour améliorer l'attractivité, la circulation et le cadre de vie et les rendre plus agréables, plus fonctionnels et moins dépendant de la voiture
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de projets ● Répartition sur le territoire

FICHE ACTION – Réhabilitation de l'ancien presbytère – Le Masnau-Massuguiès

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°2
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Revitaliser les bourgs en intégrant notamment les dynamiques petites villes de demain, bourgs-centres
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Masnau-Massuguiès
DESCRIPTION DE L'ACTION	Réhabilitation complète d'un bâtiment communal vétuste (ancien presbytère) avec la création d'une maison des associations.
PARTENAIRES	Etat – DETR, Conseil Régional
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DETR : 62 916 € - 35% Conseil Régional : 44 940€ - 25% Autofinancement : 71 905,52€ - 40 % TOTAL : 179 761.52 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 01/09/2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 31/07/2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Réaménager les cœurs de village pour améliorer l'attractivité, la circulation et le cadre de vie et les rendre plus agréables, plus fonctionnels et moins dépendant de la voiture
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de projets ● Répartition sur le territoire

FICHE ACTION – Agrandissement de la capacité d'accueil du théâtre de plein air - Vabre

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°2
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Revitaliser les bourgs en intégrant notamment les dynamiques petites villes de demain, bourgs centres
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Vabre
DESCRIPTION DE L'ACTION	Agrandissement de la capacité d'accueil et rénovation du théâtre de plein air à Vabre
PARTENAIRES	Etat, PNR
PLAN DE FINANCEMENT	Etat : 4 136€ - 30% PNR Haut Languedoc : 5 514€ - 40% Autofinancement : 4135€ - 30% TOTAL : 13 785€
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Réaménager les cœurs de village pour améliorer l'attractivité, la circulation et le cadre de vie et les rendre plus agréables, plus fonctionnels et moins dépendant de la voiture
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets Répartition sur le territoire

FICHE ACTION – Amélioration des abords de la salle polyvalente et amélioration énergétique - Vabre

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°2
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Revitaliser les bourgs en intégrant notamment les dynamiques petites villes de demain, bourgs centres
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Vabre
DESCRIPTION DE L'ACTION	Amélioration des abords de la salle polyvalente et amélioration énergétique à Vabre.
PARTENAIRES	Etat, Conseil Régional
PLAN DE FINANCEMENT	Etat : 114 979€ - 32% Autofinancement : 248 216€ - 68% TOTAL : 363 195€
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Réaménager les cœurs de village pour améliorer l'attractivité, la circulation et le cadre de vie et les rendre plus agréables, plus fonctionnels et moins dépendant de la voiture
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de projets ● Répartition sur le territoire

FICHE ACTION – Création d'un appartement – Saint-Pierre de Trivisy

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°3
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Améliorer et créer des logements
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Saint-Pierre-de-Trivisy
DESCRIPTION DE L'ACTION	Création d'un appartement au-dessus de l'école communale pour compléter l'offre de logement pour la location à l'échelle de la commune. Logement respectueux des normes environnementales.
PARTENAIRES	Etat – DETR.
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DETR : 16 099€ - 25% Autofinancement : 48 363,7 € - 75% TOTAL : 64 462,7 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Créer des logements pour les nouveaux arrivants
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombres de logements créés

FICHE ACTION – Aménagement des lavoirs - Senaux

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°4
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Développer la politique culturelle et patrimoniale pour la population locale et les touristes
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Senaux
DESCRIPTION DE L'ACTION	Travaux de rénovation du lavoir de la commune par des travaux de rénovation de la toiture, l'installation d'une nouvelle dalle en Lauze, la construction d'un muret et de poteaux en Pierre.
PARTENAIRES	Etat, Communauté de Communes
PLAN DE FINANCEMENT	Etat : 3 266,47€ - 30% CCMLMHL : 3 810,89€ - 35% Autofinancement : 3 810,89€ - 35% TOTAL : 10 888,25€
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaître, transmettre et valoriser l'histoire, la culture et le patrimoine local. ● Développer l'offre culturelle
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de projets

FICHE ACTION – Aménagement des lavoirs - St Amans-Valtoret

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°4
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Développer la politique culturelle et patrimoniale pour la population locale et les touristes
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Saint Amans-Valtoret
DESCRIPTION DE L'ACTION	Réhabilitation des lavoirs au centre du village : rénovation de la toiture et des sols, mise en place de mobiliers urbains et fleurissement.
PARTENAIRES	Région Occitanie ; Département du Tarn.
PLAN DE FINANCEMENT	Région : 2 842,2 € - 20% Département : 2 842,2 € - 20% Autofinancement : 8 526,6 € - 30% TOTAL : 14 211 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 10/11/2020 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 31/03/2021
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaître, transmettre et valoriser l'histoire, la culture et le patrimoine local. ● Développer l'offre culturelle
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de projets

FICHE ACTION – Création d'une médiathèque/ludothèque à Lacaune

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°4
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux	Développer la politique culturelle et patrimoniale pour la population locale et les touristes
MAITRE D'OUVRAGE	Communauté de communes Monts de Lacaune Montagne et Haut Languedoc
DESCRIPTION DE L'ACTION	Création d'un pôle culturel pour pouvoir doter le territoire d'un équipement structurant essentiel. La seconde tranche de travaux concernera la finalisation des travaux de construction et les travaux de finitions.
PARTENAIRES	Etat ; Conseil Départemental
PLAN DE FINANCEMENT	Etat : 429 642 € - 30% Conseil Départemental : 178 731,07€ - 12% Autofinancement : 823 766,928 € - 58% TOTAL : 1 432 140 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaître, transmettre et valoriser l'histoire, la culture et le patrimoine local. ● Développer l'offre culturelle
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de projets ● Nombres d'acteurs associés

FICHE ACTION – Rénovation d’une église – Escroux

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°4
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux	Développer la politique culturelle et patrimoniale pour la population locale et les touristes
MAITRE D'OUVRAGE	Commune d'Escroux
DESCRIPTION DE L'ACTION	Rénovation de l'Eglise du village à des fins de préservation du patrimoine à Escroux.
PARTENAIRES	Etat, Conseil Départemental.
PLAN DE FINANCEMENT	Etat : 8 958€ - 30% Conseil Départemental : 11 940€ - 40% Autofinancement : 8 958 € - 30% TOTAL : 29 860 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaître, transmettre et valoriser l'histoire, la culture et le patrimoine local. ● Développer l'offre culturelle
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de projets ● Nombres d'acteurs associés

FICHE ACTION – Rénovation d’une église – Gijounet

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°4
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux	Développer la politique culturelle et patrimoniale pour la population locale et les touristes
MAITRE D'OUVRAGE	Commune d'Escroux
DESCRIPTION DE L'ACTION	Rénovation de l'Eglise du village à des fins de préservation du patrimoine à Escroux.
PARTENAIRES	Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la montagne du Haut Languedoc.
PLAN DE FINANCEMENT	Etat : 20 040€ - 30% Conseil régional : 12 000€ - 11% Conseil Départemental : 21 000€ - 20% CCMLMHL : 21 000€ - 20% Autofinancement : 30 960€ - 30% TOTAL : 105 000 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaître, transmettre et valoriser l'histoire, la culture et le patrimoine local. ● Développer l'offre culturelle
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de projets ● Nombres d'acteurs associés

FICHE ACTION – Extension Musée du Protestantisme - Fontrieu

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°4
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux démographiques	Développer la politique culturelle et patrimoniale pour la population locale et les touristes
MAITRE D'OUVRAGE	Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux
DESCRIPTION DE L'ACTION	Extension de la partie muséographique et scénographique du Musée du Protestantisme « de la Réforme à la Laïcité » à Fontrieu.
PARTENAIRES	Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental
PLAN DE FINANCEMENT	Etat -DRAC : 41 000€ - 43% Conseil Régional : 17 500€ - 18% Conseil Départemental : 17 500 € - 18% Autofinancement : 19 000 € - 20% TOTAL : 95 000 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaître, transmettre et valoriser l'histoire, la culture et le patrimoine local ● Développer l'offre culturelle
INDICATEUR	● Nombre de projets

FICHE ACTION – Rénovation du Clocher de l’Eglise – Moulin-Mage

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°4
Conforter l’attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux	Développer la politique culturelle et patrimoniale pour la population locale et les touristes
MAITRE D’OUVRAGE	Commune de Moulin-Mage
DESCRIPTION DE L’ACTION	Rénovation du clocher de l’Eglise du village à des fins de préservation du patrimoine à Moulin-Mage.
PARTENAIRES	Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental.
PLAN DE FINANCEMENT	Etat : 23 404 € - 30% Conseil Régional : 12 000 € - 15% Conseil Départemental : 7 801,2 € - 10% Autofinancement : 34 806,8 € - 45% TOTAL : 78 102 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d’achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaître, transmettre et valoriser l’histoire, la culture et le patrimoine local. ● Développer l’offre culturelle
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de projets ● Nombres d’acteurs associés

FICHE ACTION – Sauvegarde de sites patrimoniaux – Lacaune et Nages

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°5
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux	S'appuyer sur les atouts patrimoniaux, naturels et paysagers pour développer un tourisme responsable
MAITRE D'OUVRAGE	Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc
DESCRIPTION DE L'ACTION	Sauvegarde de sites patrimoniaux (Maison de Payrac, Filature Raymond, Musée de la vie paysanne en Haut Languedoc) à Lacaune et à Nages.
PARTENAIRES	Etat, Conseil Départemental
PLAN DE FINANCEMENT	Etat : 19 345 € - 30% Conseil Départemental : 9 672,37 € - 15% Autofinancement : 35 465,08 € - 55% TOTAL : 64 482,45 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Développer une offre d'activité et de découverte pour les touristes et la population locale
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de projets ● Nombres d'acteurs associés

**FICHE ACTION – Opération TOTEM – Communauté de Communes des Monts de
Lacaune**

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°5
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux	S'appuyer sur les atouts patrimoniaux, naturels et paysagers pour développer un tourisme responsable
MAITRE D'OUVRAGE	Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc
DESCRIPTION DE L'ACTION	Création d'ouvrages destinés à la valorisation et à la découverte de la culture et du patrimoine local sur le territoire de la Communauté de Communes.
PARTENAIRES	Europe LEADER, Etat
PLAN DE FINANCEMENT	Europe – LEADER : 58 900€ - 38% Etat : 46 500 € - 30% Autofinancement : 49 600 € - 32% TOTAL : 155 000 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une offre d'activité et de découverte pour les touristes et la population locale
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets • Nombres d'acteurs associés

FICHE ACTION – Aménagement camping et de la base de loisirs - Viane

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°5
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux	S'appuyer sur les atouts patrimoniaux, naturels et paysagers pour développer un tourisme responsable
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Viane
DESCRIPTION DE L'ACTION	Aménagement du camping et de la base de loisirs à Viane
PARTENAIRES	Etat, Conseil Départemental
PLAN DE FINANCEMENT	Etat : 11 561 € - 30% Conseil Départemental : 7 823,38€ - 21% Autofinancement : 19 731,86€ - 49% TOTAL : 39 116,14 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Développer une offre d'activité et de découverte pour les touristes et la population locale
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de projets ● Nombres d'acteurs associés

FICHE ACTION – Aménagement d'un bar-brasserie - Lacaze

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 1	MESURE N°5
Conforter l'attractivité du territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux	S'appuyer sur les atouts patrimoniaux, naturels et paysagers pour développer un tourisme responsable
MAITRE D'OUVRAGE	Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux
DESCRIPTION DE L'ACTION	Aménagement d'un bar-brasserie sur la commune de Lacaze
PARTENAIRES	Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental
PLAN DE FINANCEMENT	Etat : 175 698€ - 31% Conseil Régional : 85 423€ - 14% Conseil Départemental : 142 372€ - 25% Autofinancement : 170 847€ - 30% TOTAL : 569 490 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Développer une offre d'activité et de découverte pour les touristes et la population locale
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de projets ● Nombres d'acteurs associés

FICHE ACTION – Construction d'un bâtiment industriel - Vabre

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 2	MESURE N°7
Valoriser et développer le tissu économique	Appuyer le maintien et le développement du tissu économique local
MAÎTRE D'OUVRAGE	Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux
DESCRIPTION DE L'ACTION	Opération d'immobilier d'entreprise afin de favoriser l'installation de nouvelles entreprises sur le territoire. Ce bâtiment abritera l'entreprise de carrosserie TESEN afin qu'elle puisse poursuivre son activité.
PARTENAIRES	Etat – DETR ; Région Occitanie.
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DETR : 536 000 € - 40 % Région : 350 000 € - 26 % Autofinancement : 444 000 € - 33 % TOTAL : 1 330 000 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 01/10/2022 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 31/12/2023
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Conforter et favoriser le développement et la présence d'activité économique sur l'ensemble du territoire des Hautes Terres d'Oc. ● Accompagner le développement économique du territoire en développant son attractivité
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre d'emplois concernés ● Répartition géographique

FICHE ACTION – Agrandissement de l'Épicerie - St Amans-Valtoret

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 2	MESURE N°7
Valoriser et développer le tissu économique	Appuyer le maintien et le développement du tissu économique local
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Saint Amans-Valtoret
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>La commune agrandit un ensemble immobilier qui se compose d'un bâtiment à usage de commerce de vente de produits alimentaires régionaux, animalerie, jardinage, agriculture, etc.... et d'un bâtiment annexe attenant, servant de dépôt et de réserve.</p> <p>La partie réserve va être aménagée pour agrandir la surface commerciale afin de répondre aux besoins locaux.</p>
PARTENAIRES	Conseil Régional, Conseil Départemental
PLAN DE FINANCEMENT	<p>Conseil Régional : 30 917.88 € - 20%</p> <p>Conseil Départemental du Tarn : 30 917.88 € - 20%</p> <p>Autofinancement : 92 753,64 € - 60%</p> <p>TOTAL : 154 589.4 €</p>
CALENDRIER	<p>Date prévisionnelle de début des travaux : 2021</p> <p>Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter et favoriser le développement et la présence d'activité économique sur l'ensemble du territoire des Hautes Terres d'Oc.
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Nombres d'emplois concernés • Répartition géographique

FICHE ACTION – Acquisition et aménagement d'un restaurant - Angiès

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 2	MESURE N°7
Valoriser et développer le tissu économique	Appuyer le maintien et le développement du tissu économique local
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Angiès
DESCRIPTION DE L'ACTION	Après la fermeture des deux restaurants, la commune achète et réhabilite l'un d'entre eux, le restaurant Les Agapes ®. Ce projet a pour objectif de maintenir un service de proximité aux habitants, aux estivants, ainsi qu'à toutes les entreprises locales.
PARTENAIRES	Etat – DETR ; CCMLMHL.
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DETR : 63 956€ - 26 % CCMLMHL : 85 116 € - 35 % Autofinancement : 94 116 € - 39 % TOTAL : 243 188 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 01/01/2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 21/12/2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter et favoriser le développement et la présence d'activité économique sur l'ensemble du territoire des Hautes Terres d'Oc
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Nombres d'emplois concernés • Répartition géographique

FICHE ACTION – Création d'une maison multi-services à Le Vintrou

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 2	MESURE N°7
Valoriser et développer le tissu économique	Appuyer le maintien et le développement du tissu économique (local)
MAITRE D'OUVRAGE	Commune Le Vintrou – Collectivité Territoriale
DESCRIPTION DE L'ACTION	La création d'un espace multi-services la création d'une activité économique dans le village, apportant ainsi un service de proximité aux habitants et favorisera l'accueil touristique. Réhabilitation et réaménagement du lieu durable grâce à l'utilisation du bois certifié d'origine locale.
PARTENAIRES	Etat-DETR : 65287.85 € - 40% Région : 48973€ - 30% (Pass Commerce) Département du Tarn : 16 324.46 € -10% Autofinancement : 33 658.94 € - 20 TOTAL : 164244.64 €
PLAN DE FINANCEMENT	
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 03/05/2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 30/06/2021
OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"> ● Conforter et favoriser le développement et la présence d'activité économique sur l'ensemble du territoire des Hautes Terres d'Oc.
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre d'emplois concernés ● Répartition géographique

FICHE ACTION – Création de chemins de randonnées - Gijounet

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 3	MESURE N°8
Inscrire le territoire dans les grandes mutations du XXIème siècle	Favoriser la mobilité sur le territoire à travers les déplacements doux, le transport à la demande et le covoiturage
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Gijounet – Collectivité Territoriale
DESCRIPTION DE L'ACTION	Création d'un nouveau parcours de randonnée.
PARTENAIRES	Conseil Régional, Conseil Départemental
PLAN DE FINANCEMENT	Conseil Régional : 11 750€ - 25% Conseil Départemental : 11 750€ - 25% Autofinancement : 23 500€ - 50% TOTAL : 47 000 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Lutter contre l'enclavement en maîtrisant l'empreinte carbone ● Développer une offre d'activité et de découverte pour les touristes et la population locale
INDICATEUR	● Nombres de projets

**FICHE ACTION – Requalification d’un itinéraire de Grande Randonnée –
Communauté de communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut
Languedoc**

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 3	MESURE N°8
Inscrire le territoire dans les grandes mutations du XXIème siècle	Favoriser la mobilité sur le territoire à travers les déplacements doux, le transport à la demande et le covoiturage
MAÎTRE D’OUVRAGE	CCMLMHL
DESCRIPTION DE L’ACTION	Requalification et extension d’un itinéraire GR de Pays « Monts de Lacaune et Lacs en Haut Languedoc » à Lacaune, La-Salvetat-sur-Agout et au Mont Caroux.
PARTENAIRES	Conseil Régional, Conseil Départemental du Tarn et de l’Hérault
PLAN DE FINANCEMENT	Conseil Régional : 8 865€ - 15% Conseil Départemental du Tarn : 3241,72€ - 6% Conseil Départemental de l’Hérault : 9 100€ - 16% Autofinancement : 36 876,44€ - 62% TOTAL : 57 903,16€
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d’achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une offre d’activité et de découverte pour les touristes et la population locale
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Nombres de projets

FICHE ACTION – Rénovation énergétique du bâtiment accueillant la Mairie et l'Espace France Service – Vabre

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 3	MESURE N°9
Inscrire le territoire dans les grandes mutations du XXIème siècle	Améliorer les performances énergétiques et l'empreinte carbone du territoire
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Vabre
DESCRIPTION DE L'ACTION	Rénovation énergétique du bâtiment accueillant l'Espace France Service et la Mairie et réfection de la toiture à Vabre.
PARTENAIRES	Etat, Conseil Départemental
PLAN DE FINANCEMENT	Etat : 10 145€ - 30% Conseil Départemental : 10 144€ - 30% Autofinancement : 13 527,5€ - 40% TOTAL : 33 816,5€
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2021
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Diminuer la consommation énergétique du territoire par les collectivités, les entreprises et les habitants et favoriser le recours aux énergies renouvelables
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de mégawatt économisés

FICHE ACTION – Rénovation énergétique des gîtes communaux – Le Vintrou

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 3	MESURE N°9
Inscrire le territoire dans les grandes mutations du XXIème siècle	Améliorer les performances énergétiques et l’empreinte carbone du territoire
MAITRE D’OUVRAGE	Commune de Le Vintrou
DESCRIPTION DE L’ACTION	Rénovation énergétique des gîtes communaux en vue de réduire la consommation énergétique
PARTENAIRES	Etat – DSIL
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DSIL : 6 082,27€ - 50% Autofinancement : 6 082,27 € - 50% TOTAL : 12 164,54€
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d’achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la consommation énergétique du territoire par les collectivités, les entreprises et les habitants et favoriser le recours aux énergies renouvelables
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mégawatt économisés

FICHE ACTION – Rénovation énergétique des bâtiments scolaires et mise en accessibilité – Murat-sur-Vèbre

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 3	MESURE N°9
Inscrire le territoire dans les grandes mutations du XXIème siècle	Améliorer les performances énergétiques et l'empreinte carbone du territoire
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Murat-sur-Vèbre
DESCRIPTION DE L'ACTION	Rénovation énergétique des bâtiments scolaires et mise en accessibilité
PARTENAIRES	Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DSIL : 251 230€ - 50% Conseil Régional : 50 000 € - 10% Conseil Départemental : 75 369€ - 15% Auto-financement : 125 861€ - 25% TOTAL : 502 460€
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2022 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux :
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la consommation énergétique du territoire par les collectivités, les entreprises et les habitants et favoriser le recours aux énergies renouvelables
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mégawatt économisés

FICHE ACTION – Rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville – Roquecourbe

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 3	MESURE N°9
Inscrire le territoire dans les grandes mutations du XXIème siècle	Améliorer les performances énergétiques et l'empreinte carbone du territoire
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Roquecourbe
DESCRIPTION DE L'ACTION	Rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville de la commune de Roquecourbe notamment par le changement des menuiseries.
PARTENAIRES	Etat – DETR, Conseil Départemental
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DETR : 11 908€ - 30% Conseil Départemental : 11 907,9€ - 30% Autofinancement : 15 877,1€ - 40% TOTAL : 39 693€
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Diminuer la consommation énergétique du territoire par les collectivités, les entreprises et les habitants et favoriser le recours aux énergies renouvelables
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de mégawatt économisés

FICHE ACTION – Rénovation énergétique des gîtes communaux – Saint-Amans-Valtoret

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 3	MESURE N°9
Inscrire le territoire dans les grandes mutations du XXIème siècle	Améliorer les performances énergétiques et l’empreinte carbone du territoire
MAITRE D’OUVRAGE	Commune de Saint-Amans-Valtoret
DESCRIPTION DE L’ACTION	Rénovation énergétique des gîtes communaux. Remplacement des portes-fenêtres et des volets roulants.
PARTENAIRES	Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental
PLAN DE FINANCEMENT	Etat : 2 253€ - 30% Conseil Régional : 1 127€ - 15% Conseil Départemental : 1 502,31€ - 20% Autofinancement : 2 629,23€ - 35% TOTAL : 7 511,54€
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d’achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la consommation énergétique du territoire par les collectivités, les entreprises et les habitants et favoriser le recours aux énergies renouvelables
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mégawatt économisés

**FICHE ACTION – Rénovation énergétique de plusieurs bâtiments communaux -
Viane**

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 3	MESURE N°9
Inscrire le territoire dans les grandes mutations du XXIème siècle	Améliorer les performances énergétiques et l'empreinte carbone du territoire
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Viane
DESCRIPTION DE L'ACTION	Rénovation énergétique de la Mairie, de deux logements et de l'école maternelle par le remplacement de menuiseries.
PARTENAIRES	Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental
PLAN DE FINANCEMENT	Etat : 5 190,3€ - 30% Conseil Régional : 4 300€ - 25% Conseil Départemental : 2 595,15€ - 15% Autofinancement : 5 215,55€ - 30% TOTAL : 17 301€
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Diminuer la consommation énergétique du territoire par les collectivités, les entreprises et les habitants et favoriser le recours aux énergies renouvelables
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de mégawatt économisés

FICHE ACTION – Rénovation énergétique de la Mairie – Saint-Germier

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 3	MESURE N°9
Inscrire le territoire dans les grandes mutations du XXIème siècle	Améliorer les performances énergétiques et l’empreinte carbone du territoire
MAITRE D’OUVRAGE	Commune de Saint-Germier
DESCRIPTION DE L’ACTION	Rénovation énergétique de la mairie par le changement du chauffage afin d’améliorer les performances et de baisser la consommation énergétique.
PARTENAIRES	Etat
PLAN DE FINANCEMENT	Etat : 5 018€ - 50% Autofinancement : 5 019€ - 50% TOTAL : 10 037€
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d’achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la consommation énergétique du territoire par les collectivités, les entreprises et les habitants et favoriser le recours aux énergies renouvelables
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mégawatt économisés

FICHE ACTION – Rénovation énergétique de la Mairie - Saint Amans Valtoret

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 3	MESURE N°9
Inscrire le territoire dans les grandes mutations du XXIème siècle	Améliorer les performances énergétiques et l'empreinte carbone du territoire
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Saint Amans Valtoret
DESCRIPTION DE L'ACTION	Rénovation énergétique de la Mairie par le changement des menuiseries.
PARTENAIRES	Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental
PLAN DE FINANCEMENT	Etat : 3 953€ - 30% Conseil Régional : 2 630€ - 20% Conseil Départemental : 2 635,18€ - 20% Autofinancement : 3 957,74€ - 30% TOTAL : 13 175.92 €
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2021
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la consommation énergétique du territoire par les collectivités, les entreprises et les habitants et favoriser le recours aux énergies renouvelables
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mégawatt économisés

FICHE ACTION – Rénovation énergétique de l'école maternelle – Lacaune

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 3	MESURE N°9
Inscrire le territoire dans les grandes mutations du XXIème siècle	Améliorer les performances énergétiques et l'empreinte carbone du territoire
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Lacaune
DESCRIPTION DE L'ACTION	Rénovation énergétique des bâtiments scolaires et mise en accessibilité
PARTENAIRES	Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DSIL : 307 267€ - 50% Conseil Régional : 50 000 € - 8% Conseil Départemental : 134 360€ - 22% Autofinancement : 122 906,62€ - 20% TOTAL : 614 533,62€
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2022 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux :
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Diminuer la consommation énergétique du territoire par les collectivités, les entreprises et les habitants et favoriser le recours aux énergies renouvelables
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de mégawatt économisés

**FICHE ACTION – Rénovation énergétique de l'école et de la cantine –
Cambounès**

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 3	MESURE N°9
Inscrire le territoire dans les grandes mutations du XXIème siècle	Améliorer les performances énergétiques et l'empreinte carbone du territoire
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Cambounès
DESCRIPTION DE L'ACTION	Mise en place d'un nouveau chauffage pour l'école et la cantine à Cambounès
PARTENAIRES	Etat, Conseil Départemental
PLAN DE FINANCEMENT	Etat : 4 927€ - 35% Conseil Départemental : 4 927,95€ - 35% Autofinancement : 4 223,05€ - 30% TOTAL : 14 077€
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la consommation énergétique du territoire par les collectivités, les entreprises et les habitants et favoriser le recours aux énergies renouvelables
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mégawatt économisés

FICHE ACTION – Extension du tiers-lieu – PETR des Hautes Terres d’Oc

CRTE 2021-2027

AXE STRATEGIQUE N° 3	MESURE N°11
Inscrire le territoire dans les grandes mutations du XXIème siècle	Développer des méthodes et des lieux de création, d'innovation et d'échanges
MAÎTRE D'OUVRAGE	PETR des Hautes Terres d'Oc
DESCRIPTION DE L'ACTION	Extension du tiers-lieu par l'aménagement du deuxième étage.
PARTENAIRES	Etat – DETR, Conseil Régional, Europe
PLAN DE FINANCEMENT	Etat – DETR : 116 123€ € - 37% Conseil Régional : 115 727 € - 36% Europe : 21 919,22€ Autofinancement : 63 442,49€ - 20% TOTAL : 317 211,43€
CALENDRIER	Date prévisionnelle de début des travaux : 2021 Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2022
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des lieux et des méthodes de création, d'innovation et d'échanges
INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets suivis

ANNEXE 4 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS

Les objectifs à atteindre seront validés et intégrés par avenant pris par le Comité de pilotage. Un groupe de travail national mis en place par l'ANCT doit appuyer la réflexion des territoires sur ce point.

	Mesure	Indicateur	Objectifs à atteindre
Axe 1	Mesure 1 : Structurer et développer un réseau de services et d'équipements performants et innovants	Nombre de nouveaux habitants	
		<i>Petite enfance</i>	Nombre d'enfants accueillis en crèche
	<i>Jeunesse</i>	Nombre d'élèves accueillis sur le territoire	
	<i>Les services de proximité</i>	Création de Maison ou antenne de SP	
	<i>Amélioration des services</i>	Nombre de projets	
	<i>Amélioration de l'accès aux soins</i>	Nombre de maison de santé créées ou pros accueillis	
		Nombres de professionnels en MSP et centre de santé	
	Mesure 2 : Revitaliser les bourgs en intégrant notamment les dynamiques petites villes de demain et bourgs centres	Nombre de projets	
		Répartition sur le territoire	
	Mesure 3 : Améliorer et créer des logements	Nombre de nouveaux logements	
		Nombre de logements réhabilités	
		Nombre de lotissements	
	Mesure 4 : Développer la politique culturelle et patrimoniale pour la population locale et les touristes	Nombre de projets	
		Nombres d'acteurs associés	
Mesure 5 : S'appuyer sur les atouts patrimoniaux, naturels et paysagers pour développer un tourisme responsable	Nombre de projets		
	Capacité d'accueil		
	Nombre d'acteurs impliqués		
Axe 2	Mesure 6 : Préparer l'avenir des filières d'activité des Hautes Terres d'Oc	Nombre de réunions collectives	
		Nombre de professionnels touchés	
	Mesure 7 : Appuyer le maintien et le développement du tissu économique local	Nombre de création d'entreprises	
		Nombre d'emplois concernés	
		Nombre d'opérations menées	
		Répartition géographique	
Nombre de projets d'immobilier collectif			
Axe 3	Mesure 8 : Favoriser la mobilité sur le territoire à travers les déplacements doux, le transport à la demande et le covoiturage	Kilomètres de pistes cyclables	
		Nombre de projets	
	Mesure 9 : Améliorer les performances énergétiques et l'empreinte carbone du territoire	Nombre d'aires de covoiturage	
		Nombre de dossiers amélioration de l'habitat	
	Mesure 10 : Mener une politique de gouvernance alimentaire et favoriser l'accès à une alimentation de qualité	Nombre de Mégawatts économisés	
		Nombre de producteurs associés	
	Mesure 11 : Développer des méthodes et des lieux de création, d'innovation et d'échanges	Nombre de projets accompagnés	
Nombre de nouveaux adhérents au Fablab			
Mesure transversale : Soutien à l'ingénierie	Nombre de projets suivis		
	Nombre d'acteurs associés		
		ETP concernés	